

Burundi — Questions générales et appendice statistique

Ce document portant sur le **Burundi** a été préparé par une équipe des services du Fonds monétaire international à titre de documents de référence aux fins des consultations périodiques avec le pays membre. Elles reposent sur les informations disponibles au moment de son achèvement le **30 juin 2006**. Les vues exprimées dans ce document sont celles de l'équipe des services et ne reflètent pas nécessairement les vues des autorités burundaises ni celles du Conseil d'administration du FMI.

La politique de publication des rapports des services et d'autres documents autorise la suppression d'informations sensibles.

En vue d'aider le FMI à évaluer sa politique de publication, les lecteurs sont invités à faire part de leurs commentaires qui peuvent être envoyés par courrier électronique à Publicationpolicy@imf.org

Ce rapport peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante

Fonds monétaire international • Service des publications
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Adresse électronique : publications@imf.org Internet: <http://www.imf.org>

Prix : 15 \$ EU l'exemplaire

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

BURUNDI

Questions générales et appendice statistique

Préparé par l'équipe dirigée par Paul Mathieu et composée de Alvaro Manoel,
Olivier Basdevant et Issouf Samaké (tous du Département Afrique)

Approuvé par le Département Afrique

30 juin 2006

Table des matières		Page
I.	Introduction.....	4
II.	Burundi : une décennie de réformes structurelles interrompues.....	5
	A. L'insécurité accroît la pauvreté.....	5
	B. Des réformes agricoles capitales.....	7
	C. Soutenir le secteur privé.....	10
	D. L'allègement de la dette et la plus grande stabilité du taux de change réel favoriseront le secteur privé.....	13
	E. Des institutions solides renforceront les politiques macroéconomiques.....	15
	F. Conclusion.....	17
III.	Perspectives de stabilité économique et de croissance du Burundi : données de la période 1965-2005.....	19
	A. Introduction.....	19
	B. Contexte et faits stylisés.....	19
	Développement économique depuis 1965.....	19
	Portée de l'étude.....	21
	C. Modèles de croissance et résultats empiriques.....	22
	Deux modèles.....	22
	Productivité totale des facteurs (PTF).....	23
	PTF du secteur agricole.....	26
	Tendances de la PTF de l'économie et du secteur agricole, 1966–2005.....	277
	Retombées du secteur agricole.....	28
	D. Déterminants des fluctuations de la production et de la vitesse de l'ajustement.....	28
	Résultats empiriques.....	31
	Projection de référence et vitesse de l'ajustement.....	34
	E. Résumé des résultats et conclusions.....	34
	Offre : équation de comptabilité de la croissance.....	34
	Demande : fluctuations de la production et vitesse de l'ajustement.....	35
	Politiques macroéconomiques et structurelles, et perspectives.....	35
IV.	Réformes de la gestion des dépenses publiques au Burundi.....	52
	A. Introduction.....	52
	B. Poursuite des réformes de la gestion des dépenses publiques au Burundi.....	53
	Stabilité macroéconomique et contrôle budgétaire.....	53
	L'initiative PPTE et l'importance du renforcement du contrôle des dépenses publiques.....	53

Transparence en matière de finances publiques.....	60
C. Autres réformes de la gestion des dépenses publiques	64
D. Conclusion	69
Encadrés	
IV.1 Instruments d'évaluation des capacités de gestion des dépenses publiques.....	54
IV.2. Audit des arriérés budgétaires et stratégie d'apurement.....	68
IV.3. La masse salariale de la fonction publique du Burundi	69
Graphiques	
III.1 Tendances de la croissance, 1965-2005.....	20
III.2 Secteur agricole et croissance, 1966–2005	20
III.3 Variations de la PTF de l'économie et de la PTF du secteur agricole, 1966–2005	27
IV.1 Nécessité d'améliorer le système de gestion des dépenses publiques des PPTE	57
Tableaux	
II.1. Principaux événements survenus depuis les premières élections démocratiques de 1993.....	6
II.2. Impact de l'intervention de l'État sur les prix du café.....	8
II.3. La pratique des affaires au Burundi	12
II.4. Crédit intérieur – Comparaison entre les pays africains	16
II.5. Indicateurs de solidité financière, 2001–05	17
III.1. Contribution à la croissance réelle.....	19
III.2. Répartition du PIB par secteur, 1970–2005.....	21
III.3A Modèle 1 (Cobb-Douglas) : modèle à correction d'erreurs pour le PIB	24
III.3B Modèle 1 (Cobb-Douglas avec la rareté des terres) : modèle à correction d'erreurs pour le PIB	24
III.4. Sources de croissance par accumulation des facteurs, 1965–2005.....	25
III.5A Modèle 1 (Cobb-Douglas) : modèle à correction d'erreurs pour le PIB	26
III.5B Modèle 1 (Cobb-Douglas avec la rareté des terres) : modèle à correction d'erreurs pour le PIB	27
III.6. Sources de croissance de l'agriculture par accumulation des facteurs, 1965–2005.....	27
III.7. Élasticité de la croissance par rapport à l'agriculture.....	29
III.8. Modèle à correction d'erreurs pour le PIB	33
IV.1. Comparaison entre les indicateurs AAP des PPTE et les pratiques actuelles de gestion des dépenses publiques.....	58
IV.2. Observation de certaines pratiques en matière de transparence des finances publiques, par région	63
Appendices	
III.I Résumé des sources de croissance (section B)	39
III.II Méthodologie économétrique et données utilisées à la section C.....	41
III.III Fondements économétriques des sections C et D.....	43
III.IV Effets directs et indirects du secteur agricole sur le PIB	46
III.V Résultats empiriques détaillés de la section C	47

Résumé du régime fiscal du Burundi.....	72
---	----

Tableaux de l'appendice statistique

Données de base.....	79
1. Produit intérieur brut aux prix courants, 2001–05	81
2. Produit intérieur brut aux prix constants de 1996, 2001–05	82
3. Fourniture de ressources aux prix courants du marché et leur utilisation, 2001–05....	83
4. Épargne et investissements, 2001–05	84
5. Principaux indicateurs du secteur du café, 2000/01–2004/05	85
6. Barème des prix du café Arabica à différents stades de production et exportations du secteur, 2000/01–2004/05	86
7. Production de café Arabica et Robusta, 2000/01–2004/05.....	87
8. Coton : production, consommation, exportations et prix, 2001–05.....	88
9. Thé : production, exportations, stocks et prix, 2001–05.....	89
10. Production du secteur manufacturier, 2001–05	90
11. Énergie : production, importations et consommation, 2001–05	91
12. Prix de détail des produits pétroliers, 2001–05.....	92
13. Salaires minimums, 2001–05.....	93
14. Indice des prix à la consommation, Bujumbura, 2001–05.....	94
15. Opérations financières de l'administration centrale, 2001–05	95
16. Recettes de l'administration centrale, 2001–05.....	96
17. Exemptions de droits à l'importation, 2001–05	97
18. Classification économique des dépenses publiques, 2001–05.....	98
19. Dépenses de santé et d'éducation, 2001–05	99
20. Dépenses militaires, 2001–05	100
21. Administration centrale, structure de l'effectif et salaires, 2005	101
22. Fonction publique : effectif, composition et salaires bruts de base, 1986–2005	102
23. Dette publique intérieure par créancier et par instrument, 2001–05.....	103
24. Liste des entreprises publiques, 2005	104
25. Principaux indicateurs économiques des entreprises publiques, 2005	105
26. Situation monétaire, 2001–05	106
27. Comptes sommaires de la Banque de la République du Burundi, 2001–05	107
28. Comptes sommaires des banques créatrices de monnaie, 2001–05.....	108
29. Comptes sommaires des principales institutions financières non bancaires, 2001–05 ...	109
30. Encours des bons du Trésor et taux d'intérêt, 2001–05.....	110
31. Répartition des créances sur l'économie, 2001–05.....	111
32. Structure des taux d'intérêt, 2001–05.....	112
33. Balance des paiements, 2001–05	113
34. Composition des exportations, fab, 2001–05.....	114
35. Composition des importations, caf, 2001–05	115
36. Services et transferts, 2001–05	116
37. Structure, volume et prix des échanges internationaux, 2001–05	117
38. Direction des échanges, 2001–05	118
39. Flux des échanges avec les pays du marché commun d'Afrique de l'Est et du Sud (COMESA), 2001–05	119

I. INTRODUCTION

Le présent document compte trois chapitres :

- Le chapitre II analyse les résultats économiques du Burundi à la lumière des retards observés dans la réalisation des réformes structurelles durant la dernière décennie, et des obstacles qu'il devra surmonter. L'analyse fait ressortir une détérioration marquée de l'économie. Le Burundi est plus pauvre et plus vulnérable en raison du sous-investissement, du climat des affaires défavorable, ainsi que de la faible productivité du secteur agricole. Les nouvelles autorités disposent d'un créneau pour dégager un vaste consensus politique et social afin d'élaborer et de réaliser un ambitieux programme de réformes structurelles axées sur une croissance dont le secteur privé serait le fer de lance. Un tel programme doit non seulement être accompagné de politiques macroéconomiques prudentes et d'une libéralisation accrue de l'économie, mais doit également mettre l'accent sur la bonne gouvernance, la transparence et une amélioration durable de la confiance des investisseurs.
- Le chapitre III examine les déterminants à court et à long terme de la croissance économique du Burundi durant la période 1965–2005. Nous expliquerons tout particulièrement comment les rigidités structurelles et la stabilité macroéconomique influent sur la croissance et la vitesse de l'ajustement sur la voie de la croissance à long terme. Les déterminants de la croissance et des fluctuations de la production sont analysés dans l'optique de l'offre et de la demande. Pour l'offre, nous utiliserons l'exercice de comptabilité de la croissance afin de faire ressortir d'éventuels problèmes d'endogénéité des facteurs de production. Dans le cas de la demande, la même méthode permet d'évaluer la vitesse avec laquelle la production atteint l'équilibre à long terme dans le scénario de référence. Le chapitre conclut que la stabilité macroéconomique et la mise en œuvre de réformes structurelles névralgiques sont essentielles à la croissance à long terme.
- Le chapitre IV fait ressortir l'importance de la politique budgétaire pour assurer la stabilité macroéconomique, ainsi que le rôle capital de la gestion des dépenses publiques dans le cadre de cette politique. Nous décrivons les pratiques actuelles de gestion budgétaire du Burundi, et identifions les lacunes et les réformes qui restent à réaliser à cet égard. Le chapitre arrive à la conclusion qu'il est urgent que le Burundi consolide les réformes en cours de la gestion des dépenses publiques et aille résolument de l'avant pour se conformer aux normes régionales et internationales en la matière.

II. BURUNDI : UNE DÉCENNIE DE RÉFORMES STRUCTURELLES INTERROMPUES¹

1. Au Burundi, la dernière décennie a été marquée par une transition difficile vers la démocratie. Durant cette période, la guerre civile et l'isolement économique ont contribué à une diminution du PIB par habitant de quelque 65 % par rapport à son niveau d'avant la guerre civile. L'analyse fait ressortir une forte détérioration de l'économie : le Burundi est plus pauvre et plus vulnérable en raison des retards accumulés dans la mise en œuvre des réformes structurelles nécessaires, du sous-investissement, du climat des affaires défavorable, ainsi que de la faible productivité du secteur agricole. La présente étude vise à analyser la situation actuelle du Burundi à la lumière des événements survenus depuis une dizaine d'années, et à tirer des leçons dans l'optique des perspectives qui s'offrent au pays. Les nouvelles autorités disposent d'un créneau pour dégager un large consensus politique et social afin d'élaborer et de réaliser un ambitieux programme de réformes structurelles axées sur une croissance dont le secteur privé serait le fer de lance. Un tel programme doit non seulement être accompagné de politiques macroéconomiques prudentes et d'une libéralisation accrue de l'économie, mais doit également mettre l'accent sur la bonne gouvernance, la transparence et une amélioration durable de la confiance des investisseurs.

2. Après un bref survol de l'évolution récente de la situation politique (section A), nous analyserons l'impact des réformes qui s'amorcent, dans la filière café notamment, sur la croissance et la pauvreté (section B). À moyen et à long terme, la croissance passe par une augmentation des investissements, une amélioration du climat des affaires et une participation accrue aux accords commerciaux (section C). Ces réformes requièrent un assouplissement du régime de change (section D), et un renforcement des institutions, tout particulièrement dans le secteur financier (section E).

A. L'insécurité accroît la pauvreté

3. **En 1993, les tensions politiques entre les groupes ethniques ont rapidement dégénéré en guerre civile.** L'insécurité a entraîné un déplacement massif de la population et une baisse de l'activité économique. Dans un contexte où la relance paraissait peu probable, l'exécution du programme bénéficiant de l'appui du FMI² s'est écarté des objectifs, et les bailleurs de fonds ont réduit leur assistance, ce qui a déstabilisé davantage le pays. La période 1996–99 a été particulièrement difficile : l'embargo économique organisé par les pays voisins³ s'est traduit par une intensification des restrictions au taux de change, ce qui a aggravé la situation.

¹ Préparé par Olivier Basdevant.

² Facilité d'ajustement structurel renforcée (EBS/91/167, 30/9/91).

³ Éthiopie, Érythrée, Kenya, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Tanzanie et Zambie.

Tableau 1. Principaux événements survenus depuis les premières élections démocratiques de 1993

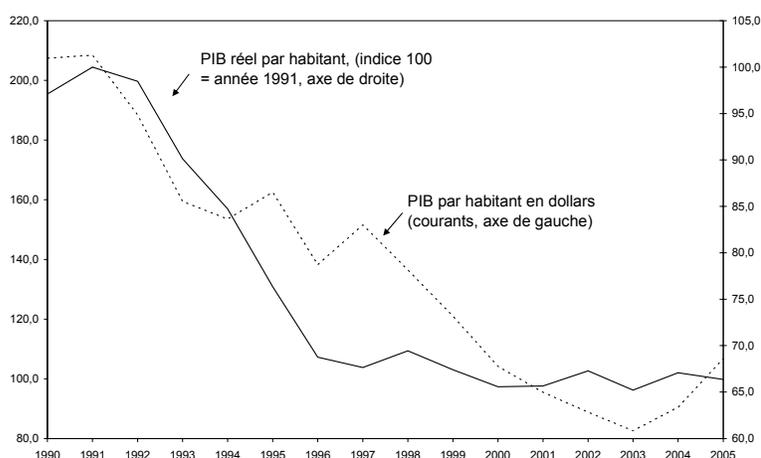
Juin 1993	Premières élections démocratiques (présidentielles et législatives)
Juillet 1993	Formation d'un nouveau gouvernement hutu multipartite, comprenant des membres de l'ex-parti au pouvoir à majorité tutsie
Octobre 1993	Assassinat du Président et de plusieurs hauts dirigeants lors d'un coup d'État militaire
Janvier 1994	Désignation d'un nouveau président par l'Assemblée nationale dans le but de former un nouveau gouvernement multipartite
Avril 1994	Le Président et son homologue rwandais perdent la vie dans l'écrasement de leur avion. Les discussions sur la formation d'un nouveau gouvernement coïncident avec le début du génocide au Rwanda.
Mars 1996	Envoi d'un médiateur des Nations Unies et de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), et signature d'un accord en vue du déploiement d'une force militaire régionale au Burundi
Juillet 1996	Coup d'état militaire, suivi de l'imposition d'un embargo commercial et financier par les pays voisins
Avril 1997	Début des négociations de paix et levée partielle de l'embargo
Août 2000	Signature de l'Accord de paix d'Arusha
Novembre 2001	Mise en place du gouvernement de transition pour une période de trois ans
Décembre 2002	Conclusion d'un cessez-le-feu avec plusieurs groupes rebelles
Novembre 2003	Le principal groupe rebelle (CNDD-FDD) accepte de mettre fin à la lutte armée et entre au gouvernement au milieu de 2004.
Décembre 2004	Intégration des ex-groupes rebelles à la nouvelle armée et aux forces policières, et début du programme de démobilisation
Août 2005	Tenue des deuxièmes élections démocratiques
Mai 2006	Début des négociations avec le dernier groupe rebelle (FNL)

4. Durant la période 1990–2005, le revenu réel par habitant a diminué de 35 %.

Cependant, ce repli ne s'explique pas uniquement par les tensions intérieures. L'économie a également souffert de l'intervention de l'État, source de grandes inefficiences, notamment dans la filière café. Le conflit civil a été douloureux, comme en témoignent les quelque 700 000 personnes

qui ont fui vers les pays voisins, le plus de 1 million de réfugiés et de personnes déplacées sur le territoire burundais, et le pourcentage de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté

PIB réel et nominal par habitant, 1990-2005



qui a doublé (de 35 % à 68 %). Il s'ensuit que le Burundi compte parmi les pays les moins développés de la planète (169^e sur 177 pays selon l'Indice de développement humain pour 2005)⁴.

5. **Les pénuries alimentaires représentent un lourd fardeau pour le pays.** Le déficit en vivres devrait toucher environ 1,5 million de personnes en 2006 (quelque 20 % de la population totale)⁵, qui sont concentrées dans le nord du pays, où la sécheresse a persisté. De façon générale, ces pénuries s'expliquent par (i) les conditions météorologiques défavorables; (ii) les parasites qui ravagent les végétaux; (iii) le manque d'outils aratoires et de techniques modernes; (iv) le mauvais état des routes; (v) l'insécurité, qui entrave la circulation des personnes et l'agriculture. De plus, les provinces les plus fertiles ont particulièrement souffert des déplacements de la population. Enfin, les troupeaux de bétail ont été décimés par le vol et les maladies, ce qui a rendu les pauvres encore plus vulnérables.

6. **La signature de l'Accord d'Arusha en août 2000 a permis une amélioration de la sécurité et une lente reprise de la croissance.** Le PIB a augmenté de 11,4 % de 2000 à 2005, le PIB par habitant s'est stabilisé (+1,2 %) et l'inflation a beaucoup diminué (7,7 % contre une moyenne de 30,3 % durant la période 1991–2000). Bien qu'elles soient louables, ces avancées doivent se poursuivre afin que la pauvreté recule. Pour réussir, le Burundi devra conjuguer le maintien de la paix, la stabilité macroéconomique et la restauration de la confiance. Depuis la conclusion de l'Accord d'Arusha en août 2000, le Burundi a fait des progrès importants à cet égard, les bailleurs de fonds ont repris leur assistance, et le point de décision au titre de l'initiative PPTTE renforcée a été atteint.

B. Des réformes agricoles capitales

7. **Il est capital de supprimer les contraintes du secteur agricole, qui représente environ la moitié du PIB, pour réduire la pauvreté.** Comme dans bien des économies africaines, le secteur primaire prédomine et repose principalement sur les cultures vivrières. De plus, l'agriculture (surtout le café) représente 90 % des exportations. Eu égard aux exportations, il importe principalement de libéraliser les vastes plantations d'État afin d'attirer les investissements privés et d'accroître la valeur

	Répartition du PIB par secteur (moyenne)		
	1991-95	1996-00	2001-05
Primaire	49,2	53,3	49,4
Secondaire	14,9	12,2	13,9
Tertiaire	35,8	34,6	36,7
Décomposition du secteur primaire			
Cultures vivrières	77,8	77,9	75,1
Cultures d'exportation	9,6	10,6	12,7
Autre	12,6	11,6	12,2

⁴ L'indicateur de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) mesure le développement humain d'un pays en fonction de trois éléments : la longévité, la connaissance et un niveau de vie décent.

⁵ FAO/UNICEF/PAM et enquête du gouvernement burundais (2006).

ajoutée. En raison du poids de l'agriculture, le développement du secteur tertiaire et la diversification de l'économie pourraient créer de nouvelles sources de croissance, tout en rendant celle-ci plus stable.

8. **La filière café et ses quelque 800 000 petits exploitants produisent du café lavé (washed) et entièrement lavé (fully washed), presque exclusivement du café Arabica.** Le processus varie selon que le café est lavé ou entièrement lavé. Dans le cas du café lavé, des petits exploitants dépulpent les cerises de café qu'ils ont récoltées (surtout manuellement) et les vendent à la Société de Déparchage et de Conditionnement (SOCECO), la société d'État qui procède au décorticage. Le café vert ainsi obtenu est vendu aux enchères aux exportateurs par l'entremise de l'Office des Cultures Industrielles du Burundi (OCIBU), une société d'État détenant le monopole de la commercialisation. Quant au café entièrement lavé, les exploitants acheminent directement les cerises de café aux stations de lavage de l'État, gérées en grappes par cinq sociétés d'État et mixtes, les Sociétés de Gestion des Stations de Lavage (SOGESTALS). Au terme du traitement (qui consiste en une procédure de fermentation), le café en coque est vendu à la SOCECO et ensuite aux exportateurs par l'entremise de l'OCIBU. Le café vert entièrement lavé est de bien meilleure qualité que le café lavé.

9. **L'État est fortement intervenu dans la filière café afin d'apporter des améliorations technologiques (les stations de lavage) dans les années 1980 et de mettre en place un mécanisme d'assurance de facto.** Au Burundi, la production du café est confrontée à deux grands risques : la fluctuation des cours internationaux du café, qui ont chuté de façon abrupte au début des années 1990, et la production irrégulière, attribuable aux conditions météorologiques et au sous-investissement dans les caféiers, l'engrais et les infrastructures. L'étatisation a considérablement freiné l'initiative privée et l'investissement. Jusqu'au début des années 1990, les producteurs pouvaient compter sur un mécanisme de subventions publiques et l'aide extérieure afin de combler l'important manque à gagner entre les coûts et les prix, surtout lorsque ceux-ci se sont inscrits dans une tendance à la baisse (tableau 2). L'État a ensuite créé une caisse de stabilisation, gérée par l'OCIBU et financée par les recettes fiscales tirées des exportations de café, afin d'amortir les chocs défavorables. La taxe sur les exportations de café a été abolie au début des années 2000.

Tableau 2. Impact de l'intervention de l'État sur les prix du café

	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Prix du producteur ¹	59,4	57,1	53,4	79,0	67,4	56,2	53,5
Frais institutionnels ¹	16,9	16,9	15,0	22,1	13,5	28,5	8,3
Prix de vente moyen (en francs burundais)	971,5	1 100,0	1 200,0	811,0	959,5	1 175,4	1 815,8
Bénéfices ou pertes (-) par kilo	-210,6	-1,2	-25,8	-275,6	-132,5	-540,9	169,3

Sources : autorités burundaises et estimations des services du FMI.

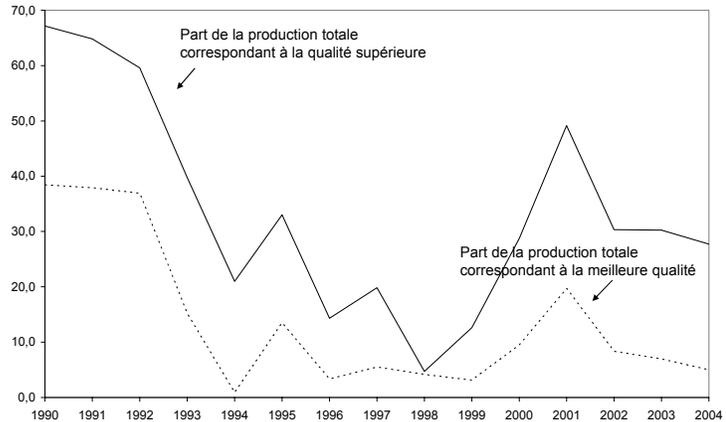
¹ Pourcentage de l'équivalent-prix du café vert (non torréfié). Le pourcentage total peut être supérieur à 100 %, car le prix du producteur était garanti.

10. En raison de cette socialisation de facto de la production, la production de café de qualité a perdu presque tout son attrait économique.

La part du café de qualité supérieure a constamment diminué dans les années 1990, passant de 70 % à quelque 10 %. Malgré une certaine amélioration, la qualité du café burundais demeure bien inférieure à ce qu'elle était. Voilà qui est particulièrement inquiétant

dans le contexte de la mondialisation et de la concurrence accrues, qui ont entraîné une forte baisse des cours mondiaux du café, et une modification de la demande internationale au profit des variétés de qualité supérieure. Durant cette période, on a également assisté à la décapitalisation de la filière café du Burundi. Des investissements au point mort et des cours mondiaux déprimés se sont conjugués avec la diminution de la qualité pour se solder par d'importantes pertes. Cette nouvelle donne fait ressortir la nécessité d'une réforme en profondeur de la filière, afin d'attirer des investissements privés qui permettront d'exploiter le potentiel du Burundi dans le créneau du café Arabica de qualité supérieure, cultivé en montagne.

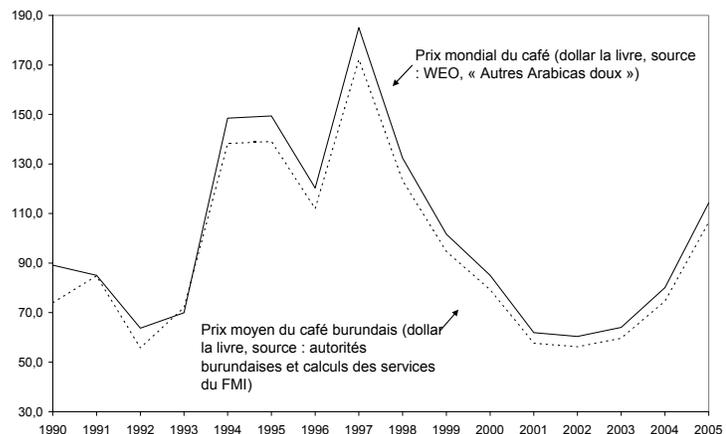
Burundi — Qualité du café, 1990-2004



11. La libéralisation de la filière café est demeurée en tête de liste des réformes structurelles prioritaires au cours des 15 dernières années.

Les retards enregistrés dans la mise en œuvre de la réforme de la filière café reviennent constamment à l'ordre du jour. C'est ce qui a empêché le Burundi de tirer profit de la demande croissante de café de qualité supérieure à l'échelle internationale. De plus, sa production, qui se vendait à prime par rapport à la norme internationale (autre Arabica/doux) dans les années 1980, a subi une décote dans les années 1990. La réforme de la filière a été amorcée en 2005 avec la libéralisation des échanges et des investissements, l'abolition des taxes sur la

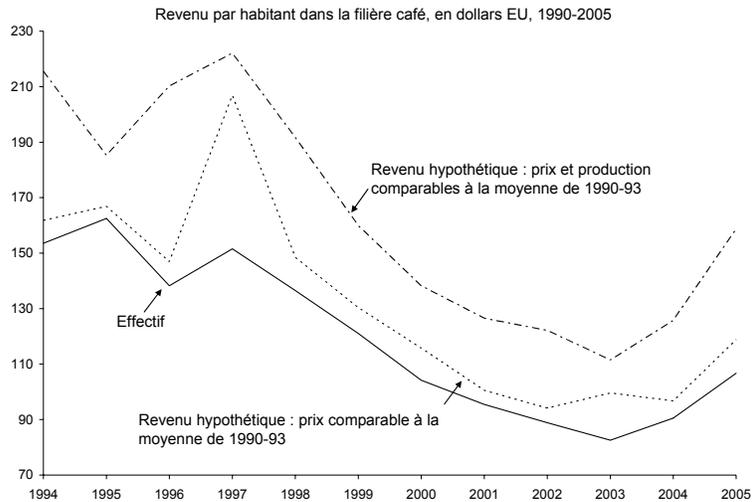
Prix du café, 1990-2004



production, la participation des exploitants à la gestion de l'office de commercialisation et la réduction de son rôle; cependant, les changements structurels ont été lents, la filière étant toujours dominée par l'État.

12. L'impact des facteurs susmentionnés sur le revenu des ruraux est saisissant

(voir graphique ci-contre). En 1990–93, le café burundais se vendait à environ 93 % du prix international de référence, contre seulement 73 % en 2002–05. De plus, la production de café a fortement chuté et ne représentait plus que 62 % de son niveau moyen en 1990–93. Le graphique fait ressortir l'écart entre le

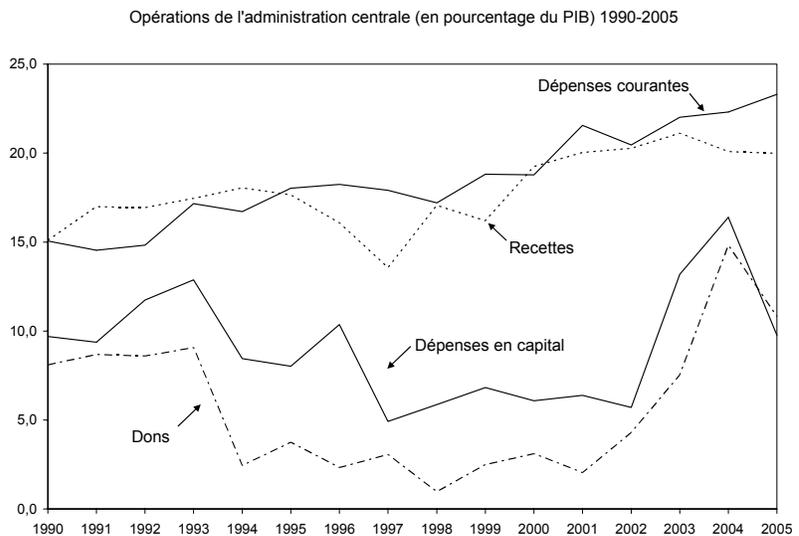


revenu par habitant effectif des caféiculteurs et le revenu qu'ils auraient enregistré si la production et les ratios de prix de 1990–93 s'étaient maintenus jusqu'en 2005. Les résultats sont révélateurs : pour les quelque 800 000 petits exploitants, cela représente un manque à gagner moyen de 38 % (lorsque l'effet prix et l'effet production sont pris en compte) et de 11 % (lorsque seul l'effet prix est considéré).

C. Soutenir le secteur privé

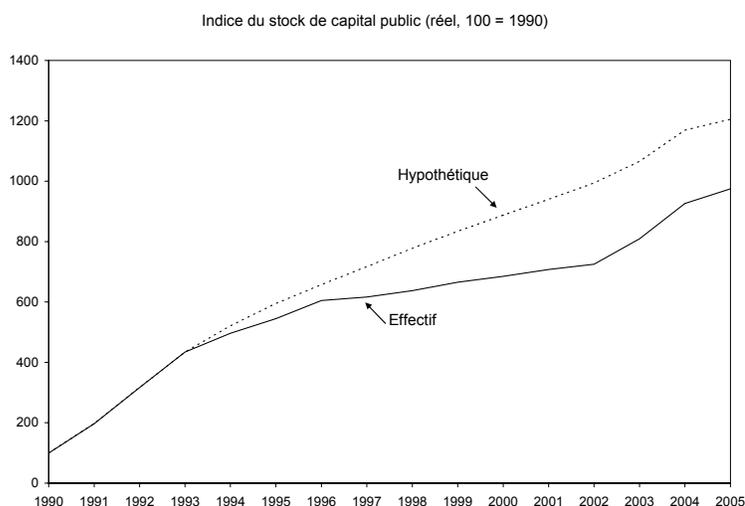
13. Le Burundi a grand besoin d'investissements en infrastructures, mais l'État dispose d'une marge de manœuvre réduite pour accroître ses dépenses.

Pendant la période 1993-2002, les dépenses en capital ont beaucoup diminué, un phénomène qui s'explique en partie par la compression radicale de l'aide extérieure. Depuis, les dépenses en capital ont



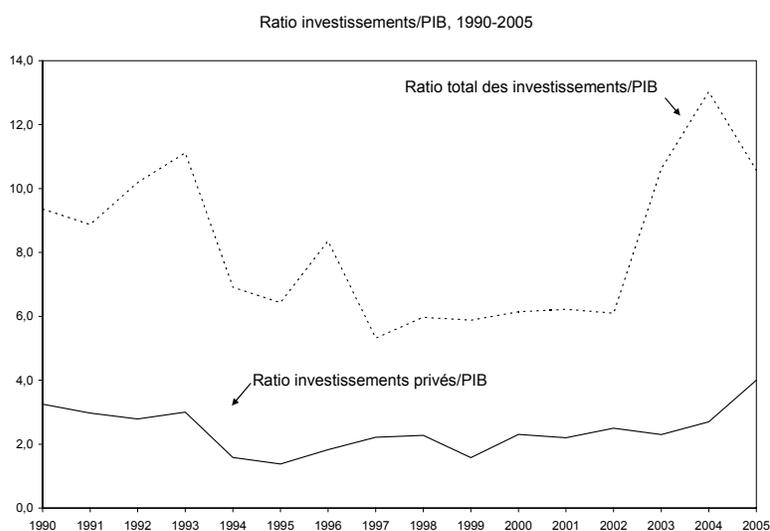
quelque peu augmenté par rapport au PIB. Les partenaires de développement du Burundi contribuent à combler le déficit en investissements et soutiennent les réformes structurelles.

14. **Malgré cette amorce de redressement, le Burundi doit reconstituer son stock de capital public pour le ramener au niveau d'avant la guerre civile.** À des fins d'illustration, nous avons créé un stock de capital public « hypothétique » en présumant que le ratio dépenses en capital/PIB de la période 1990–93 demeurerait inchangé durant la période 1994–2002⁶. Le graphique fait état d'un déficit



de 18 % entre les investissements effectifs et les investissements hypothétiques à fin 2005. Seulement pour que le stock de capital revienne à son niveau d'avant-guerre, un taux d'investissement public soutenu de quelque 16 % du PIB par année (comparativement à 6½ % du PIB en 2005) devrait être enregistré pendant les 10 prochaines années.

15. **L'amélioration du climat des affaires est une des conditions préalables à l'augmentation des investissements privés.** À cet égard, le rapport de la Banque mondiale sur la pratique des affaires au Burundi (*Doing Business in Burundi*, 2005) est préoccupant : le Burundi est toujours classé parmi les pays les moins propices aux affaires (tableau 3).



⁶ La méthode de l'inventaire permanent et un taux d'amortissement de 5 % par année ont été utilisés.

Tableau 3. La pratique des affaires au Burundi (classement de 155 pays)

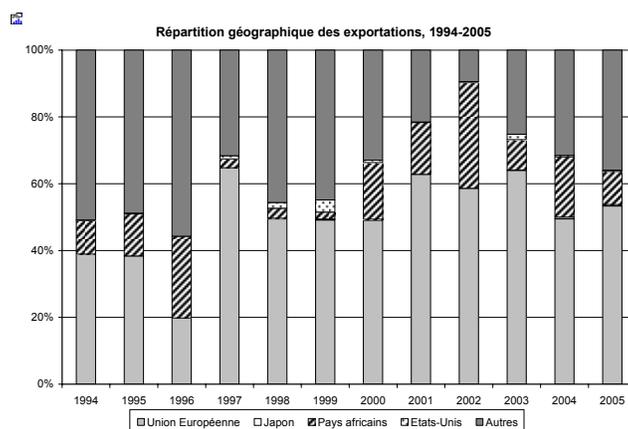
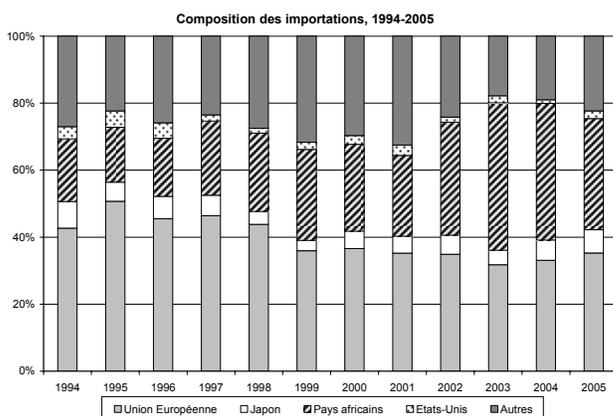
Facilité...	Rang du Burundi
de la pratique des affaires	143
de la création d'entreprises	88
de l'obtention de licences	138
du recrutement et du licenciement	107
de l'enregistrement de la propriété	123
de l'obtention du crédit	110
de la protection des investisseurs	...
du paiement des taxes	111
du commerce transfrontalier	153
de l'exécution des contrats	140
de la fermeture d'entreprises	105

Source : Banque mondiale, *Doing Business in Burundi*, 2005

16. **Depuis l'accord d'Arusha, un certain assainissement du climat des affaires a été observé.** Premièrement, la transparence et l'obligation de rendre compte des institutions publiques ont été renforcées, notamment suite à la création du Ministère de la bonne gouvernance et de la Cour des comptes. Cette dernière a publié son premier rapport sur les comptes publics en décembre 2005. Deuxièmement, la réforme de la politique monétaire, qui a été accompagnée d'une libéralisation poussée du régime de change, a aiguillé le pays sur la voie d'une flexibilité accrue, d'une plus grande transparence et de l'orientation marché. Ces réformes, conjuguées au programme de privatisation qui sera mis en œuvre en 2006, rendront le climat plus propice aux investissements étrangers, qui non seulement procurent un financement supplémentaire, mais facilitent la diffusion des technologies modernes dans le pays. Ces investissements pourraient également aider le pays à tirer parti des occasions d'affaires, tant dans les filières traditionnelles (café, thé, coton et sucre) que dans les nouveaux secteurs susceptibles d'être prometteurs, notamment dans le secteur minier (surtout les gisements de nickel et de tungstène), où les ressources du Burundi n'ont même pas été inventoriées de façon exhaustive.

17. **Les politiques commerciales pourraient également stimuler l'activité économique.** Dès 1994, le gouvernement a mis de l'avant une stratégie de diversification des exportations prévoyant la création d'une zone de libre-échange. Ainsi, les investisseurs potentiels bénéficient d'importants avantages fiscaux, et les restrictions applicables aux transferts de bénéfices, de dividendes et de capital investi ont été abolies.

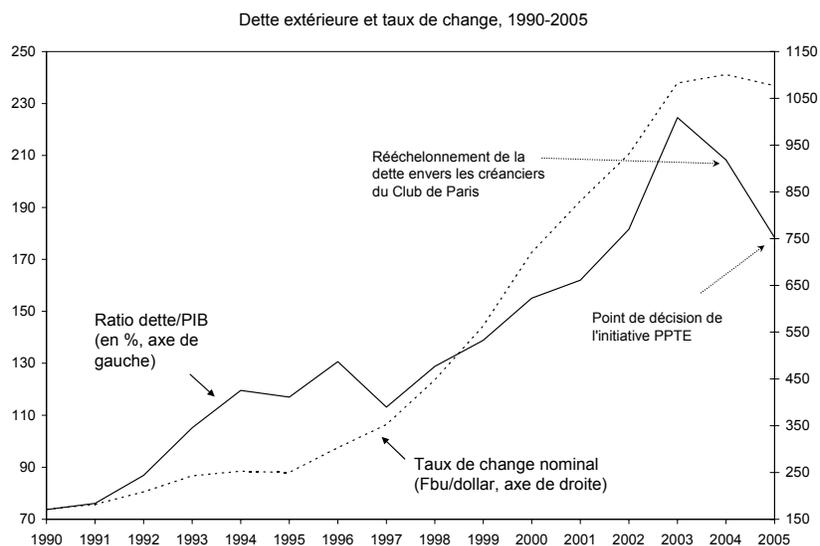
18. **Également, l'accès aux marchés extérieurs pourrait permettre au Burundi d'accélérer sa progression.** Le pays est membre du COMESA (marché commun de l'Afrique orientale et australe) et a présenté une demande d'adhésion à la Communauté de l'Afrique de l'Est. La part correspondant aux échanges du Burundi avec les autres pays d'Afrique n'a cessé de croître (voir les chiffres ci-après), une tendance qui, selon toute probabilité, reflète la fin de l'embargo.



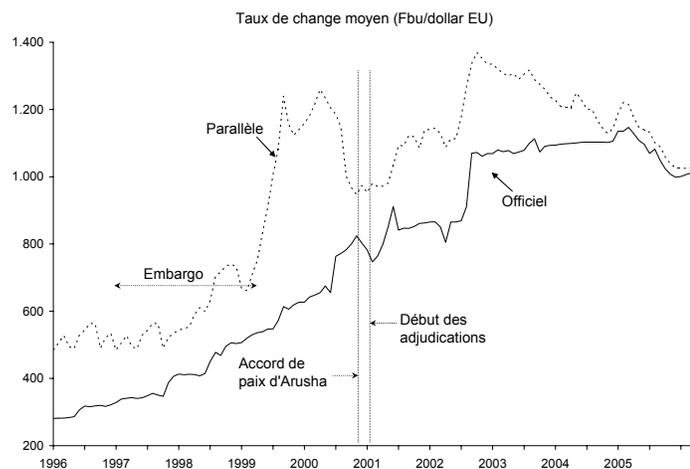
Légendes : Union européenne; Japon; Afrique; Etats-Unis; Autres

D. L'allégement de la dette et la plus grande stabilité du taux de change réel favoriseront le secteur privé

19. Le Burundi s'éloigne rapidement de sa position des années 1990, marquée par un manque de viabilité de la dette et un taux de change instable. Au cours de cette période, la monnaie fixe a été dévaluée à plusieurs reprises, en partie en raison de déséquilibres extérieurs et intérieurs. Ces ajustements n'ont pas été accompagnés du rééquilibrage budgétaire nécessaire, et la dette extérieure est passée de 73 % du PIB en 1990 à 155 % en 2000. De plus, les réserves de change ont diminué et les arriérés se sont accumulés.



20. Le régime de change a été caractérisé par des restrictions qui ont eu de profonds effets. Dans les années 1990, le franc burundais a été rattaché aux DTS (jusqu'en 1992) et ensuite à un panier de monnaies pondéré par les échanges (jusqu'en 1999). Le taux de change officiel était fixé chaque semaine par la banque centrale, la Banque de la République du Burundi (BRB), par voie d'adjudication de devises, et était imposé à toutes les transactions officielles et commerciales. Le marché des changes était étroit et compartimenté. La BRB fournissait des devises au taux officiel fixé administrativement, uniquement pour les importations de biens essentiels. De plus, 70 % des recettes des secteurs d'exportation traditionnels devaient être rétrocédés, ce qui a donné naissance à un marché parallèle et s'est traduit par une importante prime (voir les graphiques ci-contre).



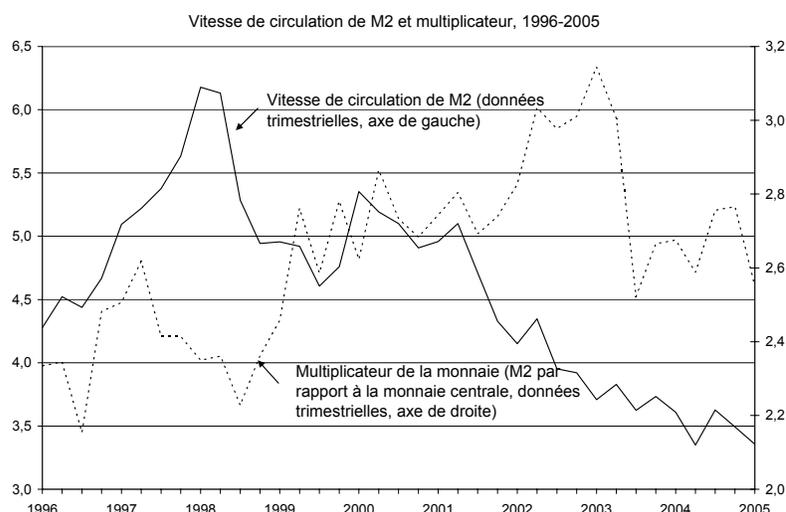
21. Le régime de change a été progressivement libéralisé à partir de 1999. La BRB a graduellement libéralisé les adjudications de devises et, dès 2004, a supprimé le caractère obligatoire du prix de référence, et des bureaux de change ont été agréés. En 2005, le taux de change officiel a été établi d'après la moyenne pondérée quotidienne des opérations du système bancaire, les limites de change appliquées aux opérations invisibles et les seuils de déclaration des importations ont été relevés, et l'obligation de rétrocession des recettes d'exportation a été assouplie, puis abolie. Le Burundi s'en tient actuellement à un régime de flottement administré, mais la BRB intervient sur le marché des changes uniquement pour gérer les réserves de devises, sans avoir de taux cible. Par conséquent, le marché des changes parallèle a été en grande partie intégré au marché officiel.

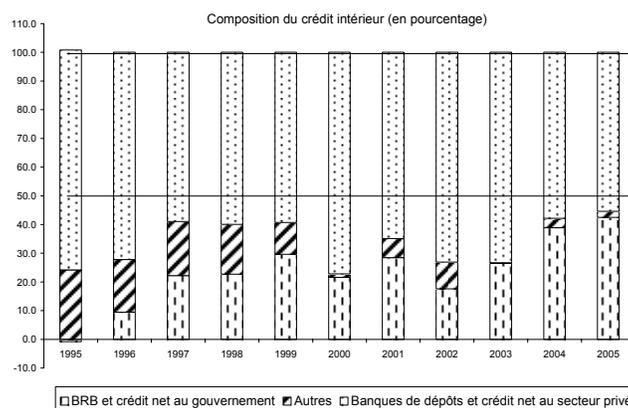
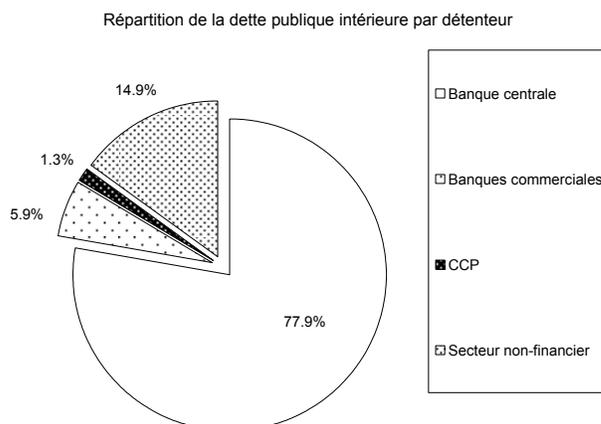
E. Des institutions solides renforceront les politiques macroéconomiques

22. **En plus d'influer directement sur le climat des affaires, la création et le renforcement des institutions burundaises auront une incidence déterminante sur la viabilité de la dette.** La dette extérieure n'était plus viable, en partie en raison de la faiblesse des institutions. Pour revirer la situation, il a fallu, premièrement, rebâtir les institutions politiques et tenir des élections

démocratiques. Deuxièmement, il convenait de renforcer les politiques budgétaires et monétaires, une mesure qui a déjà eu d'importantes répercussions en jugulant l'inflation et en contrôlant le déficit budgétaire. Troisièmement, il importe maintenant d'approfondir les réformes structurelles afin d'accroître la participation du secteur privé à l'économie. La conjoncture sociopolitique demeure fragile, surtout en raison de la pauvreté endémique. De plus, le Burundi étant censé bénéficier de flux d'aide en augmentation constante, il sera aussi important que les institutions soient en mesure de les gérer efficacement.

23. **De même, un système bancaire sain pouvant octroyer du crédit au secteur privé sera crucial pour l'avenir du Burundi.** Actuellement, le secteur financier du pays est constitué de huit banques commerciales et de deux institutions financières (une banque de développement et une caisse de promotion immobilière), qui sont contrôlées par la BRB. Les avoirs bancaires consistent principalement en des créances sur le secteur public, la BRB ayant financé le budget durant la dernière décennie. La BRB a donc dû resserrer sa politique afin d'éviter une création monétaire excessive. Cette mesure a permis de maintenir un faible taux d'inflation. Elle y est toutefois parvenue, en partie, en réduisant le crédit bancaire au secteur privé. La part de ce crédit a diminué et ne représentait que 55 % du total du crédit intérieur à fin 2005 (voir les graphiques et le tableau 4). Par rapport aux autres pays africains, la part des créances nettes sur l'État (en pourcentage du PIB) est également beaucoup plus grande au Burundi (tableau 4). Il conviendrait donc de réduire le crédit bancaire à l'État, afin de faciliter l'octroi de crédit bancaire au secteur privé.





Légende: Banque centrale; Banques commerciales; Comptes chèques postaux; Secteur non financier

Légende : Créances nettes de la BRB sur l'État; Autres; Créances nettes des banques de dépôt sur le secteur privé

Tableau 4. Crédit intérieur — Comparaison entre les pays africains

	RNB par habitant 1/	IDH 2/		Crédit à l'économie 3/		Crédit à l'État 3/	
		Valeur	Rang	1996-2000	2001-2005	1996-2000	2001-2005
Burundi	90	0,378	169	11,5	22,4	7,5	10,4
Botswana	4360	0,565	131	13,1	17,1	-82,7	-40,5
Kenya	480	0,474	154	29,2	24,2	11,3	9,8
Malawi	160	0,404	165	4,9	6,0	1,0	9,3
Mozambique	270	0,379	168	14,6	2,3	-9,5	-4,0
Rwanda	210	0,450	159	8,6	10,6	3,5	0,0
Afrique du Sud	3630	0,658	120	66,2	79,2	3,2	2,9
Tanzanie	320	0,418	164	4,0	7,5	8,8	2,6
Ouganda	250	0,508	144	5,4	6,2	1,0	3,1

1/ En dollars EU courants, méthode Atlas, source : Banque mondiale, Indicateurs de développement dans le monde, 2005

2/ Source : PNUD, Indice de développement humain, 2005.

3/ En pourcentage du PIB. Source : SFI et calculs des services du FMI

24. **Le système bancaire demeure fragile, comme en témoigne le ratio moyen des créances douteuses/total des prêts bruts de 20,1 % en 2005** (tableau 5). La faiblesse du secteur bancaire a été exacerbée par le laisser-aller dans l'application de la réglementation prudentielle, l'accumulation d'arriérés budgétaires intérieurs, et, de façon générale, par le mauvais climat des affaires. Le développement du secteur bancaire passe donc par l'application de la réglementation prudentielle. Une stratégie d'apurement des arriérés sera mise en œuvre en 2006, et la privatisation des actifs de l'État ainsi que l'augmentation graduelle des investissements privés et étrangers devraient alimenter la croissance de la demande de crédit.

Tableau 5. Indicateurs de solidité financière, 2001-2005

(En ratios indiqués)

	Norme de Bâle	2001			2005		
		Moyenne du système	Banque la plus faible	Banque la plus forte	Moyenne du système	Banque la plus faible	Banque la plus forte
Adéquation des fonds propres							
Fonds propres réglementaires/actifs pondérés des risques	0.08 +	15.2	10.6	25.4	18.2	8.3	24.2
Fonds propres de catégorie 1 réglementaires/ actifs pondérés des risques 1/	0.04 +	14.9	10.4	25.4	16.0	5.9	23.5
Qualité des actifs							
Créances douteuses/total des prêts bruts		12.5	21.9	3.7	20.1	30.7	11.9
Créances douteuse nettes des provisions/capital		88.2	149.1	22.2	36.3	125.6	4.9
Crédits à la filière café/total des crédits		7.0	3.3	9.3	3.7	1.2	6.4
Grands risques (exposition à un emprunteur)/capital		142.0	347.3	33.3	315.2	1,213.0	0.0
Bénéfices et rentabilité							
Rendement des fonds propres		17.1	-28.4	32.3	17.5	-7.3	54.7
Rendement des actifs		2.1	-2.1	4.2	1.4	-1.2	3.6
Marge d'intérêt/revenu brut		165.0	177.7	159.7	180.6	219.9	139.3
Frais autres que d'intérêt/revenu brut		78.9	85.8	67.0	105.8	163.9	55.2
Liquidité							
Actifs liquides/Total des actifs		13.9	11.0	18.1	32.7	16.7	74.2
Actifs liquides/engagements à court terme		32.7	21.9	55.1	74.3	27.2	191.5
Sensibilité au risque de marché							
Duration des actifs (durée moyenne)		n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Duration des engagements (durée moyenne)		n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d
Position ouverte nette en devises/capital		10.3	-31.5	2.7	9.2	-4,287.2	13.8
Opérations en devises							
Crédits en devises/total des crédits		0.4	0.0	3.1
Engagements en devises/total des engagements		14.3	3.4	19.3	13.8	0.0	35.6

Source : Banque de la République du Burundi.

1/ Aux termes de l'Accorde de Bâle, les fonds propres de catégorie 1 comprennent le capital social permanent et les réserves publiées qui sont constituées ou maintenues par affectation de produits non distribués ou autres excédents (par exemple, primes d'émission, bénéfice non distribué, réserves générales et réserves légales). Les réserves publiées recouvrent également des fonds généraux répondant aux critères suivants: 1) les affectations aux fonds doivent être effectuées à partir des bénéfices après impôts non distribués ou des bénéfices avant impôts ajustés pour tenir compte de toute exigibilité fiscale potentielle; 2) les fonds ainsi que les mouvements d'entrées et de sorties qui s'y rapportent doivent apparaître séparément dans les comptes publiés de la banque; 3) les fonds doivent pouvoir être utilisés par la banque pour couvrir des pertes; 4) les pertes ne peuvent pas être imputées directement sur les fonds mais doivent passer par le compte de profits et pertes. L'accord reconnaît d'autres formes de fonds propres complémentaires (appelés fonds de catégorie 2), telles que les autres types de réserves et les instruments hybrides de capital qui devraient être inclus dans un système de mesure des fonds propres.

F. Conclusion

25. **Le Burundi est à un tournant de son histoire.** Avec la réussite du processus de paix, conjuguée au regain de confiance de la communauté internationale, il dispose d'un créneau pour réaliser un ambitieux programme de réformes structurelles, réduire la pauvreté et accélérer la croissance. À certains égards, le pays est sensiblement dans la même situation qu'au lendemain des premières élections démocratiques de 1993. La conjoncture actuelle est toutefois plus complexe du point de vue social qu'il y a 10 ans. Le Burundi est classé parmi les pays les moins développés, et son PIB réel par habitant représente environ 65 % de ce qu'il était en 1991. Cela pourrait affaiblir la situation des autorités, car la majorité de la population vit sous le seuil de la pauvreté; l'impact social des réformes devra être compensé avec soin dans un contexte où les contraintes budgétaires ne laissent aucune place au

dérapiage. Il sera essentiel de maintenir un consensus politique et social fort en faveur des réformes.

26. **L'accord de paix, des élections libres et un soutien accru des bailleurs de fonds sont à l'origine d'une reprise de la croissance qui pourrait paver la voie à une remontée du niveau de vie.** Les autorités ont la possibilité d'entrer dans une nouvelle ère de réformes économiques, qui fera du secteur privé le fer de lance de la croissance et qui compléteront les réformes politiques approuvées par une très forte majorité de la population. Toutefois, il y a encore de nombreux obstacles à surmonter, et le programme de réformes s'avère une entreprise difficile mais nécessaire, vu la pauvreté généralisée et la faible croissance des 15 dernières années.

27. **À court et à moyen terme, il faut remédier aux contraintes du secteur agricole, qui représente environ la moitié du PIB, pour accélérer la croissance globale du Burundi.** Cela démontre que la privatisation et une augmentation des investissements s'imposent, dans un premier temps, pour ramener la qualité de la production au niveau du début des années 1990 et, dans un deuxième temps, pour accroître quantitativement et qualitativement la production.

28. **Les perspectives de croissance à long terme sont dans une très large mesure tributaires de la capacité du pays d'attirer les investissements privés.** Le Burundi doit améliorer le climat des affaires, un des moins favorables d'après l'enquête de la Banque mondiale sur la pratique des affaires (*Doing Business*). Les autorités auront également un important rôle à jouer, car une politique budgétaire et monétaire prudente est essentielle afin que les réformes structurelles, réalisées ou envisagées, soient plus crédibles et viables. Le Burundi doit ramener le stock de capital public à son niveau d'avant-guerre : en 1994, il accusait un écart de quelque 16 % par rapport à 1993. Des investissements accrus en infrastructures, éventuellement dans le cadre de partenariats avec le secteur privé, contribueront à réduire la pauvreté et à accélérer la croissance de façon durable.

29. **Le Burundi a déjà commencé à tirer profit de la libéralisation des échanges, et les réformes structurelles visant à éliminer les contraintes d'offre devraient être mises en œuvre.** Dans la foulée des réformes prévues au budget 2006, les autorités investiront davantage en éducation. Fort de son nouveau programme de privatisation et de l'intégration accrue à l'économie mondiale, le Burundi devrait connaître une croissance beaucoup plus forte. Afin de préserver la stabilité macroéconomique, d'autres réformes de la BRB et du système bancaire sont nécessaires. La restructuration du secteur bancaire augmentera le financement offert au secteur privé.

30. **Les investissements en infrastructures, en éducation et en santé que requiert le Burundi seront en grande partie financés par des dons.** Cependant, pour bénéficier de cette assistance, les autorités devront poursuivre leurs efforts à l'égard i) du consensus politique et social en faveur d'un programme ambitieux; ii) du système de gestion des finances publiques; de façon générale, iii) du renforcement des institutions publiques.

III. PERSPECTIVES DE STABILITÉ ÉCONOMIQUE ET DE CROISSANCE DU BURUNDI : DONNÉES DE LA PÉRIODE 1965-2005⁷

A. Introduction

31. **Après des décennies d'instabilité politique et de conflits civils récurrents, qui ont gravement amoindri sa capacité institutionnelle et sa capacité de production, le Burundi doit maintenant se livrer à un exercice délicat : arriver à la stabilité macroéconomique à court terme, tout en mettant en œuvre des politiques de croissance et de développement à long terme.** Afin de tenter de baliser ce processus, nous avons examiné les déterminants à court et à long terme de la croissance économique du Burundi de 1965 à 2005. Nous expliquerons tout particulièrement l'impact de la rigidité structurelle et de la stabilité macroéconomique sur la croissance et la vitesse de l'ajustement sur la voie de la croissance à long terme. Pour l'offre, nous aurons recours à l'exercice de comptabilité de la croissance et vérifierons l'existence de problèmes d'endogénéité au moyen du modèle vectoriel à correction d'erreurs (VECM). Pour la demande, la même méthodologie nous permet d'évaluer la vitesse avec laquelle la production s'ajuste en vue d'atteindre l'équilibre à long terme dans le scénario de référence. Nous pourrions ainsi indiquer dans quelle mesure les réformes pourraient aider le pays à regagner le terrain perdu après des décennies de conflit civil. La section B fait la synthèse du développement économique depuis 1965, et décrit la portée de l'étude. La section C expose brièvement les modèles théoriques et les résultats empiriques obtenus aux niveaux national et sectoriel. La section D met l'accent sur l'analyse de la demande, fait ressortir les déterminants éventuels des fluctuations de la production, et évalue la rapidité de l'ajustement de la production. Le résumé des résultats et les conclusions sont présentés à la section E.

B. Contexte et faits stylisés

Développement économique depuis 1965

32. **Comptant parmi les pays les plus pauvres de la planète, le Burundi affichait un PIB réel⁸ par habitant d'environ 100 dollars EU en 2003.** De 1993 à 2000, le pays a été plongé dans une guerre civile qui a nettement assombri les perspectives économiques. Durant cette période, le stock de capital national a diminué de 44 %⁹, le PIB réel par habitant a reculé

Tableau 1. Burundi — Contribution à la croissance réelle

	1970-75	1976-92	1993-2000	2001-05	1970-2005
(En pourcentage moyen, sauf indication contraire)					
Croissance					
PIB réel par habitant 1/	-0,4	1,2	-4,4	0,3	-0,4
Croissance du PIB réel	0,5	3,9	-2,4	2,2	1,8
Agriculture	3,9	2,6	-2,6	-0,8	1,2
Fabrication	-1,9	6,0	-1,8	4,3	2,7
Services	-5,8	5,5	-2,4	5,7	2,2
Contribution à la croissance réelle					
Croissance totale	0,5	3,9	-2,4	2,2	1,8
Agriculture	2,1	1,6	-1,4	-0,4	0,6
Fabrication	-0,3	0,9	-0,4	0,9	0,4
Services	-1,3	1,4	-0,7	1,8	0,7
Volatilité de la croissance 2/					
PIB total	1,6	19,1	7,9	2,4	20,4
Agriculture	5,6	14,7	6,5	4,8	15,4
Fabrication	2,3	25,7	14,1	3,3	28,6
Services	5,8	23,4	10,1	4,4	25,4

Source : autorités burundaises et estimations des services du FMI.

1/ En monnaie locale constante, 2000=100.

2/ Écart-type (calculé à partir d'un échantillon) de l'indice du PIB constant (100=2000).

⁷ Préparé par Issouf Samaké.

⁸ En dollars EU de 2000.

⁹ L'estimation du stock de capital a été produite à l'aide de la méthode de l'inventaire permanent (voir la section III).

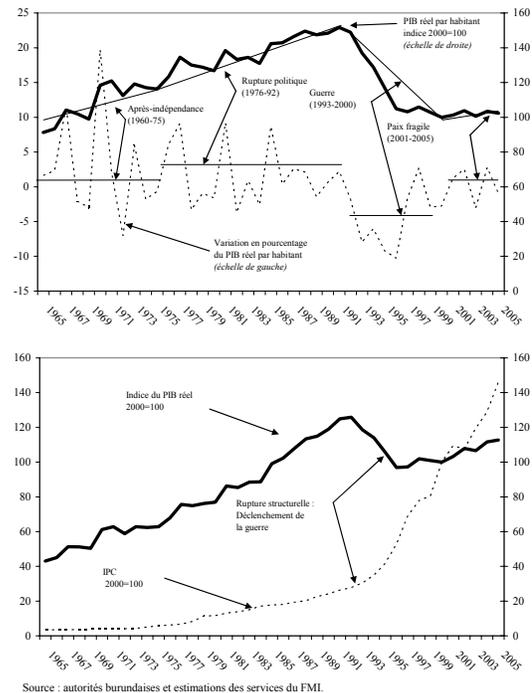
de près de 27 % (de 137 à 100 dollars EU)¹⁰, et en 2002, le pourcentage de personnes vivant sous le seuil de pauvreté national s'établissait à 68 %, contre 35 % au début de cette période. Comme le montrent le tableau 1 et les graphiques 1 et 2, l'agriculture a été le secteur dominant de l'économie et emploie une forte proportion de la main-d'œuvre; sa part de la production est cependant passée de 65 % durant la période 1970–92 à quelque 53 % en 2001–05.

33. Le bilan économique du Burundi de la période 1965-2005 peut être scindé en quatre sous-périodes. L'après-indépendance (1965-75) a été caractérisé par une croissance modeste du PIB, soit environ 0,5 % par année, et un PIB par habitant négatif, conséquence du grave conflit ethnique et de l'érosion de la compétitivité des exportations découlant de la rupture de l'union économique avec la République démocratique du Congo et le Rwanda. Le plus fort taux de croissance économique, soit 3,9 % par année, a été enregistré dans la deuxième sous-période (1976-92); il s'explique par une expansion rapide de la filière café.

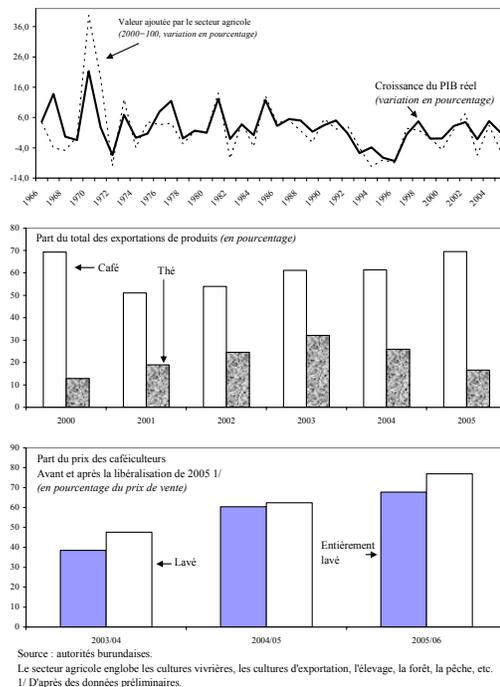
34. La période a également été marquée par une instabilité macroéconomique attribuable aux politiques budgétaires procycliques. En 1986, le Burundi a mis en œuvre un programme d'ajustement bénéficiant de l'appui du FMI, dont les effets ont toutefois été annulés par les conflits civils de 1988 et de 1991.

35. Durant la troisième sous-période (1993-2000), la croissance moyenne du PIB réel a chuté pour s'établir à -2,4 % par année. L'économie a beaucoup souffert des nombreuses importantes restrictions au change et au commerce, de l'embargo économique notamment. Cette sous-période a également été caractérisée par un taux de change instable, ainsi que par un taux d'inflation élevé et volatile. Pendant la quatrième période (2001-05), le

Graphique 1. Burundi — Tendances de la croissance, 1965 - 2005



Graphique 2. Burundi — Secteur agricole et croissance, 1966 - 2005



¹⁰ Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, 2005. Les données renvoient à la période 1993-2000.

PIB réel a augmenté pour atteindre 2,2 % par année, une indication de l'engagement des autorités envers la paix, la stabilisation macroéconomique et les réformes¹¹, de même que de la reprise du soutien des bailleurs de fonds.

36. Bien que l'agriculture soit le moteur de l'économie, la production agricole est limitée par plusieurs problèmes structurels, notamment la prédominance des petites exploitations familiales, la rareté des terres arables¹², et l'accès restreint aux marchés d'exportation et du crédit. La

vulnérabilité aux précipitations et aux variations des prix mondiaux, l'approvisionnement déficient en énergie, l'éloignement des marchés internationaux, ainsi qu'un climat d'investissement défavorable se sont traduits par un coût élevé de la pratique des affaires. De plus, le sous-développement du secteur financier et les problèmes d'octroi

de crédit freinent la croissance. La participation de l'État à l'activité économique par le biais des entreprises publiques assombrit nettement les perspectives de développement du pays. Les résultats financiers de ces entreprises ont été décevants et le rendement des investissements publics, négligeable.

Portée de l'étude

37. L'exercice de comptabilité de la croissance est utile pour analyser la croissance à long terme dans l'optique de l'offre, et les applications empiriques ont suscité beaucoup d'intérêt auprès des décideurs et des chercheurs¹³. Il permet d'estimer la productivité totale des facteurs (PTF) nationale et sectorielle, de tenir compte des changements structurels provoqués par la guerre et d'évaluer l'impact de la dernière décennie de conflit sur la PTF. Nous tenterons également d'établir un lien entre la volatilité à court terme et les perspectives à long terme, et analyserons l'importance de la stabilité macroéconomique de la croissance à long terme.

Tableau 2. Burundi — Répartition du PIB par secteur, 1970-2005 1/

	1970-2005	1970-92	1993-2000	2001-05
Agriculture				
Part moyenne	61,6	64,7	58,1	53,0
Écart-type	5,6	4,0	1,3	3,0
Fabrication				
Part moyenne	9,5	7,8	11,1	14,9
Écart-type	3,0	0,8	2,9	1,1
Service				
Part moyenne	28,9	27,5	30,8	32,0
Écart-type	3,4	3,3	2,4	1,9

Source : autorités burundaises et estimations des services du FMI.

1/ PIB au coût des facteurs (100=2000).

¹¹ Un programme de facilité post-conflit du FMI a été mis en place en mai 2002, et a été suivi d'un programme FRPC en janvier 2004.

¹² Les terres arables sont extrêmement rares au Burundi. D'après les autorités, environ 70 % des poursuites judiciaires sont des différends fonciers.

¹³ Voir, par exemple, Akitoby et Cinyabuguma (2004), Senhadji (1999), Tahari et autres (2004) et Wane (2004).

C. Modèles de croissance et résultats empiriques

Deux modèles¹⁴

38. **Notre exercice de modélisation débute par l'estimation des fonctions de production au moyen de deux modèles.** Le premier (modèle 1) consiste en la fonction de Cobb-Douglas standard, et le deuxième (modèle 2) est une extension du premier : les terres sont intégrées en tant que troisième facteur de production national. Au lieu d'imposer les élasticités des facteurs, nous tenterons d'estimer la part du capital par travailleur au moyen des modèles 1 et 2, et d'évaluer la rapidité avec laquelle l'ajustement assure la croissance à long terme.

39. **Les modèles respectifs sont représentés par les équations (1) et (2), ci-dessous**, où Y_t dénote la production; A_t , la PTF; K_{1t} , le capital matériel; K_{2t} , les terres; L_t , la main-d'œuvre. Soit les modèles 1 et 2 :

$$Y_t = A_t K_{1t}^\beta L_t^{1-\beta} \quad (1)$$

$$Y_t = A_t K_{1t}^{\beta_1} K_{2t}^{\beta_2} L_t^{1-\beta_1-\beta_2} \quad (2)$$

Loi du mouvement du capital matériel :

$$K_{1t} = I_t + (1 - \delta)K_{1t-1} \quad (3)$$

où K_{1t} est le capital matériel à t ; I_t , les investissements bruts à t ; δ , le taux de dépréciation. Pour obtenir une variable du stock de capital matériel, nous avons employé la méthode de l'inventaire permanent. Pour les données sur la formation globale de capital fixe brut réel, nous avons repris les hypothèses des études sur l'Afrique subsaharienne¹⁵, c'est-à-dire un ratio capital matériel/production initial de 1,5 et un taux de dépréciation de 10 %, exception faite de la période 1993-2000, pour laquelle un taux de 15 % a été utilisé¹⁶. De plus, nous avons eu recours à des estimations du capital fixe terrien et non terrien pour le secteur agricole.

40. **Nous avons accordé une attention particulière aux terres arables en tant que facteurs de production**¹⁷. L'utilisation des terres arables a beaucoup fluctué¹⁸, bien que la

¹⁴ La méthodologie économétrique et les questions de données sont approfondies aux appendices II et III.

¹⁵ Mentionnons notamment Sacerdoti et autres (1998), Beddies (1999), Vera-Martin (1999), et Akitoby et Cinyabuguma (2004).

¹⁶ Akitoby et Cinyabuguma (2004) ont opté pour un taux de 15 % pour tenir compte du manque d'entretien et de la dépréciation accélérée, surtout en présence de conflits récurrents. De plus, Vera-Martin (1999) a montré que l'utilisation d'un taux de 10 % ou de 15 % n'a pas une incidence significative sur les résultats.

¹⁷ Les données sur l'utilisation des terres arables sont tirées de la publication de la Banque mondiale *Indicateurs de développement dans le monde, 2006*.

¹⁸ La superficie arable utilisée est passée de 756 000 hectares en 1965 à quelque 1 020 000 hectares en 2005, et la variabilité de l'utilisation correspond à un écart-type de 6,1.

superficie des terres soit demeurée assez stable entre 1965 et 2005. Cela s'explique par des facteurs politiques et socioculturels, la disponibilité et la mobilité de la main-d'œuvre (qui sont en partie tributaires du conflit civil) et la densité de population. Pour un pays enclavé aussi densément peuplé, dont la croissance repose sur le secteur agricole¹⁹, l'utilisation marginale des terres peut entraîner des variations du PIB réel. Les répercussions économiques de l'utilisation des terres seront examinées plus en détail dans les prochaines sections.

Productivité totale des facteurs (PTF)

41. **Le modèle vectoriel à correction d'erreurs (VECM) est utilisé pour dériver les estimations empiriques.** Cette méthode nous aide (i) à tenir compte des problèmes d'endogénéité que pourrait poser la relation entre la production et les facteurs de production; (ii) à vérifier la présence de relations stationnaires à long terme entre les variables; (iii) à estimer les paramètres à long terme β s (vecteurs de cointégration)²⁰; (iv) à estimer les coefficients à long terme des ajustements α s (coefficients de concentration). Nous avons retenu la production comme seule relation à long terme dans les deux modèles²¹. La PTF ou le résiduel de Solow est l'écart entre le taux de croissance effectif et le taux estimé²².

42. **Les résultats présentés aux tableaux 3A et 3B dénotent un rendement décroissant du capital matériel par travailleur.** D'après nos estimations, les élasticités de la production par rapport au stock de capital par travailleur sont significatives : 0,33 pour la fonction de Cobb-Douglas standard, et 0,35 pour le modèle étendu comprenant les terres. L'inclusion des terres augmente l'élasticité de la production par rapport au capital et à la main-d'œuvre.

¹⁹ La densité de population a doublé entre 1965 et 2005, atteignant 270 personnes par km².

²⁰ Le test de cointégration s'inspire du test du rapport des vraisemblances de Johansen (1988, 1995, 2000) pour la version avec ordonnée à l'origine (test de la trace), et les procédures en deux étapes de Saikkonen et Lutkepohl (1999, 2000a et 2000d) reposant sur la méthode des MCO et la régression à rang réduit, qui appliquent un test du rapport des vraisemblances pour la tendance déterministe linéaire.

²¹ Pour effectuer une analyse de cointégration, il importe que les variables suivent un processus de racine unitaire, c'est-à-dire I(1). Comme prévu, aucune des variables étudiées ne rejette l'hypothèse nulle de I(1) à 95 % (voir tableau II). Les résidus de l'analyse sont distribués normalement, et toutes les variables sont significatives à 95 % (voir les tableaux V1 à V3 de l'appendice).

²² Le PTF correspondra au terme résiduel estimé du VECM (appendice III).

Tableau 3A. Burundi — Modèle 1 (Cobb-Douglas) : modèle à correction d'erreurs pour le PIB

	CAP	GDP	TENDANCE	
Vecteur de cointégration (paramètres bêta)	-0,335	1,000	0,039	
Erreur-type	0,002	0,000	0,003	
Vecteur de concentration (paramètres alpha)	-0,053	-0,072		
Erreur-type	0,023	0,057		
Variable	Code	Coefficient	Erreur-type	Valeur de t
Terme constant	Constant	-0,577	0,323	-0,469
Mécanisme de correction d'erreurs	$\Delta ECM (-1)$	-0,072	0,057	-2,607
Capital matériel	$\Delta CAP (-1)$	0,153	0,052	2,203
Variable fictive de la guerre	$\Delta WAR (-1)$	-0,018	0,013	-3,320

Tableau 3B. Burundi — Modèle 1 (Cobb-Douglas avec la rareté des terres) :
modèle à correction d'erreurs

	CAP	GDP	LAND	TENDANCE
Vecteur de cointégration (paramètres bêta)	-0,356	1,000	-0,356	0,015
Erreur-type	0,006	0,000	0,037	0,515
Vecteur de concentration (paramètres alpha)	-0,148	-0,072	0,149	
Erreur-type	0,158	0,010	0,102	
Variable	Code	Coefficient	Erreur-type	Valeur de t
Terme constant	Constant	-0,781	0,072	-4,019
Mécanisme de correction d'erreurs	$\Delta ECM (-1)$	-0,072	0,010	-4,038
Capital matériel par habitant	$\Delta CAP (-1)$	0,065	0,030	2,378
Terres par habitant	$\Delta LAND (-1)$	0,258	0,015	1,985
Variable fictive de la guerre	$\Delta WAR (-1)$	-0,171	0,027	-2,060

43. **Les contributions des facteurs à la croissance sont estimées au moyen des élasticités standards de la production** (tableau 4). La production par travailleur s'est stabilisée de 2001 à 2005, après avoir constamment diminué entre 1965 et 2005 (voir modèles 1 et 2). Pour ce qui est de la PTF, la forte augmentation a fait place à une diminution durant les sous-périodes 1976-92 et 1993-2000 et à une reprise pendant la sous-période 2001-2005. Lorsque les terres sont incluses dans le modèle, les estimations donnent à penser que la rareté des terres et la chute spectaculaire de leur rendement attribuable au conflit civil expliquent également la faiblesse de la croissance. La similitude des tendances qui ressortent des relations entre le PIB par travailleur et la PTF (ou la corrélation positive) corrobore les résultats obtenus par Bosworth et Collins (1999).

44. **L'utilisation des terres par travailleur est visiblement associée à un rendement décroissant.** Ce résultat confirme l'effet néfaste de la rareté des terres, car entre 1965 et 2001, la densité de population a connu une croissance insoutenable, augmentant de plus du double pour atteindre une moyenne de 270 personnes au kilomètre carré, alors que l'utilisation des terres s'est accrue de moins de 45 % durant la même période. Comme nous

l'avons souligné dans la note 5, il semble que l'utilisation marginale des terres est à l'origine d'une croissance négative, qui est attribuable au conflit social, à la diminution de la fertilité et du rendement des sols et à la migration. Cette conclusion est avalisée par l'ouvrage *Conflict and Coffee in Burundi*, d'Oketch et Polzer, qui affirment ce qui suit relativement à l'utilisation des terres au Burundi [traduction] « ... dans certaines régions, elle a été une source de conflit, directement et indirectement. ... il y a le problème de la concurrence intense. ... les pratiques culturelles et la tradition consistant à léguer les terres de père en fils ont accru la subdivision des terres entre les frères, ce qui a diminué les économies d'échelle que permettent des parcelles raisonnables et a entraîné une baisse générale de la fertilité et du rendement des sols. De plus en plus, en raison du régime traditionnel de possession des terres prévoyant le morcellement entre les héritiers masculins, la superficie appartenant au ménage diminue et ne permet plus une subdivision viable, ce qui a pour effet de déshériter certains membres du ménage et de les contraindre à l'émigration. »

Tableau 4. Burundi — Sources de croissance par accumulation des facteurs, 1965-2005

	1965-75	1976-92	1993-2000	2001-05	1965-2005
(Variation en pourcentage)					
<i>Modèle 1 : fonction de production standard de Cobb-Douglas</i>					
PIB réel par travailleur	1,18	0,73	-2,13	-0,07	0,17
<i>Contribution de :</i>					
la croissance du capital réel par travailleur	0,64	0,98	-1,25	-0,05	0,32
la variation de la PTF	0,54	-0,25	-0,88	-0,02	-0,15
<i>Modèle 2 : modèle de C-D avec la rareté des terres</i>					
PIB réel par travailleur	1,18	0,73	-2,13	-0,07	0,17
<i>Contribution de :</i>					
la croissance du capital réel par travailleur	0,67	1,03	-1,31	-0,05	0,33
l'utilisation des terres par travailleur	0,15	-0,38	-0,25	-0,30	-0,21
la variation de la PTF	0,36	0,08	-0,58	0,29	0,04

Source : autorités burundaises et estimations des services du FMI.

45. **Enfin, il convient de souligner que, en tant que résidu (nous faisons ainsi écho aux travaux théoriques et empiriques), la PTF témoigne des effets des chocs de politique et des autres chocs intérieurs et extérieurs, ainsi que des changements institutionnels, du développement du secteur financier et du degré d'ouverture de l'économie.** Le lien de causalité entre le cycle économique et la PTF est beaucoup plus robuste lorsque celle-ci est la cause. La croissance est en partie expliquée par la tendance de la PTF, qui dépend des facteurs susmentionnés. En accord avec les résultats empiriques récents associés aux pays moins développés, la volatilité de la PTF reflète l'instabilité des déterminants susmentionnés²³.

²³ Voir entre autres, Akitoby et Cinyabuguma (2004), une étude de la série « Documents de travail », de même que Senhadji (1999) et « Understanding Total Factor Productivity in Sub Saharan Africa Countries », par Njikam, Binam et Tachi (2006).

PTF du secteur agricole

46. **La PTF du secteur agricole est estimée au moyen de la même méthode.** Les tableaux 5A et 5B résumant les résultats empiriques des équations de la croissance du secteur agricole. Le tableau 5A renvoie au modèle sans les terres et le tableau 5B, au modèle comprenant les terres²⁴.

Tableau 5A. Burundi — Modèle 1 (Cobb-Douglas) : modèle à correction d'erreurs pour le PIB

	K_AGRI	GDP_AGRI	TENDANCE	
Vecteur de cointégration (paramètres bêta)	-0,293	1,000	-0,576	
Erreur-type	0,006	0,000	0,037	
Vecteur de concentration (paramètres alpha)	0,099	-0,046	-0,311	
Erreur-type	0,465	0,025	0,010	
Variable	Code	Coefficient	Erreur-type	Valeur de t
Terme constant	Constant	-0,303	0,085	-1,950
Mécanisme de correction d'erreurs	$\Delta ECM (-1)$	-0,046	0,025	-4,108
Capital matériel par habitant	$\Delta K _ AGRI (-1)$	0,195	0,101	2,012
Variable fictive de la guerre	$\Delta WAR (-1)$	-0,331	0,057	-3,003

Tableau 5B. Burundi — Modèle 1 (Cobb-Douglas avec la rareté des terres) : modèle à correction d'erreurs

	K_AGRI	GDP_AGRI	LAND	
Vecteur de cointégration (paramètres bêta)	-0,293	1,000	-0,576	
Erreur-type	0,006	0,000	0,037	
Vecteur de concentration (paramètres alpha)	0,099	-0,064	-0,311	
Erreur-type	0,465	0,031	0,010	
Variable	Code	Coefficient	Erreur-type	Valeur de t
Terme constant	Constant	-0,267	0,052	-3,215
Mécanisme de correction d'erreurs	$\Delta ECM (-1)$	-0,064	0,031	-3,987
Capital matériel par habitant	$\Delta K _ AGRI (-1)$	0,257	0,049	1,149
Terres par habitant	$\Delta LAND (-1)$	0,618	0,008	5,145
Variable fictive de la guerre	$\Delta WAR (-1)$	-0,131	0,252	-1,750

47. **Si la PTF du secteur agricole est assez faible, c'est en raison de la guerre civile récurrente, des pressions démographiques et de la rareté des terres arables.** La croissance du secteur agricole repose en grande partie sur la PTF dans le modèle 1; cependant, d'après le modèle 2, elle serait déterminée par la PTF et l'utilisation des terres

²⁴ Comme nous l'avons indiqué dans la note précédente, voir le tableau II de l'appendice II et l'appendice V pour obtenir des précisions sur la méthodologie et les résultats du test de racine unitaire.

arables. La PTF était à son plus bas durant la sous-période 1993-2000, conséquence de la diminution du capital humain²⁵ et du capital matériel causée par la guerre. Martin et Mitra (2001) ont constaté que la croissance moyenne de la PTF de l'agriculture des pays en développement se situait entre 1,76 % et 2,62 %, tandis que Nin, Arndt et Preckel (2003) ont démontré qu'elle s'était accrue en moyenne de 1,3 % de 1961 à 1994.

48. L'utilisation marginale des terres est visiblement associée à une croissance négative, qui est attribuable au conflit social, à la baisse de la fertilité et du rendement des sols et à la migration.

La croissance, et par conséquent, la PTF, du secteur agricole en ont plus souffert pendant la sous-période 2001-05. Bien que cette sous-période soit considérée comme la plus paisible, le conflit social a perduré, la fertilité et le rendement de sols ont continué à diminuer avec l'augmentation de la densité de population, et la situation agraire est demeurée sous pression.

Tableau 6. Burundi — Sources de croissance de l'agriculture par accumulation des facteurs, 1965-2005

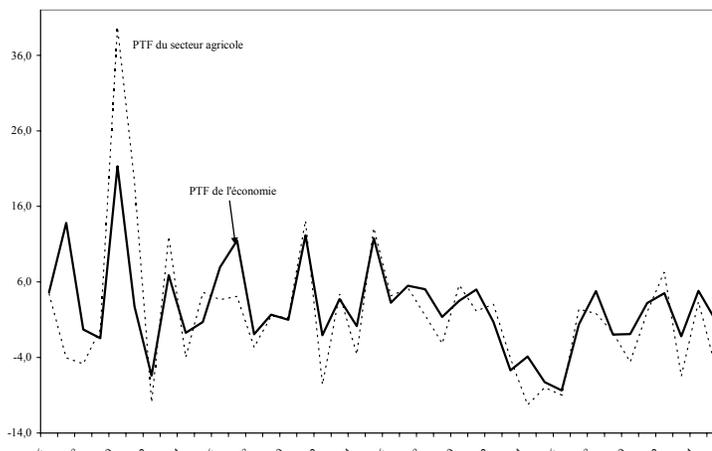
	1965-75	1976-92	1993-2000	2001-05	1965-2005
(Variation en pourcentage)					
<i>Modèle 1 : fonction de production standard de Cobb-Douglas</i>					
Valeur ajoutée réelle par travailleur	4,46	0,33	-4,85	-0,37	0,24
Contribution de :					
la croissance du capital réel par travailleur	0,02	1,44	-3,58	3,33	0,32
la variation de la PTF	4,44	-1,11	-1,28	-3,70	-0,08
<i>Modèle 2 : modèle de C-D avec la rareté des terres</i>					
Valeur ajoutée réelle par travailleur	4,46	0,33	-4,85	-0,37	0,24
Contribution de :					
la croissance du capital réel par travailleur	0,02	1,44	-3,58	3,33	0,32
l'utilisation des terres par travailleur	0,66	-1,39	-1,03	-1,13	-0,77
la variation de la PTF	3,78	0,28	-0,24	-2,58	0,69

Source : autorités burundaises et estimations des services du FMI.

Tendances de la PTF de l'économie et du secteur agricole, 1966–2005

49. Les résultats de la présente étude (graphique 3) expriment des tendances similaires pour la PTF de l'économie et celle du secteur agricole. De plus, la PTF a une grande incidence sur l'agriculture et a un impact décalé sur la PTF de l'économie. Les contributions de la valeur ajoutée du secteur agricole au PIB et à sa PTF ne sont pas symétriques. Si le secteur agricole représente quelque 62 % du PIB (tableau 2), la contribution

Graphique 3. Burundi — Variations de la PTF de l'économie et de la PTF du secteur agricole, 1966-2005



Source : autorités burundaises et estimations des services du FMI.

²⁵ Puisque le capital humain n'était pas explicitement un déterminant de la croissance dans les spécifications du modèle, il est dans une certaine mesure représenté par le résidu.

de sa PTF à celle de l'économie est plus que biunivoque (1 à 1) (tableaux 4 et 6, et graphique 3). Les tendances de la PTF de l'économie et de celle du secteur agricole reflètent la croissance historique du pays et les graves chocs qu'il a subis depuis 1965 (graphique 1 et tableau 1). Cela semble indiquer que la PTF est endogène à l'instabilité politique et macroéconomique, aux contraintes structurelles, aux lacunes institutionnelles, au régime commercial, aux conditions initiales et aux chocs extérieurs, ce qui concorde avec les résultats présentés dans Senhadji (1999).

Retombées du secteur agricole

50. **Les variations enregistrées dans le secteur agricole se répercutent sur le reste de l'économie : une augmentation de 1 % de l'activité du secteur agricole ajoute indirectement 0,7 % à la croissance du PIB réel.** Les retombées ont été fortement négatives durant le conflit civil. Ce résultat va à l'encontre de celui obtenu par Bravo-Ortega et Lederman (Banque mondiale, 2004) à partir d'un échantillon de 120 pays en développement : une accélération de 1 % de la croissance du secteur agricole ajoute entre 0,12 % (pays d'Amérique latine) et 0,15 % (autres pays en développement) à la croissance hors agriculture.

51. **L'écart entre le Burundi et les autres pays en développement au chapitre des retombées de l'agriculture s'explique par la contribution plus importante de ce secteur à la production totale.** Les élasticités intersectorielles de la croissance donnent à penser (tableau 7) que l'aide au secteur agricole stimule la production intérieure globale²⁶.

Tableau 7. Burundi — Élasticité de la croissance par rapport à l'agriculture

	Effet direct (A)	Effet indirect		Effet total (C)=(A)+(B)
		Élasticité	Contribution (B)	
1966-75	0,580	0,420	-0,033	0,548
1976-92	0,548	0,452	0,472	1,020
1993-2000	0,520	0,480	2,771	3,291
2001-05	0,509	0,491	-0,288	0,221
1966-2005	0,546	0,454	0,711	1,256

Sources : autorités burundaises et estimations des services du FMI.

D. Déterminants des fluctuations de la production et de la vitesse de l'ajustement

52. **Pour étudier les sources de croissance, il est important de mesurer les répercussions macroéconomiques des instruments de politique en effectuant une analyse de la demande pour évaluer l'impact des perturbations des variables**

²⁶ Voir l'appendice IV pour obtenir des précisions.

macroéconomiques sur la production, à court et à long terme. Le graphique 4 illustre comment les dépenses publiques et l'octroi de crédit au secteur privé sont liés à la croissance. D'après le graphique supérieur, le secteur privé pourrait avoir été évincé au Burundi entre 1989 et 1995, ainsi que depuis 2000. De plus, les dépenses publiques et, dans une certaine mesure, le crédit au secteur privé, semblent procycliques²⁷.

53. **Concentrons-nous sur la demande globale et les variables des politiques.** Comme dans les sections précédentes, la méthode empirique fait appel au VECM. Rares sont les études sur le cycle économique ou la croissance qui ont tenté d'utiliser cette méthode dans l'optique de la demande²⁸; cependant, le cadre convient à notre analyse pour les raisons suivantes :

- Il répond à notre préoccupation concernant l'impact (à court et à long terme) sur la production des variables des perturbations de la demande globale. Bien que nous ne cherchions pas à déterminer si la production est tributaire de l'offre ou de la demande, nous savons que la variable d'une perturbation ponctuelle de la demande peut entraîner une variation de la production à court terme et, par conséquent, correspondre à une certaine vitesse d'ajustement.
- Les fluctuations de la production à court terme et l'équilibre à long terme sont résumés dans un même cadre²⁹.
- La méthode VECM permet également de tenir compte des problèmes d'endogénéité qui peuvent caractériser la relation entre la production et la demande globale.

54. **Pour éviter qu'il y ait trop de paramètres vu la brièveté de la série chronologique (1965-2005),** nous avons limité les variables du système à ce qui suit : le PIB réel, les dépenses publiques, le crédit au secteur privé, le stock de capital public, les flux d'investissements privés, les exportations totales de produits, l'inflation, les chocs dus aux

²⁷ Il s'agit d'une observation formulée à partir du graphique et non d'une conclusion à proprement parler; cependant, elle cautionne le choix des variables pour l'analyse.

²⁸ Mentionnons (i) « Singapore's Engine of Growth: A Demand-Side Perspective », disponible à l'adresse Internet http://www.mendaki.org.sg/content_files/SinEngineofGrowth.pdf; (ii) « Manufacturing exports, mining exports and growth: cointegration and causality analysis for Chile (1960-2001) » par Boriss Siliverstovs et Dierk Herzer, 20 avril 2005; (iii) « A Small Macro-econometric Model of the Lithuanian Economy » par Rimantas Rudzkiš et Virmantas Kvedaras in *AUSTRIAN JOURNAL OF STATISTICS*, Volume 34 (2005), n° 2, 185–197; (iv) « A macro-econometric model for the Euro economy » par Christian Dreger* et Massimiliano Marcellino, disponible à l'adresse Internet <http://www.iwh-halle.de/d/Abteil/VWGR/cdr/Papers/Macroeconometric%20Model.pdf>

²⁹ En supposant que la condition préalable à l'analyse de cointégration, c'est-à-dire que les variables d'intérêt suivent un processus de racine unitaire (ou I(1)), est respectée et que l'existence d'au moins une relation à long terme (ou une relation de cointégration) est démontrée.

précipitations et une variable fictive représentant le conflit de 1993-2000 (voir les équations (4) et (5))³⁰ :

- GDP est le log du PIB réel en monnaie nationale aux prix de 2000.
- EXP est le log des dépenses publiques courantes (réelles) en monnaie nationale aux prix de 2000.
- CRED est le log du crédit intérieur net (réel) au secteur privé en monnaie nationale aux prix de 2000.
- K_G est le log du stock de capital public (réel) en monnaie nationale aux prix de 2000.
- I_INV est le log des investissements privés (réels) en monnaie nationale aux prix de 2000.
- EXPORT est le log des exportations totales de produits en millions de dollars EU.
- RAIN est le log des précipitations³¹.
- CPI est l'indice des prix à la consommation (2000 = 100).
- WAR est la variable fictive représentant le conflit civil de 1993-2000.

55. L'équation à long terme³² (ou relation de cointégration) d'intérêt est l'équation de production suivante :

³⁰ Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, l'analyse de cointégration peut être effectuée dans la mesure où les variables suivent un processus de racine unitaire, c'est-à-dire I(1). Le tableau II résume les tests de racine unitaire effectués pour les variables d'intérêt. Afin d'éviter les tests de racine unitaire illusoire, nous avons procédé simultanément à un test de Dickey-Fuller augmenté (DFA) et à un test de Phillips-Perron (PP), car il est notoire que, en présence d'une rupture structurelle, le test de DFA pourrait présenter un biais en faveur de I(0). Comme il fallait s'y attendre, aucune des variables étudiées ne rejette l'hypothèse nulle de I(1) à 95 %. Voir le tableau II pour obtenir des précisions.

³¹ Les données sur les précipitations au Burundi sont tirées de Mitchell et autres (2003), de Jefferson et O'Connell (2004) et de Ramankutty et Foley (1998).

³² Nous avons utilisé une représentation VECM structurelle pour l'estimation. Les équations (4) et (5) sont tirées de spécifications similaires à celles-ci dessous dans (C5) à (C8), où $X_t' = [EXP_t, K_G_t, CRED_t, PRIV_t, GDP_t, X_t, CPI_t]$ et $RAIN_t$ et WAR_t sont les variables exogènes. Nous avons présumé que les variables du système (vecteur X_t) vont de la plus exogène à la plus endogène. Il s'agit d'une équation ad hoc qui établit un lien entre le PIB et les variables explicatives spécifiées; elle n'est pas dérivée d'une fonction de production spécifique. L'inclusion des investissements privés et du stock de capital public permet de déceler une éventuelle complémentarité des deux variables explicatives et de mesurer leur impact global sur la croissance à long terme. Les équations (4) et (5) reprennent les hypothèses relatives aux termes déterministes et aux valeurs critiques de Johansen (1992, 1994 et 1995a).

$$GDP_t = \beta_1 EXP_t + \beta_2 CRED_t + \beta_3 K_{-}G_t + \beta_4 PRIV_t + \beta_5 X_t + \beta_6 CPI_t + Constante \quad (4)$$

et l'équation à court terme associée :

$$\Delta GDP_t = \alpha CI_{t-1} + \gamma_1 \Delta EXP_{t-1} + \gamma_2 \Delta CRED_{t-1} + \gamma_3 \Delta K_{-}G_{t-1} + \gamma_4 \Delta PRIV_{t-1} + \gamma_5 \Delta X_{t-1} + \gamma_6 \Delta CPI_{t-1} + \gamma_7 \Delta GDP_{t-1} + \gamma_8 RAIN_{t-1} + \gamma_9 \Delta WAR_{t-1} + \mu_{1t} \quad (5)$$

où Δ est la variation annuelle de la variable d'intérêt par rapport à l'équation d'équilibre à long terme.

56. **Au moyen de la représentation VECM structurelle proposée par Lutkepohl et Saikkonen (1999, 2000)**, nous avons accru la signification des paramètres du modèle en utilisant la technique de réduction³³ proposée par Hendry (1995). Nous avons repris la notation de la section de l'analyse dans l'optique de l'offre :

- Les β s sont les coefficients à long terme (équation 4).
- α est le paramètre de concentration ou le paramètre d'ajustement qui indique la vitesse de l'ajustement vers l'équilibre de long terme (équation 5);
- les γ s sont les paramètres à court terme (équation 5).

Le modèle intègre le stock de capital public, par opposition aux investissements publics³⁴. Il permet de vérifier si la conjoncture du marché du crédit a contribué ou peut contribuer aux fluctuations de la production, de mesurer la vitesse de l'ajustement de la production et du prix vers l'équilibre de long terme, ainsi que d'évaluer l'impact des précipitations sur la production.

Résultats empiriques

57. **Les résultats empiriques sont les suivants**³⁵ (voir le tableau 8 et les appendices II et VI) :

³³ Approche consistant à procéder du général au spécifique (Hendry, 1995). Cette technique permet d'éliminer les variables non significatives dans un modèle dynamique.

³⁴ Nous n'étudierons pas la composition des investissements publics tels que les infrastructures, l'énergie, l'eau, etc. Des études récentes ont confirmé empiriquement l'impact positif de l'accumulation du capital public sur la production; voir, par exemple Aschauer (1989), Holtz-Eakin (1994), et Calderon et Servén (2004).

³⁵ Le tableau 8 fait état de la signification des coefficients bêta.

Long terme

- Les exportations ont une incidence considérable sur la croissance; le stock de capital public et les investissements privés ont un effet positif, quoique restreint, sur la production. L'impact des exportations reflète essentiellement la contribution du secteur agricole à la croissance, le Burundi exportant principalement des produits agricoles (surtout du café).
- L'élasticité relativement faible de la production par rapport au stock de capital public et aux investissements privés donne à penser que leur utilisation pourrait être inefficace, ce qui va dans le sens des résultats de notre analyse de la PTF, selon lesquels l'utilisation des facteurs de production est inefficace. Akitoby et Cinyabuguma (2004) sont arrivés sensiblement aux mêmes résultats avec les investissements publics; à leur avis, cela s'explique du fait que le capital public a été en grande partie investi dans des éléphants blancs et des projets improductifs. De plus, le stock de capital public et les investissements privés relativement restreints pourraient être associés à l'absence de nouveaux investissements et à la forte dépréciation du stock de capital durant les conflits civils.
- L'effet du crédit au secteur privé sur la production est positif, mais limité. La variable du crédit a un impact à court terme, et est concentrée dans les services et l'import-export; le crédit au secteur privé peut avoir des répercussions indirectes par le biais des chocs des exportations. Autrement dit, l'impact positif des exportations sur la croissance est stimulé par le crédit au secteur privé³⁶.

58. **Ces résultats indiquent que, à long terme, le PIB enregistre une forte hausse à la faveur de politiques favorisant les investissements et les exportations**, de l'utilisation efficace du capital (public et privé) et du crédit bancaire au secteur privé.

59. **Le faible stock de capital public est alimenté par des flux d'investissements privés restreints.** Les répercussions à long terme du stock de capital public sur la croissance sont à la fois directes et indirectes; par exemple, ses effets complémentaires sur les investissements privés influent sur la croissance. L'impact global du stock de capital public et des investissements privés n'alimente guère la croissance du Burundi³⁷, peut-être en raison de la forte dépréciation du stock de capital, de la diminution des nouveaux investissements durant la guerre et de l'impact dominant de l'insécurité ou des investissements.

³⁶ Il s'agit d'un problème d'endogénéité dont nous avons tenu compte dans la représentation VECM. Les équations des exportations et du crédit ne figurent pas au tableau 8.

³⁷ Voir les paramètres à long terme de K_G et PRIV. Puisqu'il s'agit du mécanisme de correction des erreurs, un signe négatif est associé à un impact positif.

Tableau 8. Burundi — Modèle à correction d'erreurs pour le PIB 1/ , 2/ et 3/

	Test de rang						
	0	1	2	3	4	5	6
Hypothèse nulle : rang <=							
Valeur propre		0,950	0,851	0,728	0,685	0,563	0,499
Stat. de la trace	331,370	223,530	154,940	108,060	66,524	36,748	11,882
Test [Prob] 4/	[0.000] **	[0.000] **	[0.000] **	[0.000] **	[0.000] **	[0.001] **	[0.063]
	Paramètres à long terme et d'ajustement						
	EXP	K_G	CRED	PRIV	GDP	X	CPI
Vecteur de cointégration (paramètres bêta)	0,000	-0,083	-0,074	-0,044	1,000	-0,458	0,000
Erreur-type	0,000	0,063	0,033	0,049	0,000	0,031	0,000
Vecteur de concentration (paramètres alpha)	0,469	0,168	-0,199	-0,891	-0,078	0,428	-29,214
Erreur-type	0,303	0,087	0,541	0,610	0,057	0,584	6,680
Modèle à correction d'erreurs pour le PIB (équation à court terme)							
	Code	Coefficient	Erreur-type	Valeur de t			
Variable 5/							
Terme constant	Constant	-0,152	0,323	-0,469			
MCE 6/	$\Delta ECM (-1)$	-0,078	0,057	-2,607			
Dépenses courantes publiques	$\Delta EXP (-1)$	-0,106	0,052	-1,920			
Crédit au secteur privé	$\Delta CRED (-1)$	0,056	0,028	2,010			
Exportations	$\Delta X (-1)$	0,123	0,021	1,572			
Indice des prix à la consommation	$\Delta CPI (-1)$	-0,173	0,238	-1,593			
Précipitations	$\Delta RAIN (-1)$	0,134	0,023	2,573			
Variable fictive de la guerre	$\Delta WAR (-1)$	-0,386	0,022	-1,770			

1/ Nous présumons que RAIN et WAR sont exogènes dans la spécification du modèle VAR ou VECM.

2/ GDP est l'équation d'intérêt.

3/ Test du ratio de vraisemblance des restrictions de suridentification : $\chi^2(31) = 92.275 [0.0000]**$

4/ (*) et (**) indiquent que l'hypothèse nulle est rejetée au niveau de signification de 10 et de 5 %, respectivement.

5/ En procédant du général au spécifique, PcGive élimine les variables non significatives.

6/ Le modèle à correction d'erreurs (MCE) est la composante à long terme du système dynamique.

60. Les chocs positifs du crédit au secteur privé ont eu un important impact favorable sur la croissance, ce qui indique que la politique monétaire peut, par l'entremise du crédit, accélérer vivement la croissance. Bien que le crédit au secteur privé ait une influence limitée sur la croissance, son signe révèle qu'un marché du crédit efficient peut favoriser la croissance.

Court terme

61. Nous avons intégré les résidus de l'équation de cointégration à un modèle à correction d'erreurs à court terme pour évaluer les variations à court terme du PIB réel et de l'inflation par rapport à la relation à long terme. Nous avons dérivé une équation minimale à partir de la vérification des hypothèses, en procédant du plus général au plus spécifique. Les dépenses publiques courantes, le crédit au secteur privé, les exportations et les précipitations ont des effets positifs marqués sur la croissance à court terme; la variable fictive de la guerre a exacerbé les fluctuations de la production. Il se peut que l'impact positif

estimé des précipitations soit limité en raison de la grande rareté des terres, bien qu'une mauvaise récolte puisse avoir un effet beaucoup plus néfaste sur la croissance³⁸.

62. **Les résultats du modèle estimé donnent à penser que les chocs causés par la guerre ont nui à la croissance.** Cette conclusion est avalisée par Collier (2004 et 2005), qui soutient que la guerre affaiblit l'économie et laisse des atrocités dans son sillage, de même que par un bref survol des coûts des conflits civils. Cela nous ramène à Collier, qui montre que la guerre civile engendre deux types de perte : le manque à gagner correspondant à l'apport antérieur des ressources du pays, et les dommages de la guerre.

Projection de référence et vitesse de l'ajustement

63. **Nous avons jugé important d'examiner la vitesse de l'ajustement du PIB vers l'équilibre de long terme.** En nous fondant sur les résultats du modèle à correction d'erreurs, nous avons constaté, d'après le paramètre de concentration du PIB³⁹, que lorsque le PIB n'est pas à son niveau d'équilibre ou de croissance stable de long terme, 8 % de l'écart est corrigé chaque année. Cela signifie que le Burundi mettrait environ 12 ans et 3 mois⁴⁰ pour atteindre son niveau de croissance stable antérieur à long terme. En utilisant une méthode différente⁴¹, Akitoby et Cinyabuguma (2004) ont constaté qu'il faudrait approximativement 4 années à la République démocratique du Congo pour revenir à son niveau de 1960 et 13 ans, au niveau de 1990.

E. Résumé des résultats et conclusions

64. **Premièrement, nous résumerons les principaux résultats de l'exercice de comptabilité de la croissance aux niveaux global et sectoriel.** Nous présenterons ensuite les résultats de l'analyse dans l'optique de la demande, suivis de recommandations à l'intention des décideurs.

Offre : équation de comptabilité de la croissance

- Lorsque les terres et la variable fictive de la guerre sont incluses, l'élasticité de la production réelle totale par travailleur par rapport au capital matériel par travailleur est estimée à 0,33 et celle de la valeur ajoutée réelle par travailleur agricole, à 0,32. Les tendances décevantes de la PTF de l'économie et celle du secteur agricole ont eu

³⁸ Cette question déborde du cadre de la présente étude.

³⁹ Au tableau 8 (paramètre alpha), le paramètre de concentration associé au PIB : -0,078

⁴⁰ À partir du début du choc.

⁴¹ Ils utilisent les taux constants de croissance du PIB et de la population au cours d'une période donnée et calculent le temps nécessaire afin que le PIB atteigne le niveau cible.

un effet négatif important sur la croissance, qui reflète l'utilisation inefficace du capital matériel, la rareté des terres et la non-spécialisation de la main-d'œuvre.

- La pénurie des terres entrave visiblement la croissance.
- La PTF du secteur agricole et celle de l'économie sont vraisemblablement liées et s'expliquent par des facteurs endogènes (l'instabilité politique et macroéconomique, les contraintes structurelles, les lacunes institutionnelles, le régime des échanges, les conditions initiales et les chocs extérieurs).
- Une augmentation de 1 % de la production du secteur agricole (ce qui comprend le secteur de la transformation alimentaire) ajoute 0,7 % au PIB réel en influant indirectement sur le secteur non agricole.

Demande : fluctuations de la production et vitesse de l'ajustement

- À long terme, les exportations ont une incidence considérable sur la croissance; le stock de capital public, les investissements privés et le crédit au secteur privé ont un effet positif, quoique limité, sur la production.
- À court terme, les dépenses publiques courantes, le crédit au secteur privé, les exportations et les précipitations ont des effets positifs importants sur la croissance, et la variable fictive de la guerre a un impact défavorable sur les fluctuations de la production.
- La guerre civile et l'instabilité macroéconomique ont miné la croissance.
- L'analyse de la vitesse de l'ajustement indique que l'écart entre le PIB et son niveau d'équilibre de long terme diminue de 8 % chaque année, de sorte que le pays mettrait environ 12 ans et 3 mois pour revenir à la trajectoire de stabilité de la croissance à long terme.

Politiques macroéconomiques et structurelles, et perspectives

- **La stabilité macroéconomique sera essentielle à la croissance à long terme.** En supprimant les barrières institutionnelles et structurelles, on pourrait accélérer la croissance, et, par conséquent, réduire fortement la pauvreté. Une stratégie axée sur les exportations et les services contribuerait à diversifier l'économie et à consolider la croissance.
- **Pour favoriser l'essor des exportations et la diversification, il est essentiel de prendre des mesures pour accroître la productivité du secteur agricole, par exemple l'utilisation efficace des terres arables ou l'adoption de nouvelles techniques d'irrigation, en accordant la priorité aux principaux produits d'exportation (café, coton, sucre et thé).** Une telle orientation favoriserait les pauvres, car plus de 80 % de la main-d'œuvre tirent directement un revenu de

l'agriculture et sensiblement le même pourcentages de ménages vit en milieu rural. Cette stratégie aurait également une grande incidence sur la croissance, celle-ci étant à 85 % tributaire de ce secteur.

- **La privatisation pourrait être une politique efficace.** En limitant l'intervention de l'État dans la commercialisation des produits et services par une privatisation transparente des entreprises publiques, on augmenterait l'efficacité de la production et de la répartition du capital, la compétitivité et, par conséquent, la croissance.
- **Des réformes visant à rendre le marché du crédit plus efficient accéléreraient la croissance.** Cela comprend des politiques financières qui créent un cadre propice au développement du crédit au secteur privé, l'indépendance de la banque centrale, le renforcement du contrôle, l'apurement des arriérés de l'État, et une politique monétaire qui répond aux besoins de crédit du secteur privé, tout en freinant la croissance de la liquidité et de l'inflation. Enfin, des marchés du crédit et des dépôts sans distorsion faciliteraient l'intermédiation financière et les investissements privés.

Références

- Akitoby, Bernardin, and Matthias Cynyabuguma, 2004, "Sources of Growth in the Republic of the Congo: A Retrospective and Prospects," in *From Conflict to Reconstruction—Main Lessons and Challenges for Sub-Saharan Africa—The Case of the Democratic Republic of Congo*, ed. by Jean A.P. Clément (Washington: International Monetary Fund).
- Akitoby, Bernardin, Dhaneshwar Ghura, Amor Tahari, and Emmanuel Brou Aka, 2004, "Sources of Growth in Sub-Saharan Africa" IMF Working Paper No. 04/176 (Washington: International Monetary Fund).
- Beddies, Christian H., 1999, "Investment, Capital Accumulation, and Growth: Some Evidence from Gambia 1964–98," IMF Working Paper 99/117 (Washington: International Monetary Fund).
- Bosworth, Barry, Susan M. Collins, and Yu-chin Chen, 1995, "Accounting for Differences in Economic Growth," *Brookings Discussion Papers in International Economics*, No. 115 (October), pp. 1–63.
- Bravo-Ortega, Claudio, and Daniel Lederman, 2004, *Agricultural Production and its Determinants: Revisiting International Experiences* (Washington: World Bank).
- Calderon, Cesar, and Luis Servén (2004). "The Effects of Infrastructure Development on Growth and Income Distribution," World Bank Policy Research Paper, WPS3400 (Washington: World Bank).
- Clément, Jean A.P., ed., 2004, *From Conflict to Reconstruction—Main Lessons and Challenges for Sub-Saharan Africa—The Case of the Democratic Republic of Congo* (Washington: International Monetary Fund).
- Collier, Paul, and Anke Hoeffler. 2004, "Greed and Grievance in Civil War," *Oxford Economic Papers*, Vol. 56(4), pp. 563-95.
- Fatás, Antonio and Mihov, Ilian, 2005, "Policy Volatility, Institutions, and Economic Growth," *C.E.P.R. Discussion Papers*, Vol. 5388.
- Ghura, Dhaneshwar, Carlos A. Leite, and Charalambos Tsangarides, 2002, "Is Growth Enough? Macroeconomic Policy and Poverty Reduction," IMF Working Paper 02/118 (Washington: International Monetary Fund).
- Hendry, D.F., and J.A. Doornik, 1996, *Empirical Econometric Modelling Using PcGive for Windows* (London: Timberlake Consultants Press).
- Holtz-Eakin, D., 1994 "Public Sector Capital and the Productivity Puzzle." *Review of Economics and Statistics*, Vol. 76 page 12-21.

- Jefferson, Philip N., and Stephen A. O'Connell (2004), "Rainfall Shocks and Economic Performance in Four African Countries." In prep.
- Johansen, S., 1995, *Likelihood-based Inference in Cointegrated Vector Autoregressive Models* (Oxford: Oxford University Press).
- Lutkepohl, H., and Kräätzig, M. (eds.) (2004). *Applied Time Series Econometrics* (Cambridge: Cambridge University Press).
- Martin, Will and Devanish Mitra (2001). "Productivity Growth and Convergence in Agriculture and Manufacturing," *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 49(2), pp: 403-21.
- Mitchell, T. D., et al., 2003, "A Comprehensive Set of Climate Scenarios for Europe and the Globe." In preparation.
- Nin, Alejandro, Channing Arndt, and Paul Preckel (2003), "Is Agricultural Productivity in Developing Countries Really Shrinking? New Evidence Using a Modified Nonparametric Approach," *Journal of Development Economics*, Vol. 71 (August), pp. 395-415.
- Pattillo, Catherine A., Hélène Poirson, and Luca Antonio Ricci, 2004, "What Are the Channels Through Which External Debt Affects Growth?" IMF Working Paper No. 04/15 (Washington: International Monetary Fund).
- Perry, G., 2002, "Can Fiscal Rules Help Reduce Macroeconomic Volatility in LAC?" paper prepared for IMF/World Bank Conference on Fiscal Rules and Institutions in Oaxaca, Mexico, Feb. 2002.
- Rostow, Walt, 1956, "The Take-Off into Self-sustained Growth," *Economic Journal*, Vol. 66 (March), pp. 25-48.
- Ruttan, Vernon, 2002, "Productivity Growth in World Agriculture: Sources and Constraints." *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 16(4), pp:161-84.
- Senhadji, Abdelhak, 2000, "Sources of Economic Growth: An Extensive Growth Accounting Exercise," *IMF Staff Papers*, Vol. 47 (1), pp. 129-57.
- Solow, Robert, 1956, "A Contribution to the Theory of Economic Growth," *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 70, pp. 65-94.
- Vera-Martin, Mercedes, 2000, "Long-Run Growth in Mali, Niger, and Senegal," (unpublished; Washington: International Monetary Fund).
- Wane, Abdoul Aziz, 2004, "Growth and Convergence in WAEMU Countries," IMF Working Paper No. 04/198 (Washington: International Monetary Fund).

Burundi – Résumé des sources de croissance (section B)

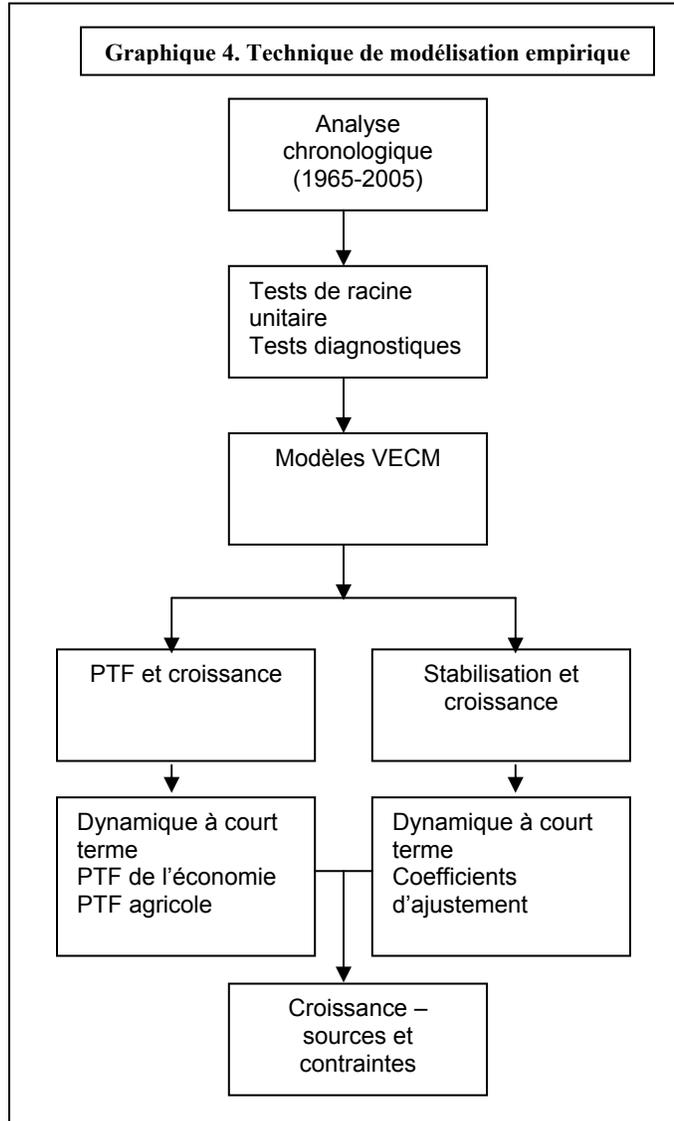
Sources de croissance	Aspects positifs	Contraintes
Cultures vivrières	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'autosuffisance alimentaire (riz, bananes, pêche, élevage, maïs, etc.) • Quelque 50 % du PIB • <u>Main-d'œuvre en 2005</u> : environ 2 300 000 travailleurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Irrigation sous-développée • Droits de propriété inadéquats
Café	<ul style="list-style-type: none"> • 5 à 6 % du PIB • Principale culture d'exportation (entre 60 et 70 % des exportations de produits) • Potentiel sous-exploité (deux fois la production actuelle) • <u>Main-d'œuvre en 2005</u> : environ 750 000 exploitants 	<ul style="list-style-type: none"> • Intervention fréquente de l'OCIBU dans la commercialisation • Diminution de la productivité en raison du vieillissement des installations
Thé	<ul style="list-style-type: none"> • Deuxième culture d'exportation en importance (quelque 22 % des exportations) • Potentiel sous-exploité (22 000 tonnes dans 15 ans contre 7 000 tonnes en 2005) • Superficie nécessaire moindre que celle des autres cultures • Constance des revenus 12 mois par année • <u>Main-d'œuvre en 2005</u> : environ 50 000 exploitants 	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise gestion financière de l'OTB (organisme parapublic) • Détérioration de la situation financière • Monopole de la commercialisation
Coton	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisations : textiles, produits en cuir et huile • La production pourrait passer de quelque 9 000 tonnes de fibres en 2005 à environ 30 000 tonnes en 2012. 	<ul style="list-style-type: none"> • Production minée par le conflit civil • Insolvabilité de la COTEBU • La COGERCO et la COTEBU détiennent le monopole de la commercialisation et sont aux prises avec des problèmes financiers et des problèmes de gestion • La COGERCO se soucie davantage de la commercialisation que de la formation des exploitants et du contrôle de la qualité
Sucre		<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des prix intérieurs • Distorsion causée par l'intervention de l'État par l'entremise de la SOSUMO, un organisme parapublic

Sources de croissance	Aspects positifs	Contraintes
Huile de palme	<ul style="list-style-type: none"> 75 % de la production fait appel à des techniques modernes L'amélioration de la productivité peut doubler la production d'ici 2012. 	<ul style="list-style-type: none"> Superficie disponible limitée (3 000 hectares tout au plus)
Services	<ul style="list-style-type: none"> Deuxième secteur en importance pour ce qui est de la contribution au PIB (quelque 30 % en moyenne entre 2000 et 2005) Le secteur peut tirer profit dans une large mesure des avantages externes de l'agriculture et de la fabrication. Le grand potentiel touristique n'a pas encore été évalué. 	<ul style="list-style-type: none"> Mauvaises infrastructures publiques Pénurie d'énergie
Mines	<ul style="list-style-type: none"> Nickel : réserves estimées à plus de 200 millions de tonnes Or : Réserves éventuellement importantes Pétrole : Présence de pétrole attestée dans le lac du bassin de la Ruzizi (il faut poursuivre l'exploration pour évaluer les réserves) 	<ul style="list-style-type: none"> <u>Nickel</u> : Le Code d'investissement minier doit être mis à jour au nom de l'équité et de la transparence. <u>Nickel</u> : L'énergie nécessaire à l'amélioration de l'exploitation représente environ 60 mégawatts, soit l'équivalent de la demande nationale, alors que le pays est aux prises avec une pénurie d'énergie. <u>Or</u> : Les petits producteurs aurifères ne sont ni formés, ni protégés, ni organisés. <u>Pétrole</u> : Il se peut que les gisements probables aillent au-delà des frontières du Burundi.
Main-d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Abondante et peu coûteuse 	<ul style="list-style-type: none"> Main-d'œuvre non spécialisée Le Code du travail de 1976 n'a pas été harmonisé avec le Code de sécurité sociale et la réglementation internationale du travail. Aucun salaire minimum (Le salaire actuel de 0,16 \$EU, en vigueur depuis 1982, est désuet.) Hétérogène et segmentée
Privatisation des entreprises publiques	<ul style="list-style-type: none"> Quelque 32 entreprises publiques de tous les secteurs productifs du pays sont en attente de privatisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Maximisation de la rente Effet de distorsion sur la prestation des services et impact sur l'efficacité économique
Source : autorités burundaises.		

Burundi – Méthodologie économétrique et données utilisées à la section C

65. Nous débutons par une spécification minimale du modèle de croissance néoclassique standard (modèle 1), pour ensuite utiliser sa version étendue (modèle 2) afin de tenir compte de la rareté des terres, une situation particulière au Burundi. L'échantillon est constitué de données annuelles de la période 1965-2005. En raison du caractère cyclique des variations annuelles, par exemple, de la production, nous avons intégré des variables explicatives à court terme aux équations estimées.

66. Le modèle vectoriel à correction d'erreurs (VECM) convient bien à l'analyse à court et à long terme⁴². Nous avons employé un modèle VAR, le VECM, qui combine l'analyse de cointégration et l'analyse de série chronologique autorégressive vectorielle. Essentiellement, l'analyse de cointégration vise (i) à vérifier la présence de relations stationnaires à long terme entre les variables; (ii) à estimer les paramètres à long terme β s (vecteurs de cointégration); (iii) à estimer les coefficients des ajustements à long terme α s (coefficients de concentration); (iv) à utiliser des données à long terme pour estimer des VECM qui décrivent les dynamiques à court terme.



67. En outre, les VECM inhérents au système VAR cointégré distinguent nettement les effets selon qu'ils sont à long terme ou à court terme, et peuvent donc être utilisés pour analyser les politiques.

⁴² Le VECM permet également de tenir compte des corrélations factices et des biais d'exogénéité, car il a été conçu pour des séries chronologiques non stationnaires. Une régression simple par les MCO ou le fait d'ignorer la non-stationnarité et les problèmes d'endogénéité fausse souvent l'analyse.

68. Solow (1957) est la référence classique; il a utilisé la théorie de la comptabilité de la croissance pour établir un lien entre les progrès techniques et les variations de la productivité. Selon la théorie de la croissance endogène (Romer, 1994), la croissance liée à la PTF est le fruit de l'interaction des idées et de l'accumulation des connaissances, qui assurent au capital humain et au capital matériel un rendement croissant. Nous avons défini l'augmentation de la PTF comme la variation annuelle de la production globale qui ne peut être expliquée par les variations des facteurs de production.

Tableau II. Tests de racine unitaire : tests de Dickey-Fuller augmenté et de Phillips-Perron

		Dickey-Fuller augmenté (DFA)				Phillips-Perron (PP)	
		Niveau		Différence ordre 1		Niveau	Diff. ordre 1
		Sans tend. ^{1/}	Tendance ^{2/}	Sans tend. ^{4/}	Tendance	Tendance	Tendance
Variables globales							
Log du PIB réel par travailleur	GDP	-1,783274	-1,155319	-5.764329*	-6.833269*	-1,155319	-7.033721*
<i>Retard optimal</i> ^{3/}		0	0	0	0	0	3
Log du stock de capital par travailleur	CAP	-1,543875	-1,977566	-4.857046*	-6.06557*	-1,577671	-6.160412*
<i>Retard optimal</i>		1	1	0	0	4	3
Log des terres arables par travailleur	LAND	-1,039177	-3,236617	-5.265501*	-5.47518*	-2,420105	-5,435727
<i>Retard optimal</i>		1	1	0	0	5	4
Variables du secteur agricole							
Log de la valeur ajoutée par travailleur	GDP_AGRI	-1,352832	-1,675760	-5.91013*	-6.230186*	-1,350219	-8.754123*
<i>Retard optimal</i>		0	0	0	0	11	19
Log du stock de capital par travailleur	K_AGRI	-2,510763	-2,626451	-4.671937*	-4.641905*	-1,782635	-4.659412*
<i>Retard optimal</i>		1	1	0	0	4	2
Log des terres arables par travailleur	LAND	-0,668116	-2,798955	-6.828133*	-7.436972*	-4,854037	-7.399827*
<i>Retard optimal</i>		0	7	0	0	20	2
Variables du modèle de la demande							
Log du PIB réel	GDP	-2,492667	-1,449022	-5.672704*	-6.149044*	-1,455169	-6.153558*
<i>Retard optimal</i>		0	0	0	0	3	2
Log des dépenses publiques	EXP	-0,736571	-2,583203	-5.271828*	-5.204629*	-2,059328	-5.197175*
<i>Retard optimal</i>		0	1	0	0	0	4
Log du crédit au secteur privé	CRED	-1,858760	-3,975592	-7.417558*	-7.393622*	-2,307997	-7.383372*
<i>Retard optimal</i>		0	3	0	0	0	1
Log du stock de capital public	K_G	-1,418259	-2,045605	-5.355857*	-5.388971*	-0,765443	-4.522232*
<i>Retard optimal</i>		2	2	0	0	4	3
Log des investissements privés	I_INV	-1,872633	-1,858894	-7.967581*	-7.890937*	-1,716540	-7.890937*
<i>Retard optimal</i>		0	0	0	0	1	0
Log de l'indice des prix à la consommation	CPI	-1,733368	-1,053533	-5.15158*	-4.849803*	-1,015153	-4.851253*
<i>Retard optimal</i>		6	6	6	0	2	3
Log des exportations	EXPORT	-2,015555	-1,177250	-9.943828*	-10.27388*	-1,786354	-10.63657*
<i>Retard optimal</i>		1	1	0	0	3	2
Log des précipitations	RAIN	-1,903877	-1,857524	-5.737046*	-5.25557*	-1,665671	-7.160412*
<i>Retard optimal</i>		1	1	0	0	4	3

1/ La régression comprend une ordonnée à l'origine sans tendance linéaire.

2/ Les régressions comprennent une ordonnée à l'origine avec tendance linéaire.

3/ Le retard optimal renvoie à l'ordre de l'augmentation établi suivant le critère d'information de Schwarz pour le test DFA, et l'amplitude est déterminée au moyen de la méthode Newey-West et du noyau de Bartlett pour le test PP.

4/ L'astérisque (*) indique le rejet de l'hypothèse nulle de la racine unitaire au niveau critique de 95 %, comme dans MacKinnon (1991).

Burundi – Fondements économétriques des sections C et D

Fonctions de production :

Soit Y_t la production; A_t , la PTF; K_{1t} , le capital matériel; K_{2t} , le capital terrien; L_t , la main-d'œuvre. Soit le modèle 1 et le modèle 2 :

$$Y_t = A_t K_{1t}^\beta L_t^{1-\beta} \tag{III1}$$

$$Y_t = A_t K_{1t}^{\beta_1} K_{2t}^{\beta_2} L_t^{1-\beta_1-\beta_2} \tag{III2}$$

En divisant chaque équation par L_t et en prenant le logarithme naturel, on obtient :

$$y_t = \beta k_{1t} + a_t \text{ (A3) pour le modèle 1 et,} \tag{III3}$$

$$y_t = \beta_1 k_{1t} + \beta_2 k_{2t} + a_t \text{ (A4) pour le modèle 2,} \tag{III4}$$

$$\text{où } y_t = \text{Ln} \left[\frac{Y_t}{L_t} \right], k_{1t} = \text{Ln} \left[\frac{K_{1t}}{L_t} \right], k_{2t} = \text{Ln} \left[\frac{K_{2t}}{L_t} \right] \text{ et } a_t = \text{Ln} \left[\frac{A_t}{L_t} \right]$$

Représentation économétrique :

Soit $X'_t = (y_t, k_{1t})$ pour le modèle 1 ou $X'_t = (y_t, k_{1t}, k_{2t})$ pour le modèle 2. De façon générale, supposons que X_t est un vecteur $n \times 1$ et que toutes les variables correspondent tout au plus à I(1). Le modèle VAR(p) suivant illustre les interactions dynamiques entre y_t , k_{1t} , k_{2t} et a_t .

$$X_t = \sum_{i=1}^p \pi_i X_{t-i} + \phi a_t + \lambda DUM_{t\tau} + u_t \tag{III5},$$

où π_i ($i = 1, \dots, p$) et ϕ sont des vecteurs de paramètres inconnus et λ est le coefficient de la variable fictive de la guerre $DUM_{t\tau}$, qui est définie comme suit :

$$DUM_{t\tau} = \begin{cases} 0, & t < \tau = 1993 \\ 1, & \tau = 1993 \leq t \leq \tau = 2000 \\ 0, & t > \tau = 2000 \end{cases} \tag{III6},$$

En soustrayant x_{t-1} des deux parties de l'équation A5 et en réarrangeant les termes, on obtient la représentation vectorielle avec correction d'erreurs (A5) suivante :

$$\Delta X_t = \Pi X_{t-1} + \sum_{i=1}^{p-1} \Gamma_i \Delta X_{t-i} + \sum_{i=0}^{p-1} \chi_i \Delta DUM_{t-i,\tau} + \phi a_t + v_t \tag{III7}$$

où :

$$\Pi = -\left[I - \sum_{i=1}^p \pi_i \right], \Gamma_i = -\left[\sum_{j=i+1}^p \pi_j \right], \quad i = (1, \dots, p-1), \text{ et, tiré de Lutkepohl et Saikkonen}$$

$$(2000c), \chi_i = \begin{cases} \lambda, & i = 0 \\ -\Gamma_i \lambda, & i = 1, \dots, p-1 \end{cases} \quad (\text{III8})$$

- A7 indique l'importance du rang de Π et Π détermine comment le niveau du processus X_{t-1} entre dans le système.
- Soit $\text{rang}(\Pi) \leq r$; par conséquent, Π peut être récrit comme suit : $\Pi = \alpha\beta'$, où α et β sont des vecteurs $n \times r$. L'hypothèse statistique de la cointégration repose sur le rang de Π . On sait que :
 - Si $\text{rang}(\Pi) = n$, toutes les variables X_{t-1} sont stationnaires (I(0)).
 - Si $\text{rang}(\Pi) = 0$, alors ΔX_t est stationnaire.
 - Si $0 < \text{rang}(\Pi) = r < n$, il existe r relations de cointégration.

Dans la dernière condition,

- les relations $\beta' X_{t-1}$ sont les relations de cointégration, et les coefficients β sont les paramètres à long terme;
- les coefficients de α , qui sont les paramètres de concentration, sont interprétés comme la vitesse de l'ajustement pour atteindre l'équilibre de long terme dans la projection de référence;
- les coefficients de Γ_i sont les coefficients à court terme.

D'après Saikkonen et Lutkepohl (2000 et 2000d), les équations à correction d'erreurs qui présentent un intérêt sont :

Pour le modèle 1 :

$$\Delta y_t = \alpha CI_{t-1} + \sum_{i=1}^{p-1} \Gamma_{yi} \Delta y_{t-i} + \sum_{i=0}^{p-1} \Gamma_{ki} \Delta k_{1t-i} + \phi \alpha_t + \sum_{i=1}^{p-1} \chi_i \Delta DUM_{t-i,\tau} + u_t$$

(III9)

où $CI_t = y_t - \beta k_{1t} - a_t$ ⁴³ .
 (III10)

Pour le modèle 2 :

$$\Delta y_t = \alpha CI_{t-1} + \sum_{i=1}^{p-1} \Gamma_{yi} \Delta y_{t-i} + \sum_{i=0}^{p-1} \Gamma_{k_1 i} \Delta k_{1t-i} + \sum_{i=0}^{p-1} \Gamma_{k_2 i} \Delta k_{2t-i} + \phi a_t + \sum_{i=1}^{p-1} \chi_i \Delta DUM_{t-i, \tau} + u_t$$
 ⁴⁴
 (III11), où

$$CI_t = y_t - \beta_1 k_{1t} - \beta_2 k_{2t} - a_t$$

 (III12).

La PTF est le résidu estimé (\hat{u}_t).

⁴³ a_t peut être exprimé comme suit : $a_t = a_0 + a_1 t$.

⁴⁴ Johansen (1995a) considère que la version avec ordonnée à l'origine de A10 repose sur le test du ratio de vraisemblance, qui est le test de la trace. Lutkepohl et Saikkonen (1999, 2000 et 2000d) ont proposé une procédure en deux étapes fondée sur la méthode des MCO et une régression de rang réduit qui applique un test de type ratio de vraisemblance.

Burundi – Effets directs et indirects du secteur agricole sur le PIB

Pour évaluer la contribution de l'agriculture à la croissance, on peut mesurer ses effets directs et indirects.

$$GDP = [AGRI_VA]^{AGRI_SHARE} [NONAGRI_VA]^{1-AGRI_SHARE} \quad (IV1)$$

$$\frac{\partial \ln(GDP)}{\partial \ln(AGRI_VA)} = \left[AGRI_SHARE + (1 - NONAGRI_SHARE) \times \frac{\partial \ln(NONAGRI_VA)}{\partial \ln(AGRI_VA)} \right] \quad (IV2)$$

où :

- GDP est le PIB réel (100=2000);
- AGRI_VA est la valeur ajoutée par le secteur agricole aux prix constants (100=2000);
- NONAGRI_VA est la valeur ajoutée non agricole totale aux prix constants (100=2000);
- AGRI_SHARE est la part du PIB correspondant à la valeur ajoutée par le secteur agricole aux prix constants;
- NONAGRI_VA et AGRI_SHARE sont dérivés des séries GDP et AGRI_VA durant la période 1965-2005.

Tiré de (IV2), AGRI_SHARE est l'effet direct de la variation de la production du secteur agricole/production; $\left[(1 - NONAGRI_SHARE) \times \frac{\partial \ln(NONAGRI_VA)}{\partial \ln(AGRI_VA)} \right]$ est l'effet indirect.

(IV3)

Burundi – Résultats empiriques détaillés de la section C

Tableau V1. Analyse de l'offre : tests de signification des variables

Variable	Code	Modèle global sans terres			Modèle global avec les terres		
		Test F	Valeur	[Prob]	Test F	Value	[Prob]
Terres arables par travailleur	LAND				F(15,44)	2,869	[0.0033]**
Capital matériel par travailleur	CAP	F(10,44)	11,106	[0.0000]**	F(15,44)	6,3497	[0.0000]**
PIB par travailleur	GDP	F(10,44)	2,1446	[0.0406]*	F(15,44)	1,4394	[0.1718]
Variable fictive guerre de 1993-2000	WAR	F(2,22)	4,7111	[0.0198]*	F(3,16)	2,4497	[0.1011]
Termes constants	Constant	F(2,22)	16,433	[0.0000]**	F(3,16)	4,2434	[0.0219]*
Tendance	Trend	F(2,22)	12,383	[0.0002]**	F(3,16)	4,0199	[0.0262]*
		Modèle secteur agr. sans terres			Modèle secteur agr. avec les terres		
Terres arables par travailleur	LAND				F(6,52)	116,14	[0.0000]**
Capital matériel par travailleur agr.	K_AGRI	F(4,58)	43,955	[0.0000]**	F(6,52)	19,839	[0.0000]**
Valeur ajoutée réelle par trav. agr.	GDP_AGRI	F(4,58)	7,3732	[0.0001]**	F(6,52)	4,3442	[0.0207]*
Variable fictive guerre de 1993-2000	WAR	F(2,29)	9,0236	[0.0009]**	F(3,26)	5,7892	[0.0036]**
Termes constants	Constant	F(2,29)	6,4923	[0.0047]**	F(3,26)	11,184	[0.0001]**

Tableau V2. Analyse de l'offre : tests de la signification
des retards 1 à 5

Modèle global sans terres					
	Test F	Valeur	[Prob]	AIC	SC
Modèle intégral				-9,51625	-8,37259
Retard 5 - 5	F(4,44)	2,3321	[0.0705]	-9,35392	-8,38621
Retard 4 - 5	F(8,44)	2,1402	[0.0518]	-9,30335	-8,51159
Retard 3 - 5	F(12,44)	1,78	[0.0820]	-9,39147	-8,77566
Retard 2 - 5	F(16,44)	2,0172	[0.0337]*	-9,30483	-8,86497
Retard 1 - 5	F(20,44)	22,446	[0.0000]**	-5,79503	-5,53111
Modèle global avec les terres					
Modèle intégral				-15,0351	-12,6598
Retard 5 - 5	F(9,39)	1,1618	[0.3456]	-14,9582	-12,9788
Retard 4 - 5	F(18,45)	1,1786	[0.3176]	-14,9574	-13,3738
Retard 3 - 5	F(27,47)	1,2184	[0.2709]	-14,9949	-13,8073
Retard 2 - 5	F(36,48)	1,4224	[0.1262]	-14,8901	-14,0983
Retard 1 - 5	F(45,48)	10,36	[0.0000]**	-10,5076	-10,1118
Modèle du secteur agricole sans terres					
Modèle intégral				-4,3534	-3,29772
Retard 5 - 5	F(4,46)	0,62362	[0.6480]	-4,47001	-3,59027
Retard 4 - 5	F(8,46)	0,64667	[0.7345]	-4,58469	-3,8809
Retard 3 - 5	F(12,46)	0,47229	[0.9207]	-4,78769	-4,25985
Retard 2 - 5	F(16,46)	0,66079	[0.8157]	-4,82852	-4,47663
Retard 1 - 5	F(20,46)	18,194	[0.0000]**	-1,09008	-0,914133
Modèle du secteur agricole avec les terres					
Modèle intégral				-11,4132	-9,16984
Retard 5 - 5	F(9,41)	0,82539	[0.5966]	-11,5126	-9,66518
Retard 4 - 5	F(18,48)	1,7291	[0.0667]	-11,0125	-9,56095
Retard 3 - 5	F(27,50)	1,4973	[0.1072]	-11,1902	-10,1345
Retard 2 - 5	F(36,50)	17687	[0.0309]	-11,0177	-10,3579
Retard 1 - 5	F(45,51)	49,161	[0.0000]**	-2,662	-2,39808

Tableau V3. Analyse de l'offre : corrélation entre les tests de normalité globale, effectifs et ajustés

Modèle global sans terres			
Modèle global sans terres			
Variable	CAP	GDP	
Coefficient de la corrélation	0,99074	0,93453	
Vecteur du test de normalité	Chi ² (4)=5.274[0.2600]		
Modèle global avec les terres			
Modèle global avec les terres			
Variable	CAP	GDP	LAND
Coefficient de la corrélation	0,99158	0,96283	0,98649
Vecteur du test de normalité	Chi ² (6)=18.375[0.0054]**		
Modèle du secteur agricole sans terres			
Modèle du secteur agricole sans terres			
Variable	K_AGRI	GDP_AGRI	
Coefficient de la corrélation	0,9800	0,87261	
Vecteur du test de normalité	Chi ² (4)=11.264[0.0237]*		
Modèle du secteur agricole avec les terres			
Modèle du secteur agricole avec les terres			
Variable	K_AGRI	GDP_AGRI	LAND
Coefficient de la corrélation	0,98328	0,94179	0,99876
Vecteur du test de normalité	Chi ² (6)=14.947[0.0207]*		

Tableau V4. Analyse de l'offre : analyse de cointégration, 1970 à 2005

	Modèle global sans terres		
Hypothèse nulle : rang ≤	0	1	
Valeur propre		0,63011	
Stat de la trace	53,334	17,53	
Test [Prob]	[0.000] **	[0.000] **	
	Modèle global avec les terres		
Hypothèse nulle : rang ≤	0	1	2
Valeur propre		0,65214	0,57719
Stat de la trace	84,658	46,644	15,654
Test [Prob]	[0.000] **	[0.000] **	[0.013] *
	Modèle du secteur agricole sans terres		
Hypothèse nulle : rang ≤	0	1	
Valeur propre		0,64009	
Stat de la trace	41,007	24,3591	
Test [Prob]	[0.000] **	[0.000] **	
	Modèle du secteur agricole avec les terres		
Hypothèse nulle : rang ≤	0	1	2
Valeur propre		0,65555	0,59249
Stat de la trace	77,2391	53,945	15,004
Test [Prob]	[0.000] **	[0.000] **	[0.013] *

(*) et (**) indiquent que l'hypothèse nulle est rejetée au niveau significatif de 10 et de 5 %, respectivement.

Burundi – Résultats empiriques détaillés de la section D

Tableau VI1. Analyse de la demande : tests de la signification des variables

Variable	Code	Modèle global sans terres		
		Test F	Valeur	[Prob]
Dépenses courantes publiques	EXP	F(21,17)	3,2325	[0.0086]**
Stock de capital public	K_G	F(21,17)	3,5789	[0.0050]**
Crédit au secteur privé	CRED	F(21,17)	2,8754	[0.0150]*
Investissements privés	PRIV	F(21,17)	2,8711	[0.0156]*
PIB réel	GDP	F(21,17)	2,9443	[0.0142]*
Exportations	X	F(21,17)	2,0466	[0.0692]
Indice des prix à la consommation	CPI	F(21,17)	12,191	[0.0000]**
Précipitations	RAIN	F(7,6)	8,3699	[0.0126]*
Variable fict. guerre de 1993-2000	WAR	F(7,6)	22,623	[0.0007]**
Termes constants	Constant	F(7,6)	7,2541	[0.0139]*

Tableau VI2. Analyse de la demande : tests de la signification des retards 1 à 3

	Test F	Valeur	[Prob]	AIC	SC
Modèle intégral				-8,2781	-0,888341
Retard 3 - 3	F(49,34)	2,1205	[0.0116]*	-3,98955	1,24486
Retard 2 - 3	F(98,46)	2,3787	[0.0007]**	-2,41806	0,661003
Retard 1 - 3	F(147,50)	15,604	[0.0000]**	9,10867	10,0324

Tableau VI3. Analyse de l'offre : corrélation entre les tests de normalité globale, effectifs et ajustés

Analyse de la demande							
Variable	EXP	K_G	CRED	PRIV	GDP	X	CPI
Coefficient de la corrélation	0,97773	0,99842	0,92749	0,94369	0,99282	0,93692	0,99851
Vecteur du test de normalité	Chi ² (14)= 38.355 [0.0005]**						

Tableau VI4. Analyse de la demande : analyse de cointégration, 1970 à 2005

Hypothèse nulle : rang <=	Test de rang						
	0	1	2	3	4	5	6
Valeur propre		0,94999	0,85124	0,72802	0,68458	0,56268	0,49879
Stat de la trace	331,37	223,53	154,94	108,06	66,524	36,748	11,882
Test [Prob]	[0.000] **	[0.000] **	[0.000] **	[0.000] **	[0.000] **	[0.001] **	[0.063]

(*) et (**) indiquent que l'hypothèse nulle est rejetée au niveau significatif de 10 et de 5 %, respectivement.

IV. RÉFORMES DE LA GESTION DES DÉPENSES PUBLIQUES AU BURUNDI⁴⁵

A. Introduction

69. **Le gouvernement élu en août 2005 après 12 années de guerre civile a fait de la gouvernance et de la lutte contre la corruption l'objectif premier de son administration.**

Il est vrai que les bailleurs de fonds insistent de plus en plus sur la gouvernance dans leurs relations avec les pays, et que cette question est au cœur des réformes prévues par le programme FRPC. Pour renforcer la gouvernance, le Burundi pourrait entre autres respecter les normes régionales et internationales de transparence budgétaire. Comme dans la plupart des pays pauvres très endettés, il est essentiel d'améliorer considérablement la gestion des dépenses publiques pour assurer un suivi efficace des dépenses sociales (des dépenses de lutte contre la pauvreté notamment) et d'accroître la transparence budgétaire⁴⁶. Il convient plus que jamais d'affecter et d'utiliser une plus grande part des crédits à la lutte contre la pauvreté.

70. **Le présent document vise principalement à évaluer la gestion budgétaire actuelle des dépenses publiques afin de déceler les lacunes et de déterminer quelles réformes restent à mettre en œuvre.** À des fins de comparaison, nous utiliserons les indicateurs établis par la Banque mondiale et le FMI pour les dépenses publiques, soit l'évaluation de la capacité de suivi de l'exécution des dépenses des PPTE et plan d'action (AAP)⁴⁷. Nous analyserons également la transparence budgétaire générale du Burundi par rapport au *Code de bonnes pratiques* (du FMI) *en matière de transparence des finances publiques*⁴⁸, afin de cerner les principales lacunes et les aspects de la gestion des dépenses publiques qui justifieraient des réformes complémentaires, éventuellement dans le cadre de programmes d'assistance technique. La section B analyse l'importance de la gestion des finances publiques pour la gestion macroéconomique, et explique pourquoi, à l'approche du point d'achèvement de l'initiative PPTE, le Burundi doit encore mieux contrôler ses dépenses de lutte contre la pauvreté et assurer la transparence de la gestion des finances publiques et adopter les meilleures pratiques à cet égard. La section C recommande des réformes

⁴⁵ Préparé par Alvaro Manoel.

⁴⁶ Le Burundi a atteint le point de décision au titre de l'initiative PPTE renforcée en août 2005. Cela lui assurera l'équivalent de quelque 40 millions de dollars EU en allègement de dette annuel au cours des 30 prochaines années. Au point d'achèvement, qui devrait être atteint au milieu de 2007, une opération sur l'encours de la dette est envisagée.

⁴⁷ Voir Fonds monétaire international (2001) et Banque mondiale (2003) pour la description des indicateurs et des tableaux types.

⁴⁸ Dans le présent document, nous ne réaliserons pas un exercice AAP, ni un module de rapport sur l'observation des normes et codes (RONC) sur la transparence des finances publiques. Aucun de ces documents n'a d'ailleurs été produit pour le Burundi. Les indicateurs de ces processus nous ont uniquement servi de références générales. Les renseignements de base sur les pratiques actuelles du Burundi en matière de gestion des finances publiques sont tirés des rapports d'assistance technique et des documents produits par le FMI et la Banque mondiale au cours des trois dernières années. Durant les consultations au titre de l'article IV, nous avons eu la possibilité d'aborder ces questions avec les autorités.

complémentaires de la gestion des dépenses publiques afin que le pays continue à améliorer le suivi de l'exécution des dépenses et à accroître la transparence budgétaire. Nos conclusions sont présentées à la section D.

B. Poursuite des réformes de la gestion des dépenses publiques au Burundi

Stabilité macroéconomique et contrôle budgétaire

71. **La stabilité macroéconomique, une forte croissance viable et la réduction de la pauvreté sont des retombées favorables d'une gestion saine des finances publiques**⁴⁹. Le développement du secteur privé passe par la stabilité macroéconomique, qui repose sur des politiques financières (monétaire et budgétaire) judicieuses. Une bonne gestion des finances publiques est également essentielle afin que les autorités disposent de ressources suffisantes pour stimuler la croissance, lutter contre la pauvreté et contrôler la dette publique et la dette extérieure dans une optique de viabilité financière. La stabilité macroéconomique a été un objectif prépondérant des programmes des autorités burundaises et du programme FRPC qui prévoit des réformes budgétaires énergiques. Au Burundi, la réforme budgétaire a beaucoup contribué aux progrès réalisés sur la voie de la stabilité macroéconomique depuis 2004 et demeurera la pierre angulaire du programme. Le programme bénéficiant de l'appui du FMI a pour objectifs (i) la stabilité macroéconomique; (ii) l'amélioration de la transparence et de la gouvernance; (iii) la croissance économique à long terme par le développement du secteur privé.

72. **Toutefois, une politique budgétaire efficace passe par des institutions solides, notamment en matière de gestion des dépenses.** Le redressement des finances publiques, tout particulièrement le contrôle des dépenses, devrait demeurer en tête de liste des priorités du Burundi, et devrait bénéficier d'une assistance technique. En influant sur l'efficacité de l'affectation des ressources, les aspects microéconomiques de la gestion du secteur public ont une incidence déterminante sur la politique et le contrôle budgétaires dans l'optique de la stabilité macroéconomique. Il convient donc d'analyser les lacunes de la gestion des dépenses de l'État burundais par rapport aux indicateurs régionaux et internationaux, en vue de déterminer quelles autres réformes doivent être réalisées à cet égard.

L'initiative PPTE et l'importance du renforcement du contrôle des dépenses publiques

73. **Un des déclencheurs du point d'achèvement de l'initiative PPTE consiste à démontrer qu'une plus grande part du budget de l'État burundais est réellement affectée aux programmes de lutte contre la pauvreté.** Il est facile de budgétiser des dépenses de lutte contre la pauvreté; il est cependant beaucoup plus difficile de s'assurer que les crédits sont bien utilisés et systématiquement comptabilisés. L'augmentation de l'allègement supplémentaire de la dette et la possibilité d'une augmentation imminente de l'aide extérieure font en sorte que les bailleurs de fonds vérifieront avec plus de diligence si

⁴⁹ Voir Abed et Gupta (2002), et Gupta et autres (2005).

leurs ressources servent à réduire la pauvreté, sont versées à leurs destinataires et contribuent comme prévu à la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire.

74. **Un système efficace de gestion des dépenses publiques devrait amener les bailleurs de fonds à assouplir leurs exigences en matière de rapports et confirmer aux contribuables burundais et aux partenaires de développement que les fonds sont utilisés comme prévu.** Cela est d'autant plus urgent que, de plus en plus, l'aide au développement prend la forme d'un soutien budgétaire. Les instruments établis par des institutions multilatérales ces dernières années font ressortir l'importance de la gestion des dépenses publiques. L'encadré 1 résume les principaux instruments que ces institutions utilisent pour analyser les systèmes budgétaires et les capacités de gestion des dépenses publiques. Tous ces instruments couvrent à tout le moins l'exécution du budget, ce qui témoigne du rôle capital de cet aspect dans le cadre de la politique budgétaire. Les instruments renferment également des recommandations sous forme de plans d'action afin de combler les lacunes et d'amener le pays à respecter des normes acceptables.

Encadré 1 – Instruments d'évaluation des capacités de gestion des dépenses publiques

- **Revue des dépenses publiques (PER).** Cet instrument de la Banque mondiale analyse les premières étapes du processus budgétaire, évalue le programme de dépenses publiques du pays, vérifie les progrès réalisés relativement aux exigences en matière de responsabilité et présente au gouvernement une évaluation extérieure de son budget.
- **Évaluation de la responsabilité financière du pays (CFAA).** Effectuée par la Banque mondiale, cette analyse porte sur les dernières étapes du processus budgétaire : les contrôles comptables et internes, la communication de l'information financière, la transparence budgétaire et l'audit.
- **Examen de l'environnement de la passation des marchés dans les pays emprunteurs (CPAR).** La Banque mondiale analyse en profondeur le système de passation des marchés publics du pays –lois, responsabilités et capacités organisationnelles, procédures et pratiques opérationnelles – et établit un plan d'action détaillé pour renforcer les institutions.
- **Évaluation de la capacité de suivi de l'exécution des dépenses des PPTE et plan d'action (AAP des PPTE).** Réalisé par la Banque mondiale et le FMI, cet exercice vise à déterminer dans quelle mesure les systèmes de gestion des dépenses publiques attestent que l'allègement de la dette contribue à réduire la pauvreté. Les AAP évaluent la capacité du pays d'élaborer un programme de dépenses, de l'exécuter et de produire des rapports actuels et fiables sur les résultats.
- **Cadre de mesure de la performance de la gestion des finances publiques (PEFA).** Ce programme, qui est réalisé par la Banque mondiale, le FMI et d'autres partenaires, a remplacé les AAP au second semestre de 2005. Les indicateurs du PEFA sont plus généraux et reposent sur une approche différente relativement au champ d'application et au système de notation.
- **Rapports sur la transparence en matière de finances publiques (rapports sur l'observation des normes et codes – RONC).** Le FMI évalue la transparence en matière de finances publiques par rapport à 37 bonnes pratiques regroupées sous quatre grands principes : la définition claire des rôles et des responsabilités; l'accès du public à l'information; la transparence de l'établissement et de l'exécution du budget et des rapports y afférant; la garantie d'intégrité.
- **Audits de la Commission européenne.** Principalement en effectuant des audits financiers et techniques, la Commission vérifie la légalité, la légitimité et la conformité des dépenses publiques du pays par rapport à l'aide qu'elle lui fournit.

75. Dans le présent document, nous nous sommes reportés aux AAP pour réaliser une évaluation préliminaire de la gestion actuelle des dépenses publiques au Burundi. Nous identifierons également les éléments qui doivent être améliorés. À l'approche du point d'achèvement de l'initiative PPTE et dans l'éventualité d'une augmentation de l'aide et des crédits accordés par les bailleurs de fonds, il importe plus que jamais que le Burundi produise des rapports fiables sur l'exécution du budget et les dépenses de lutte contre la pauvreté. Dans les paragraphes qui suivent, nous utiliserons les rapports sur la transparence en matière de finances publiques (module de RONC) pour analyser la gestion budgétaire au Burundi dans une perspective plus vaste, en effectuant des comparaisons avec les meilleures pratiques internationales.

76. Les AAP renferment 16 indicateurs de la capacité de gestion des dépenses des PPTE soutenus par la Banque mondiale et le FMI⁵⁰. Les AAP visent : (i) à évaluer la capacité de suivi de l'exécution des dépenses publiques, notamment les dépenses de lutte contre la pauvreté; (ii) à mieux comprendre les risques associés aux dépenses de lutte contre la pauvreté, tout particulièrement dans le contexte de l'allégement de la dette; (iii) à préciser la contribution des bailleurs de fonds et l'assistance technique nécessaire à l'amélioration des systèmes de gestion des dépenses de lutte contre la pauvreté et des autres dépenses publiques. Les indicateurs s'articulent autour de trois dimensions de la gestion des dépenses publiques : l'établissement du budget, son exécution et les rapports budgétaires. Grâce à ces indicateurs, nous disposons des renseignements de base dont nous avons besoin pour l'identification et le suivi des dépenses fonctionnelles, économiques et ciblées.

77. La plupart des 26 pays évalués au moyen d'un processus AAP jusqu'en 2004 doivent améliorer considérablement leur système de gestion des dépenses publiques de manière que le suivi de ces dépenses soit fiable (graphique 1)⁵¹. Seulement 2 pays, la Tanzanie et le Mali, doivent apporter de légères modifications; 5 pays respectaient 8 à 11 indicateurs et devaient donc procéder à une révision plus importante; 19 pays, qui satisfaisaient à 7 indicateurs ou moins, devaient réaliser une refonte en profondeur de leur système. Il faut s'attendre à ce que le Burundi, un pays à faible revenu qui se relève d'une guerre civile, fasse piètre figure à cet égard. Dans le reste de la présente section, nous analyserons la conformité du Burundi eu égard aux 16 indicateurs AAP.

⁵⁰ Durant la seconde moitié de 2005, les indicateurs AAP des PPTE ont été remplacés par une nouvelle série de 28 indicateurs de qualité de la gestion des finances publiques (PEFA). Le PEFA est un programme réalisé en partenariat par la Banque mondiale, la Commission européenne, le Département pour le développement international du Royaume-Uni, le Secrétariat d'État aux affaires économiques de la Suisse, le Ministère français des affaires étrangères, le Ministère des affaires étrangères du Royaume de Norvège et le FMI. Si les nouveaux indicateurs sont fondés sur les indicateurs AAP des PPTE, le champ d'application est différent et plus vaste, et le système de notation a été modifié. Très peu de pays ayant été évalués depuis le remplacement, nous avons utilisé les indicateurs AAP pour lesquels des données comparables étaient disponibles aux fins de notre analyse.

⁵¹ L'évaluation des différents PPTE et les principaux documents sont accessibles à l'adresse suivante : <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTPUBLICSECTORANDGOVERNANCE/EXTPUBLICFINANCE/0,,contentMDK:20235429~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:1339564,00.html>

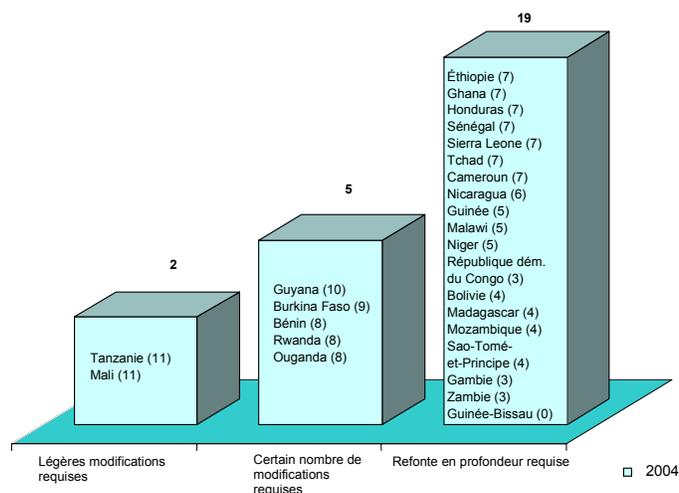
78. **Une analyse préliminaire révèle que le Burundi ne satisfait qu'à 3 des 16 indicateurs AAP** (tableau 1). Étant donné que cette analyse ne repose pas sur un processus AAP intégral, les résultats de l'évaluation doivent être interprétés avec prudence. Actuellement, le Burundi semble respecter les indicateurs de fiabilité du budget en tant que guide pour le future, pour la ponctualité de la comptabilisation des transactions et pour la classification budgétaire. Bien que le pays n'ait pas encore adopté de classification par programme, cela n'est pas suffisant pour affirmer que l'indicateur ne sera pas respecté puisque le pays rend déjà compte des dépenses selon la classification administrative économique et fonctionnelle. Les récentes améliorations apportées au chapitre de l'exécution et des rapports budgétaires permettront au Burundi de satisfaire à l'indicateur relatif à la régularité des rapports budgétaires internes dès que le rapport trimestriel sur l'exécution du budget sera consolidé et renfermera des comparaisons avec les années antérieures.

79. **On ne devrait pas s'étonner que le Burundi ne satisfasse pas à la plupart des 16 indicateurs AAP, étant donné que le long conflit civil ne s'est terminé que récemment.** Les guerres civiles qui ont secoué l'Afrique ont souvent eu pour conséquences la détérioration de la capacité de gestion macroéconomique et l'effondrement du système de contrôle des dépenses et de perception des recettes. Dans plusieurs cas, le relâchement du contrôle macroéconomique s'est traduit par la monétisation d'un déficit budgétaire en augmentation constante et a alimenté l'inflation. L'expérience des autres pays post-conflit fait ressortir l'importance d'un renforcement rapide du contrôle budgétaire et du suivi de l'exécution des dépenses – notamment de l'élaboration et de l'exécution du budget, et de la réforme de la fonction publique⁵². Toutefois, la réforme de la gestion des dépenses publiques amorcée récemment, tout particulièrement par la mise en œuvre en 2004-05 d'un système informatique de gestion financière (SIGEFI) provisoire⁵³ avec l'assistance technique des bailleurs de fonds, laisse entrevoir que le Burundi respectera sous peu d'autres indicateurs AAP. À ce stade, il est capital de consolider et d'approfondir cette réforme. Les autres mesures à prendre sont décrites à la section C.

⁵² Voir Calcoen (2004) pour une analyse de la reconstruction des institutions budgétaires en République démocratique du Congo.

⁵³ Ce système est également incomplet, car il n'est pas intégré et a très peu de capacités.

Graphique 1. Nécessité d'améliorer le système de gestion des dépenses publiques – classement des PPTE



(Nombre entre parenthèses = nombre total d'indicateurs satisfaits)

Source : Base de données AAP du FMI et de la Banque mondiale

Tableau 1. Burundi – Comparaison entre les indicateurs AAP des PPTE et les pratiques actuelles de gestion des dépenses publiques

Indicateurs AAP des PPTE	Situation actuelle au Burundi	Évaluation préliminaire
<p>1— Champ d’application du budget - Dans quelle mesure le champ d’application des informations budgétaires correspond-il à la définition du secteur des administrations publiques figurant dans le Manuel de statistiques de finances publiques (les administrations centrales, régionales et locales, ainsi que toutes les opérations de l’État, financées par le budget ou non)?</p>	<p>Le champ d’application est relativement vaste, car les activités de l’État demeurent centralisées – il n’y a pas d’administration ni de budget infranational. Toutefois, les recettes et les dépenses de plusieurs organismes et activités ne sont pas budgétisées. De même, les entités semi-autonomes restent en marge du processus d’exécution du budget.</p>	<p>Non respecté</p>
<p>2— Fonds extrabudgétaires : Dépenses financées par des sources extrabudgétaires faisant l’objet de déclarations insatisfaisantes. Selon cet indicateur, les activités extrabudgétaires ne devraient pas représenter plus de 3 % du budget total.</p>	<p>Les activités hors budget demeurent importantes. Les recettes et les dépenses du Fonds routier et de la Caisse de sécurité sociale sont toujours en marge du budget.</p>	<p>Non respecté</p>
<p>3— Fiabilité du budget comme guide pour le futur. Le budget mis en œuvre correspond-il à celui approuvé par le Parlement? Description du niveau et de la composition des résultats budgétaires au plan administratif ou fonctionnel en comparaison des crédits du budget initial.</p>	<p>D’après les données préliminaires de 2005, les dépenses engagées correspondent sensiblement aux crédits budgétaires initiaux : (i) environ 97 % des crédits affectés au titre des salaires et des achats de produits et services ont été utilisés comme prévu; (ii) le pourcentage est encore plus élevé dans le cas des contributions et des subventions (quelque 99 %); (iii) les versements d’intérêts sur la dette intérieure et la dette extérieure ne représentent qu’environ 78 % des crédits annuels, mais l’écart s’explique principalement par une mauvaise gestion de la dette; (iv) les dépenses en capital ont été plus volatiles, car elles sont liées à des projets financés par des bailleurs de fonds, et sont donc difficilement prévisibles, surtout dans un pays qui se relève d’un conflit.</p>	<p>Respecté</p>
<p>4— Inclusion (sans exception) du financement des bailleurs de fonds. Le financement des bailleurs de fonds est-il inclus dans le budget ou les rapports budgétaires de l’État?</p>	<p>Les activités hors budget demeurent monnaie courante au Burundi; les rapports sur les dépenses financées par les bailleurs de fonds sont donc incomplets. À l’instar de plusieurs PPTE, le Burundi ne satisfait pas à cet indicateur.</p>	<p>Non respecté</p>
<p>5— Classification. La classification du budget est-elle exhaustive, c’est-à-dire les dépenses budgétaires sont-elles classées sur une base administrative, économique, fonctionnelle et programmatique?</p>	<p>En 2004, Burundi a adopté un système unifié de classification fonctionnelle et économique des dépenses publiques, et un système de comptabilité en partie double. Actuellement, le système de gestion des dépenses publiques peut produire des rapports qui classent les dépenses sur des bases administrative, économique et fonctionnelle. Il n’y a pas de classification par programme.</p>	<p>Respecté</p>

Tableau 1. Burundi – Comparaison entre les indicateurs AAP des PPTE et les pratiques actuelles de gestion des dépenses publiques

Indicateurs AAP des PPTE	Situation actuelle au Burundi	Évaluation préliminaire
6— Recensement des dépenses de réduction de la pauvreté. L’outil utilisé pour assurer le suivi des dépenses de lutte contre la pauvreté est-il efficace?	Les priorités du gouvernement burundais ne sont pas définies clairement dans la loi de finances. Par exemple, les dépenses de lutte contre la pauvreté sont définies au sens large – dépenses sociales en éducation, en santé, etc. Cependant, il n’existe pas de mécanisme budgétaire autre que les crédits de base, qui permettrait au gouvernement de répondre à ces besoins comme il se devrait.	Non respecté
7— Intégration des prévisions à moyen terme. Existe-t-il un cadre pluriannuel pour les dépenses à moyen terme?	Bien que le gouvernement burundais se soit fixé des objectifs à moyen et à long terme, il n’y a pas de cadre macroéconomique à moyen terme, et le processus budgétaire demeure fragmenté, en marge des prévisions économiques et des contraintes financières.	Non respecté
8— Arriérés. L’encours d’arriérés de dépenses est-il minimal et l’accumulation d’arriérés durant l’exercice précédent est-elle faible? Tous les pays doivent s’efforcer de respecter leurs engagements à l’échéance.	L’accumulation d’arriérés est importante – environ 3 % du PIB en 2004.	Non respecté
9— Système de contrôle interne. Est-il composé d’une série de procédures et de dispositifs visant à réduire les risques de fraude, de gaspillage et d’abus, ainsi qu’à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs de gestion et au respect des directives?	Actuellement, l’Inspection générale des finances (IGF), qui relève du Ministère de la bonne gouvernance, a le pouvoir de passer en revue l’ensemble des opérations de l’État; sa capacité est réduite, principalement parce que (a) ses rapports et recommandations ne sont pas rendus publics ou ne donnent pas lieu à des mesures correctrices; (b) son personnel n’a pas l’expertise nécessaire en matière d’audit et de contrôle; (c) son autonomie est limitée par l’insuffisance des ressources budgétaires.	Non respecté
10— Enquêtes de suivi. Le contrôle interne est-il complété par des enquêtes de suivi sur les dépenses publiques (ESDP) permettant de suivre les fonds jusqu’à l’ultime bénéficiaire ou prestataire de services?	Le Burundi n’a pas encore réalisé d’ESDP. Il est prévu qu’une telle enquête soit menée dans les secteurs de la santé et de l’éducation (déclencheur du point d’achèvement de l’initiative PPTE).	Non respecté
11— Qualité de l’information budgétaire. Le rapprochement des données bancaires et comptables se fait-il de façon satisfaisante et régulière?	La multitude de comptes publics actifs entrave le rapprochement. Le rapprochement des comptes publics et des comptes monétaires de la banque centrale (crédit accordé par le système bancaire à l’État) n’a pas été adéquat, ni régulier.	Non respecté
12— Régularité des rapports budgétaires internes. L’autorité financière centrale reçoit-elle les rapports budgétaires des ministères dépeniers, des autres unités dépenières	Le Ministère des finances n’a pas rendu public de rapport trimestriel sur l’exécution du budget renfermant une analyse des recettes et des dépenses. Cependant, il est possible de produire des rapports trimestriels détaillés sur l’exécution au moyen du SIGEFI provisoire, notamment des rapports sur	Non respecté

Tableau 1. Burundi – Comparaison entre les indicateurs AAP des PPTE et les pratiques actuelles de gestion des dépenses publiques

Indicateurs AAP des PPTE	Situation actuelle au Burundi	Évaluation préliminaire
et du Trésor dans les quatre semaines suivant la fin de la période de référence?	les engagements et les paiements.	
13— Rapports budgétaires assurant le suivi des dépenses de lutte contre la pauvreté. La classification fonctionnelle est-elle de qualité? Des catégories fonctionnelles générales ne suffisent pas pour déterminer dans quelle mesure les dépenses publiques réduisent la pauvreté.	Le budget 2006 fait appel à une nouvelle classification détaillée des dépenses publiques, qui facilite la délimitation des secteurs de dépenses. La définition des dépenses de lutte contre la pauvreté est cependant discutable, car un large éventail de dépenses – même les études universitaires – entrent dans cette catégorie.	Non respecté
14— Ponctualité de la comptabilisation des dépenses. Les opérations courantes sont-elles comptabilisées dans le système principal dans les deux mois suivant la fin de l'exercice budgétaire?	Au terme de la mise en œuvre du nouveau SIGEFI provisoire en janvier 2006, les données sur les engagements, les vérifications et les paiements sont entrées au plus tard quatre semaines après qu'ils aient été effectués et sont automatiquement consolidées.	Respecté
15— Actualité de l'information financière audité. Un rapport vérifié des résultats financiers est-il présenté au Parlement dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice budgétaire et est-il rendu public?	En décembre 2005, la Cour des comptes a publié son premier rapport, qui renfermait une analyse des comptes publics pour 2004. La consolidation des comptes publics demeure précaire, ce qui a entravé l'audit. Les comptes doivent être étudiés par le Parlement et rendus publics.	Non respecté
16— Efficience et efficacité du système de passation des marchés publics grâce à des règles claires et exécutoires favorisant la concurrence, la transparence et l'optimisation des ressources	Le cadre de réglementation des marchés publics est inadéquat. Le gouvernement a décidé de procéder à la refonte du système de passation des marchés publics en 2006 avec le soutien de la Banque mondiale.	Non respecté

Transparence en matière de finances publiques

80. **D'après les études empiriques, il existe une forte relation positive entre la transparence en matière de finances publiques et la conjoncture économique⁵⁴.** Au Burundi, on s'est intéressé davantage à la bonne gouvernance à la fin des années 1990. En définitive, les études ont révélé que des institutions saines contribuent à la croissance économique. En raison de cette relation, la transparence en matière de finances publiques⁵⁵ a

⁵⁴ Voir, par exemple, Hameed (2005), et Alt et Lassen (2003).

suscité beaucoup d'intérêt auprès des décideurs et des chercheurs, qui se sont attardés à la gouvernance de l'économie, tout particulièrement à la gestion du secteur public.

81. **Pourquoi la transparence en matière de finances publiques est-elle importante pour le Burundi?** Une transparence accrue présente plusieurs avantages : les autorités sont mieux informées pour élaborer la politique budgétaire et prendre des décisions, le public et le Parlement peuvent exercer une surveillance plus serrée, le gouvernement est plus responsable de ses actes (gouvernance), et le pays est plus attrayant pour les investisseurs résidents ou étrangers. Elle permet également à l'État de réduire ses coûts d'emprunt et de maintenir un faible déficit budgétaire, ce qui contribue à la stabilité macroéconomique et à la croissance de l'économie. De plus, la transparence facilite l'analyse des lacunes de la politique budgétaire, des risques, des répercussions de la répartition des ressources, ainsi que des effets sur la pauvreté. Enfin, elle peut aider le public à comprendre le bien-fondé des réformes et, par conséquent, à appuyer les politiques responsables. Il ne faut pas oublier que le consensus politique est capital dans un pays comme le Burundi.

82. **On a démontré que les pays qui obtiennent de meilleurs résultats économiques font généralement preuve de transparence en matière de finances publiques.** Hameed (2005) a passé en revue les principales études traitant de cette question, a établi des indices de transparence pour un large éventail de pays à partir du *Code des bonnes pratiques en matière de transparence des finances publiques*, et a procédé à une analyse transversale à l'aide de ces indices pour faire ressortir la relation entre la transparence budgétaire et la crédibilité auprès des marchés, la discipline budgétaire et la corruption. Voici certaines des principales conclusions qu'il a tirées :

- **La transparence renforce la discipline budgétaire**, laquelle contribue à la stabilité macroéconomique. Par exemple, un exposé des perspectives budgétaires à moyen terme et une analyse minutieuse des risques budgétaires devraient aider les autorités à se montrer plus disciplinées en matière budgétaire et à obtenir de meilleurs résultats à ce chapitre. Une analyse économétrique (Hammed, 2005) a fait état d'une relation étroite entre le solde primaire et les principaux indices de transparence budgétaire (dont les risques budgétaires).
- **La transparence facilite la lutte contre la corruption**, car elle responsabilise le gouvernement, diminue le pouvoir discrétionnaire en matière fiscal et augmente l'efficacité des audits. Une fois que certains facteurs géographiques, économiques et démographiques ont été pris en compte, la corrélation entre la transparence et la lutte contre la corruption est positive⁵⁶.

⁵⁵ La transparence en matière de finances publiques est définie comme la possibilité pour le public de prendre connaissance de la structure et des fonctions de l'appareil gouvernemental, des intentions des autorités budgétaires, des comptes publics et des projections. Voir le *Code des bonnes pratiques en matière de transparence des finances publiques*, et Kopits et Craig (1988) pour la définition et la description des principes.

⁵⁶ Voir un exercice économétrique dans Hammed (2005).

- **La transparence donne au pays plus de crédibilité auprès des marchés financiers et diminue la prime.** En intégrant les fondamentaux de l'économie à l'analyse, il appert que les marchés financiers internationaux exigeront vraisemblablement une prime moins élevée si le pays discute ouvertement de sa situation budgétaire et des risques auxquels il est exposé à cet égard. Hammed (2005) analyse la relation entre la variable de la cote de crédit⁵⁷ et les indices de transparence budgétaire correspondant à des pays qui ont publié un module de RONC sur la transparence en matière de finances publiques. L'analyse démontre que la transparence budgétaire a une incidence sur la cote de crédit. Si cette conclusion n'est peut-être pas pertinente dans l'immédiat – le Burundi en est encore à ses premiers pas sur les marchés financiers internationaux – elle pourrait être importante à un stade ultérieur de son développement économique, car un pays enclavé est fortement tributaire du commerce, de l'investissement direct étranger, de l'aide et du financement extérieur.

83. **Les comparaisons internationales révèlent que la transparence en matière de finances publiques varie selon la région et le stade de développement.** Les 57 pays qui ont publié un module de RONC sur la transparence en matière de finances publiques ont été évalués par rapport à 20 bonnes pratiques, à savoir s'ils les observaient, s'ils les observaient dans une large mesure ou s'ils ne les observaient pas (tableau 2)⁵⁸. Les grandes lignes des résultats figurent au tableau 2 : (i) comme prévu, les économies avancées ont généralement adopté les bonnes pratiques en matière de transparence budgétaire; (ii) dans l'ensemble, les pays d'Afrique subsaharienne affichent un faible taux d'observation des bonnes pratiques, mais font relativement bonne figure pour ce qui est de certaines d'entre elles.

84. **D'après une analyse préliminaire, il semble que, tout comme dans les autres pays d'Afrique subsaharienne, les meilleures pratiques en matière de transparence des finances publiques ne sont pas observées au Burundi (tableau 2), exception faite de celles qui se rapportent à la classification du budget.** Certains des indicateurs de transparence en matière de finances publiques chevauchent les indicateurs AAP analysés précédemment. Il convient toutefois de souligner que, au terme des réformes de la gestion des dépenses publiques réalisées ces dernières années, le pays est plus en mesure de faire preuve de transparence à cet égard. La consolidation des réformes en cours, tout particulièrement la mise en œuvre du SIGEFI provisoire, le renforcement des capacités, et le prolongement de certaines mesures visant à accroître l'universalité du budget et des rapports, augmenteront considérablement la transparence en matière de finances publiques au Burundi.

⁵⁷ La variable de la cote de crédit est une moyenne de la notation de la dette souveraine à long terme en devises de Moody's, de Standard and Poor's et de Fitch.

⁵⁸ Le tableau 2, qui a été établi par l'unité de la transparence budgétaire du Département des finances publiques du FMI, fait état du nombre de pays par région qui ont soit observé ou observé dans une large mesure une pratique en proportion du nombre total de pays dans le groupe sur lequel on dispose de suffisamment d'information pour faire une évaluation.

Tableau 2. Observation de certaines pratiques en matière de transparence des finances publiques, par région¹

	Afrique subsaharienne	Asie- Pacifique	Europe	Moyen-Orient, Afrique du Nord et Asie centrale	Amérique latine et Caraïbes	Burundi 4/
	Taux d'observation 2/					
Ouverture du processus budgétaire	0,00	0,00	0,48	0,00	0,00	Non observée
1. Examen indépendant des prévisions budgétaires	0,29	0,00	0,58	0,20	0,50	Non observée
2. Réalisme du budget ³	0,20	0,63	0,86	0,43	0,88	Non observée
3. Système comptable efficace capable d'assurer un suivi des arriérés						
4. Calendrier de diffusion des informations sur les finances publiques annoncé à l'avance	0,20	0,63	0,91	0,14	0,75	Non observée
5. Publication en milieu d'exercice d'un rapport sur l'exécution du budget ³	0,44	0,33	0,56	0,17	0,71	Non observée
6. Présentation des comptes budgétaires définitifs aux autorités législatives dans un délai d'un an après la clôture de l'exercice ³	0,30	1,00	0,88	0,40	1,00	Non observée
Qualité des données et garantie d'intégrité						
7. Classification uniforme du budget conforme au Manuel de statistiques de finances publiques ³	0,40	0,86	0,76	1,00	0,50	Observée
8. Inclusion de la plupart des activités budgétaires dans le budget	0,20	0,75	0,90	0,14	0,38	Non observée
9. Audit interne efficace	0,10	0,17	0,40	0,00	0,57	Non observée
10. Audit externe indépendant solide	0,00	0,38	0,71	0,14	0,57	Non observée
Rapports sur les risques budgétaires						
11. Passifs éventuels signalés/minimes	0,00	0,13	0,64	0,29	0,25	Non observée
12. Publication périodique de données exhaustives sur la dette	0,50	0,88	1,00	0,29	1,00	Non observée
13. Activités quasi-budgétaires financières signalées/minimes	0,56	0,25	0,64	0,43	0,38	Non observée
14. Activités quasi-budgétaires des entreprises publiques non financières signalées/minimes	0,44	0,25	0,41	0,14	0,13	Non observée
15. Analyse et inclusion des principaux risques budgétaires dans le budget	0,00	0,00	0,23	0,00	0,13	Non observée
Budgétisation à moyen terme						
17. Inclusion de prévisions pour au moins deux exercices dans le budget	0,78	0,38	0,77	0,29	0,67	Non observée
18. Prévisions budgétaires fondées sur un cadre macroéconomique à moyen terme	0,40	0,50	0,64	0,29	0,50	Non observée
19. Présentation séparée du coût des nouvelles politiques de celui des programmes existants ³	0,56	0,50	0,45	0,00	0,33	Non observée
20. Inclusion des objectifs des politiques à moyen terme dans le budget	0,60	0,71	0,86	0,43	0,63	Non observée
Nombre de modules de RONC	10	8	22	7	8	...

¹ Les régions correspondent aux départements géographiques du FMI (à l'exception du Département Hémisphère occidental, le Canada et les États-Unis ayant été omis).

² Le tableau fait état du nombre de pays où la pratique est observée ou observée dans une large mesure en proportion du nombre total de pays dans chaque groupe pour lequel il y avait suffisamment d'information pour décrire l'observation ou la non-observation.

³ Pratiques pour lesquelles plus de 10 % des modules de RONC reposaient sur des données insuffisantes pour évaluer l'observation ou la non-observation.

⁴ Évaluation provisoire incluse dans le présent rapport, qui doit être confirmée par un module de RONC sur la transparence des finances publiques.

85. **Les conditions sont réunies pour que le Burundi progresse rapidement eu égard à au moins deux catégories de pratiques en matière de transparence des finances publiques : l'ouverture du processus budgétaire et la budgétisation à moyen terme, qui correspondent aux meilleures pratiques 1 à 6 et 17 à 20 du tableau 2.** Le renforcement du SIGEFI provisoire est en cours, et les rapports trimestriels sur l'exécution budgétaire seront publiés dès le premier trimestre 2006. Le renforcement de la capacité du gouvernement d'établir des comptes annuels ainsi que de la capacité de la Cour des comptes de les analyser permettra au Burundi d'observer la plupart des pratiques de la catégorie « Ouverture du processus budgétaire ». De même, en établissant un budget annuel qui renferme plus d'informations (prévisions), qui recense toutes les activités de lutte contre la pauvreté et qui renvoie à un cadre macroéconomique à moyen terme, le Burundi devrait faire meilleure figure relativement aux pratiques 17 à 20 du tableau 1. Pour ce qui est de la plupart des pratiques des catégories « Qualité des données et garantie d'intégrité » et « Rapports sur les risques budgétaires », le pays devra déployer davantage d'efforts, mais devrait faire des progrès lorsque les réformes relatives à l'ouverture du processus budgétaire et à la budgétisation à moyen terme seront enclenchées.

C. Autres réformes de la gestion des dépenses publiques

86. **Malgré les progrès réalisés en 2004 et 2005, les lacunes et l'inefficience de la gestion des dépenses publiques continuent d'entraver la mise en œuvre de la politique budgétaire du Burundi.** La section B révèle que le pays a beaucoup de chemin à parcourir pour respecter les indicateurs du suivi de l'exécution des dépenses; au chapitre des dépenses de lutte contre la pauvreté et de la transparence en matière de finances publiques, son bilan pourrait être considéré comme inférieur à la moyenne régionale, ce qui donne à penser qu'il n'a pas adopté les meilleures pratiques.

87. **Le Burundi devrait réaliser d'autres réformes de la gestion des dépenses publiques afin de consolider la mise en œuvre du SIGEFI provisoire et d'apporter des améliorations qui l'aideront à respecter les indicateurs AAP des PPTE et à accroître la transparence budgétaire.** Par exemple, la gestion des dépenses publiques, qui était très rudimentaire, a été améliorée par la mise en place du SIGEFI provisoire, une mesure essentielle au renforcement de l'exécution du budget et de la capacité de produire des rapports plus fiables et plus détaillés. Seul le Ministère des finances utilise le système, qui demeure incomplet; il faudra notamment le mettre en œuvre dans les ministères dépensiers et réaliser des interfaces avec des systèmes tels que les systèmes de gestion de la rémunération et de la dette publique.

88. **Lorsque le SIGEFI provisoire traitera l'ensemble des dépenses et recettes publiques, le Ministère des finances pourra établir les comptes annuels de l'État quelques mois après la fin de l'exercice budgétaire.** La Cour des comptes pourra également soumettre plus rapidement ses analyses des comptes publics et ses avis techniques à cet égard. Il est possible que, dès 2008, le Parlement puisse prendre connaissance de l'analyse de la Cour des comptes dans l'année suivant la fin de l'exercice budgétaire, ce qui constitue une meilleure pratique en matière de transparence des finances publiques. Il

convient de compléter la formation du personnel de la Cour des comptes et de mettre à sa disposition des ressources supplémentaires. Il faut également passer en revue l'échéancier des comptes publics afin de prévoir des délais suffisants pour (i) l'établissement et l'approbation des comptes publics par le Ministère des finances et le Conseil des ministres (trois à quatre mois); (ii) l'analyse et la rédaction d'un avis officiel par la Cour des comptes (six mois); (iii) la présentation de la conclusion au Parlement.

89. Le fonctionnement intégral de la Cour des comptes et l'achèvement du premier audit des comptes publics en 2005 contribueront à renforcer les contrôles externes et à donner une garantie indépendante de l'intégrité des activités de l'État (une autre meilleure pratique en matière de transparence des finances publiques tirée du code du FMI). Il y a encore beaucoup de travail à accomplir relativement aux contrôles internes et à l'accès du public à l'information. La nouvelle Cour des comptes doit être renforcée. Récemment, le gouvernement a annoncé la réorganisation du Ministère des finances et créé un nouveau ministère du contrôle interne. Puisque le contrôle interne relève du Ministère de la bonne gouvernance, la délimitation des responsabilités à cet égard est floue au terme de cette décision. Le manque de clarté diminue l'efficacité du système et compromet l'utilisation de ressources financières et humaines restreintes. Le gouvernement devrait envisager de rapatrier la responsabilité du système de contrôle interne des activités de l'État au Ministère des finances, qui connaît mieux les opérations financières, la budgétisation et l'analyse coûts-avantages.

90. Le SIGEFI provisoire devrait être converti en système intégré de gestion financière et budgétaire lorsqu'il sera mis en œuvre dans les ministères dépensiers et les organismes publics. Cette expansion devrait augmenter les capacités du système, de manière que les ministères dépensiers puissent se charger d'une partie de l'exécution du budget, par exemple, en gérant leurs engagements de dépenses. Actuellement, seul le Ministère des finances a le pouvoir de dépenser les crédits budgétaires. Les contrôleurs relevant du Ministère des finances effectuent des contrôles *ex ante* à chaque étape du processus de dépenses ou presque (engagement, vérification, prestation du service). Cette procédure lourde est une source de retards et d'inefficacité des dépenses publiques. En outre, elle dilue la responsabilité et l'obligation de rendre compte, et incite le personnel à adopter des pratiques peu orthodoxes afin de remédier à la situation. Il est urgent de rationaliser les contrôles *ex ante* de l'exécution du budget. Il importe également de déléguer aux ministères dépensiers la responsabilité d'entrer les engagements dans le SIGEFI provisoire. Le Burundi franchirait ainsi un jalon dans le processus de décentralisation de la gestion des dépenses publiques vers les ministères dépensiers et les organismes publics; le Ministère des finances demeurerait la principale autorité budgétaire et, à ce titre, conserverait la mainmise sur les limites globales d'engagement et de paiement.

91. Les dépenses d'investissement, les dépenses liées à des projets et les dépenses courantes peuvent être intégrées rapidement au moyen du SIGEFI provisoire. L'éventualité de l'augmentation de l'aide extérieure signale que cette intégration est essentielle à l'amélioration de la qualité de la budgétisation. L'intégration permet de prévoir

les dépenses futures (dépenses courantes futures liées aux dépenses en capital courantes), ce qui est plus efficace et réaliste.

92. **L'inclusion des investissements des bailleurs de fonds, des projets publics et des autres activités extrabudgétaires dans le processus budgétaire aidera le Burundi à observer les indicateurs 2 et 4 des AAP (tableau 1) et la pratique 8 en matière de transparence des finances publiques (tableau 2).** Cela s'explique par un principe fondamental universel en budgétisation : l'intégralité. Dans leurs rapports d'assistance technique, la Banque mondiale et le FMI ont formulé plusieurs recommandations pour combler cette lacune : (i) répertorier l'ensemble des ressources extrabudgétaires; (ii) normaliser la communication de l'information sur les dépenses et les recettes des organismes semi-autonomes; (iii) repérer les dépenses hors budget et évaluer leur impact sur les recettes et les dépenses comptabilisées en vue de les inclure dans le budget.

93. **L'établissement d'un compte de trésorerie unique (ou d'un compte bancaire consolidé) auprès de la banque centrale facilite le contrôle des opérations bancaires de l'État.** En régissant l'utilisation des ressources financières placées dans les comptes de l'État, le Trésor peut réduire considérablement le financement bancaire à court terme. Pour la banque centrale, il est également plus facile de contrôler la liquidité et de mettre en œuvre la politique monétaire, car l'utilisation des fonds bancaires de l'État est beaucoup plus prévisible. Cette mesure aiderait le Burundi à observer l'indicateur 11 du processus AAP (tableau 1).

94. **Le Burundi pourrait prendre des mesures à court terme afin d'harmoniser les rapports sur l'exécution du budget et d'autres rapports budgétaires relativement à des questions telles que le financement bancaire et la dette publique.** Le SIGEFI provisoire permet au Ministère des finances de regrouper les principales données sur les dépenses et les recettes budgétaires. En intégrant d'autres sources de recettes, telles que les revenus autonomes des organismes publics, les opérations de la dette publique et le financement bancaire, le Ministère peut produire des rapports cohérents sur les opérations financières de l'État. Il produit actuellement un rapport trimestriel sur les dépenses budgétaires et s'est fixé comme objectif d'y inclure la totalité des transactions budgétaires. Le rapport d'exécution budgétaire devrait à tout le moins reposer sur les classifications fonctionnelle et économique, et renfermer des comparaisons avec l'enveloppe budgétaire totale (qui peut être modifiée en cours d'exercice budgétaire) ainsi que des projections trimestrielles pour les principaux postes. De plus, des comparaisons avec les données enregistrées durant la même période des exercices précédents permettraient de brosser un tableau plus net de l'état des finances publiques. Une section devrait décrire l'évolution des dépenses de lutte contre la pauvreté et énoncer les grandes priorités à cet égard. Ces mesures, alliées à l'inclusion des passifs éventuels et des activités quasi-budgétaires dans le budget, ainsi que de la dette publique dans les rapports sur l'exécution du budget, aideront le Burundi à observer certaines meilleures pratiques en matière de transparence des finances publiques (pratiques 11, 12, 13 et 14 du tableau 2).

95. **Une refonte complète de la loi régissant les finances publiques s'impose.** Les ressources budgétaires et financières doivent être consolidées, car certaines recettes ne sont pas déposées dans le compte de trésorerie. L'établissement des comptes publics de fin d'exercice n'est pas obligatoire, ce qui pourrait nuire au fonctionnement de la Cour des comptes. En outre, il y a un grave risque de conflit d'intérêt inhérent à la fonction d'exécution du budget : la personne ou le service chargé d'émettre les ordres de paiement est également le comptable de l'État, ce qui peut manifestement donner lieu à de mauvaises pratiques de gestion. Les meilleures pratiques recommandent que ces rôles soient assumés par des entités différentes. De façon générale, la *Loi organique des finances* doit être mise à jour de manière : (i) à définir clairement les grands principes et principales procédures de gestion des ressources publiques; (ii) à obliger l'État à produire les comptes publics dans les délais prévus et à les soumettre à un audit de la Cour des comptes, qui présente ses rapports à l'examen du Parlement; (iii) à intégrer les budgets des dépenses courantes et des dépenses d'investissement; (iv) à exiger que les plafonds de dépenses globaux du budget annuel soient liés au cadre macroéconomique à moyen terme, qui doit être produit régulièrement.

96. **Le premier CSLP complet sera bientôt parachevé. Il est maintenant possible d'harmoniser la planification à moyen et à long terme et les instruments de suivi.** Par conséquent, les documents budgétaires à court et à moyen terme tels que le budget annuel et son système d'information devraient être complètement conformes au CSLP. Il est recommandé d'intégrer progressivement le cadre macroéconomique à moyen terme dès lors que le CSLP complet sera achevé. Une des possibilités qui s'offrent au Burundi consiste à mettre progressivement en place des éléments de base de la budgétisation par programme, par exemple, associer les demandes de crédit budgétaire aux résultats dans certains secteurs tels que les programmes d'éducation primaire et d'immunisation. Il est cependant difficile d'appliquer la budgétisation par programme, car les activités d'un programme relèvent de plusieurs organismes, voire de plusieurs ministères dépensiers, un autre argument en faveur de la consolidation des dépenses courantes et des dépenses d'investissement.

97. **Les arriérés de dépenses accumulés sont importants – environ 3 % du PIB en 2004 – et ont sans conteste entravé la mise en œuvre de la politique budgétaire ainsi que les efforts déployés par le pays pour observer l'indicateur 8 (tableau 1).** Il se peut que l'État joue son rôle avec moins d'efficacité lorsque les arriérés budgétaires sont élevés et persistants; dans certains secteurs, la santé par exemple, le non-paiement ou le paiement tardif des factures peut entraîner une grave détérioration des services. En 2005 et 2006, l'État a réduit les arriérés de dépenses (encadré 2) et devrait tenter de s'acquitter de ses obligations à l'échéance pour éviter toute forme de financement non transparent, conformément à l'indicateur 8 du tableau 1.

Encadré 2. Audit des arriérés budgétaires et stratégie d'apurement

Arriérés : un problème récurrent

Durant la dernière décennie, le conflit civil s'est soldé par des déficiences dans la préparation et l'exécution du budget et, par conséquent, une forte accumulation des arriérés budgétaires, qui représentaient environ 3 % du PIB. En plus d'avoir des effets néfastes sur la politique budgétaire, ces arriérés ont donné lieu à des poursuites contre l'État, ont perturbé le fonctionnement du système de marchés publics et ont donné au public l'impression que le gouvernement a fait preuve de laxisme dans la gestion du budget et des finances publiques.

Inventaire des arriérés et audit indépendant

Pour remédier à la situation, le gouvernement a décidé de réaliser un inventaire précis des arriérés et des créanciers, qui a été achevé en 2005 et vérifié par des auditeurs indépendants au premier trimestre 2006. L'encours des arriérés en 2006 s'élève à 25,7 milliards de francs burundais ou 3 % du PIB. Les créanciers étaient variés : des banques privées, des sociétés, des fournisseurs, des entreprises publiques, des entités autonomes et même des particuliers.

Stratégie d'apurement : transparence et harmonisation avec la politique budgétaire

Il convenait ensuite d'élaborer une stratégie afin d'apurer ces arriérés sans compromettre l'équilibre budgétaire, l'harmonisation de la politique budgétaire avec les variables macroéconomiques, et les dépenses prioritaires. La stratégie adoptée englobe les mesures et principes suivants :

- La stratégie doit être transparente. Le gouvernement l'a énoncée explicitement dans le budget 2006 révisé. Les paiements réguliers et les engagements additionnels sont désormais présentés dans la loi de finances publiques et intégrés au processus d'exécution du budget.
- Dans une décision officielle, le gouvernement annoncera le montant total des arriérés pour chaque créancier et les modalités du règlement.
- 100 millions de francs burundais. Le total des paiements en espèces en 2006 est estimé à 7,4 milliards de francs burundais (0,9 % du PIB).
- Pour le reste des arriérés validés, un certificat du Trésor (ne portant pas intérêt) sera émis en reconnaissance de cette dette à la valeur nominale, qui totaliserait 18,3 milliards de francs burundais (2,1 % du PIB).
- Les certificats du Trésor pourraient être échangés librement contre des obligations du Trésor de trois à cinq ans adjudgés par la BRB pour le compte du Trésor, ou utilisés dans le programme de privatisation pour régler les offres d'achat retenues des actifs de l'État.

98. **La gestion de la dette et la communication de l'information y afférant (qui figurent dans le *Code des meilleures pratiques en matière de transparence des finances publiques*) sont également des déclencheurs pour parvenir au point d'achèvement de l'initiative PPTE selon le document du point de décision.** Fort de l'assistance technique des bailleurs de fonds, le gouvernement a créé en coordination avec la banque centrale une petite unité au Ministère des finances, qui a tenu une base de données publique sur la dette intérieure et extérieure. Des rapports mensuels sur la dette sont produits, bien que la fiabilité des données doive être considérablement améliorée. Les comptes ne sont pas rapprochés régulièrement avec les relevés des créanciers, et l'information dans le système n'est pas mise à jour périodiquement.

99. **La masse salariale de la fonction publique n'est pas contrôlée comme il se doit alors qu'elle représente une part croissante des crédits budgétaires au Burundi (voir encadré 3).** Bien qu'elle soit le plus important poste du budget (quelque 10 % du PIB), le Ministère des finances ne la contrôle pas, et les procédures budgétaires normales ne sont pas suivies. Il est urgent de procéder à une réforme et de définir clairement la politique à long terme. Tout comme les dépenses d'investissement, certaines dépenses courantes telles que la masse salariale doivent être prises en compte dans le cadre macroéconomique à moyen terme et liées aux budgets annuels.

Encadré 3. La masse salariale de la fonction publique du Burundi

La masse salariale étant devenue le principal élément de dépenses courantes du budget de l'État burundais, l'amélioration du contrôle de ces dépenses est désormais une priorité de la réforme de la gestion des dépenses publiques. Les rapports du gouvernement et des bailleurs de fonds font mention de lacunes dans les procédures et les contrôles courants à cet égard.

Ampleur du problème

- Les salaires représentent 24 % du total des dépenses, ce qui devrait correspondre à environ 10 % du PIB en 2006.
- La part du budget correspondant à la masse salariale est en progression constante : elle est passée de 7 à 9 % du PIB de 2002 à 2004.
- On dénombre une centaine de milliers de fonctionnaires au Burundi. Cela représente une forte proportion de la population par rapport à ce que l'on observe dans les pays voisins.
- Environ 50 % de ces salariés sont membres des forces de sécurité (l'armée et la nouvelle police nationale).

Le salaire moyen demeure faible dans la fonction publique (quelque 60 dollars EU par mois). Il convient manifestement d'élaborer une stratégie solide afin d'augmenter le salaire moyen tout en amenant la masse salariale sous la barre des 10 % du PIB. La démobilisation et l'intégration des groupes rebelles, ainsi que l'élimination des salariés fictifs, contribueront certainement à la réussite de cette stratégie.

Contrôle déficient

Lors d'un recensement récent, le gouvernement a dénombré plus 4 000 salariés fictifs sur un total de 46 000 fonctionnaires. Actuellement, une partie seulement de la liste de paie est informatisée, et des erreurs sont possibles. Enfin, la liste des fonctionnaires n'est pas mise à jour périodiquement.

Dans le cadre de la stratégie de réforme, on pourrait transférer la gestion de la rémunération des fonctionnaires au Ministère des finances, qui connaît mieux les aspects financiers du versement des salaires et est plus en mesure de s'en charger. Le Ministère de la bonne gouvernance serait responsable de l'élaboration de la politique salariale de la fonction publique (sous réserve des plafonds budgétaires globaux établis dans le budget et le cadre macroéconomique à moyen terme).

D. Conclusion

100. **Le présent document a fait ressortir l'importance de la politique budgétaire pour assurer la stabilité macroéconomique, ainsi que le rôle capital de la gestion des dépenses publiques dans le cadre de cette politique.** À la lumière des indicateurs du

processus AAP des PPTE et du module du RONC sur la transparence en matière de finances publiques, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il est urgent que le Burundi consolide les réformes en cours de la gestion des dépenses publiques et aille résolument de l'avant pour se conformer aux normes régionales et internationales en la matière.

101. Bien qu'il ait amélioré sa gestion des dépenses publiques depuis 2004, comme nous l'avons démontré, le Burundi a encore beaucoup d'acquis à consolider et à prolonger, et de progrès à réaliser. Certains des instruments de gestion des dépenses publiques analysés à la section II pourraient être utiles à ce stade. Par exemple, un module complet de RONC sur la transparence des finances publiques et un PEFA des PPTE (qui a remplacé le processus AAP) fourniraient des renseignements plus précis sur les éléments importants, ainsi que des plans d'action détaillés pour la poursuite des réformes. La revue des dépenses publiques (PER) de la Banque mondiale faciliterait également la réalisation des réformes actuelles et futures de la gestion des dépenses publiques. Deux priorités de cette revue seraient d'établir des plans à moyen terme et un cadre macroéconomique à moyen terme, de les intégrer au budget annuel, de même que de définir les dépenses prioritaires de lutte contre la pauvreté afin qu'elles fassent l'objet d'un suivi dans le cadre de la préparation et de l'exécution du budget.

Références

- Abed, George, and Sanjeev Gupta (editors), 2002, *Governance, Corruption and Economic Performance* (Washington: International Monetary Fund).
- Alt, James E., and David D. Lassen, 2003, “Fiscal Transparency and Fiscal Policy Outcomes in OECD Countries,” Economic Policy Research Unit Working Paper, No. 2003-2 (Paris: OECD).
- Blejer, Mario, and Ke-young Chu (editors), 1989, *Fiscal Policy, Stabilization and Growth in Developing Countries* (Washington: International Monetary Fund).
- Calcoen, Nicolas (2004), “Rebuilding Fiscal Institutions”, in *Postconflict Economies in Sub-Saharan Africa: Lessons from the Democratic Republic of the Congo*, ed. By Jean A. P. Clément (Washington: International Monetary Fund).
- Gupta, Sanjeev, Bénédict Clements, and Gabriela Inchauste, 2005, *Helping Countries Develop: The Role of Fiscal Policy* (Washington: International Monetary Fund).
- Hameed, Farhan, 2005, “Fiscal Transparency and Economic Outcomes,” IMF Working Paper, No. 05/225 (Washington: International Monetary Fund).
- International Development Association and International Monetary Fund, 2005, “Update on the Assessments and Implementation of Action Plans to Strengthen Capacity of HIPC’s to Track Poverty-Reducing Public Spending,” FAD of the International Monetary Fund and PREM Sector Group of the World Bank, April 2005 (Washington: International Development Association and International Monetary Fund).
- International Monetary Fund, 2001, “Code of Good Practices on Fiscal Transparency,” (Washington: International Monetary Fund).
- International Monetary Fund and the World Bank, 2003, “Public Expenditure Management—Country Assessment and Action Plan (AAP) for HIPC’s,” PREM Sector Group of the World Bank and FAD of the International Monetary Fund, October 2003 (Washington: International Monetary Fund and the World Bank).
- Kopits, George, and Jon Craig, 1998, “Transparency in Government Operations,” IMF Occasional Paper No. 158 (Washington: International Monetary Fund).

Résumé du régime fiscal du Burundi
(au 31 décembre 2005)

Taxe/impôt	Revenu imposable	Exemptions et déductions	Taux appliqués
Taxe sur les transactions	Déterminé d'après la consommation de produits et services (MO n° 540/1850 du 30/12/2005). Le contribuable détermine lui-même le montant de cette taxe et fait sa déclaration chaque mois.	<ul style="list-style-type: none"> • Équipement, biens de production et pièces détachées importés par les entreprises prioritaires • Depuis janvier 2006, les véhicules de transport ne sont plus exemptés de cette taxe. • Biens de production et équipement destinés aux activités agricoles et d'élevage • Transactions bancaires (loi n° 1/022 du 31/12/2005). • Les entreprises en zone franche sont exemptées de la taxe sur les biens de production et l'équipement nécessaires à leur exploitation. • Soins médicaux et analyses biologiques médicales • Transactions de location-vente et de crédit-bail immobilier • Emprunts à l'habitation contractés par des institutions financières • Ambassades et organismes internationaux • Déplacements internationaux • Approvisionnement en eau et électricité • Importations et exportations temporaires • Services juridiques • Achats de véhicules par un député, un ministre ou un fonctionnaire ayant un rang similaire selon l'autorité législative • Personnel des ambassades et des organismes internationaux visés par la Convention de Vienne (immunité diplomatique) • Déduction de base de 480 000 FBu par année; ou • 40 000 FBu par mois (voir MO 540/044/2005 du 17/01/2005) • Report de perte prospectif • Honoraires médicaux payés par un salarié pour lui-même et sa famille 	<p>Trois taux :</p> <p>7 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits agricole, de la pêche ou de l'élevage – entreprises dont les ventes annuelles sont égales ou supérieures à 50 millions de francs burundais. • Viande (fraîche ou préparée) • Ventes d'immeubles <p>17 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Importations • Produits • Fabricants • Services • Ventes de fonds commercial et de titres de participation <p>20 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transactions de télécommunications • Ventes de cigarettes, de vins et de véhicules de luxe <p>Prestations de retraite et indemnités de cessation d'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tranche de 500 000 FBu et moins : 15 % • Tranche de plus de 500 000 FBu : 30 % <p>Revenus occasionnels :</p> <p>35 % du montant payé, moins une déduction fixe de 20 %</p>
Impôt professionnel sur les rémunérations	Revenus des particuliers rémunérés par un tiers en marge d'un contrat commercial. L'impôt est prélevé à la source par l'employeur et est payé chaque fois que le contribuable est rémunéré. Outre ces revenus ordinaires, certains types de revenu exceptionnel ou occasionnel sont assujettis à l'impôt professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel des ambassades et des organismes internationaux visés par la Convention de Vienne (immunité diplomatique) • Déduction de base de 480 000 FBu par année; ou • 40 000 FBu par mois (voir MO 540/044/2005 du 17/01/2005) • Report de perte prospectif • Honoraires médicaux payés par un salarié pour lui-même et sa famille 	<p>20 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transactions de télécommunications • Ventes de cigarettes, de vins et de véhicules de luxe <p>Prestations de retraite et indemnités de cessation d'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tranche de 500 000 FBu et moins : 15 % • Tranche de plus de 500 000 FBu : 30 % <p>Revenus occasionnels :</p> <p>35 % du montant payé, moins une déduction fixe de 20 %</p>

Résumé du régime fiscal du Burundi
(au 31 décembre 2005)

Taxe/impôt	Revenu imposable sur les rémunérations.	Exemptions et déductions	Taux appliqués
		<p>Frais de transport des expatriés séjournant au Burundi pendant un an ou moins</p> <p>Les frais de déplacement/relogement peuvent être déduits à titre de frais professionnels jusqu'à concurrence de 15 % du salaire de base</p> <p>Derniers paiements au régime de pensions et à la caisse d'assurance effectués au Burundi par le salarié. Les cotisations sociales libres sont limitées à 30 % du salaire de base.</p> <p>Dons; contributions des entreprises aux organismes de bienfaisance et aux fondations indépendantes (établissements reconnus d'utilité publique)</p>	<p>Santé et éducation : 10 %</p> <p>Des taux progressifs s'appliquent aux revenus ordinaires. Le taux appliqué correspond à la catégorie de revenu imposable avant la déduction mensuelle de 40 000 FBu.</p> <p>Les taux progressifs varient de 27 % à 60 % selon la tranche de revenu net imposable; l'impôt ne peut toutefois pas représenter plus de 35 % du revenu net imposable.</p> <p>Un taux de 10 % est appliqué au personnel local des ambassades, des consulats, des organismes internationaux et des projets connexes.</p>
Impôt sur les revenus professionnels	<p>Bénéfices des entreprises industrielles, commerciales, artisanales, immobilières, etc. indépendantes</p> <p>Bénéfices des professions et des cabinets indépendants, et des autres métiers à but lucratif</p> <p>Revenus d'une entreprise étrangère tirés de la prestation de services au Burundi, et droits et redevances perçus. L'impôt est payé par l'entreprise installée au Burundi qui acquitte les droits et les redevances.</p>	<p>Les indemnités de préavis et de licenciement suite à la privatisation ou à la restructuration des entreprises publiques et de la fonction publique sont non imposables.</p> <p>Bénéfices réalisés dans le cadre d'un accord international ratifié par le Burundi</p> <p>Bénéfices d'entreprises agricoles ou d'élevage</p> <p>Entreprises en zone franche durant les 10 premières années d'exploitation, à l'exception des entreprises commerciales installées dans une zone franche de transformation pour l'exportation qui bénéficient de taux préférentiels</p> <p>Droits et redevances sur les transactions exemptées</p> <p>Entreprises qui ont bénéficié des avantages prévus au Code des investissements durant la période indiquée sur leur licence</p> <p>Entreprises de location-vente et de crédit-bail immobilier durant les trois premières années d'exploitation</p>	<p>L'impôt ne peut pas représenter plus de 35 % (taux marginal) du revenu imposable net.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 35 % – particuliers et entreprises • 15 % la 1^{ère} année et tout au long de l'existence des entreprises industrielles ou agricoles en zone franche • 10 % lorsque ces entreprises créent plus de 100 emplois permanents destinés à des Burundais • Le taux normal est réduit de 10 % si ces entreprises industrielles ou agricoles en zone franche réinvestissent au moins 25 % des bénéfices réalisés durant leur première décennie d'exploitation. • 1 % des ventes – entreprises commerciales en zone franche; ventes réalisées depuis qu'elles sont en exploitation • 0,80 % des ventes – entreprises

Résumé du régime fiscal du Burundi
(au 31 décembre 2005)

Taxe/impôt	Revenu imposable	Exemptions et déductions	Taux appliqués
		<p>commerciales en zone franche qui créent plus 20 emplois permanents destinés à des Burundais</p>	
	<p>Dépenses professionnelles engagées par le contribuable durant la période d'imposition afin de réaliser un revenu imposable. Le bien-fondé et le montant des dépenses sont attestés par des pièces justificatives. En l'absence de telles pièces, l'administration et le contribuable peuvent les évaluer ensemble.</p> <p>Dépenses déductibles :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 50 % de la retenue fiscale sur les bénéfices des exportateurs de produits non traditionnels • 35 % des bénéfices des exportateurs de café si le montant est supérieur au ventes totales multipliées par 0,0285 • 0,5 % des ventes totales si le montant est inférieur aux ventes totales multipliées par 0,0285. • 20 % du revenu ou des bénéfices réalisées par les particuliers après avoir mis un terme à leurs activités professionnelles • 20 % – entreprises de crédit-bail et de location-vente immobiliers pendant 4 ans • À partir de la 8^e année, le taux applicable correspond à celui prescrit par le droit commun. • 1 % des ventes totales si le revenu imposable est inférieur au produit de la multiplication des ventes totales par 0,0285 (1). 	<p>35</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Loyer d'un bien immobilier ou d'une partie d'un bien immobilier utilisé pour exercer la profession et autres frais d'entretien et d'éclairage • Frais d'entretien des agencements et des accessoires utilisés pour l'exercice de la profession • Salaires, primes et autres montants versés aux employés de l'entreprise, et prestations de santé et autres avantages sociaux qui leur sont accordés • Intérêts sur les prêts consentis à des tiers pour l'exercice de leurs activités; dépenses, avantages et droits comparables et connexes 	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts de transport, et frais et commissions de courtage • Rémunération en actions des directeurs généraux. Bénéfices répartis entre les membres du personnel de l'entreprise. • Dépréciation d'un actif immobilier d'une entreprise et du matériel nécessaire à l'exercice de la profession • Articles déjà taxés durant l'exercice comptable • Provisions pour pertes sur prêts établies par les 	

Résumé du régime fiscal du Burundi
(au 31 décembre 2005)

Taxe/impôt	Revenu imposable	Exemptions et déductions	Taux appliqués
	banques		
		<ul style="list-style-type: none"> ● Honoraires de l'avocat qui défend les intérêts de l'entreprise. Frais fixes de 1 % des ventes totales, qui peuvent toutefois excéder 2 millions de francs burundais par année, sauf si l'entreprise obtient une autorisation spéciale du Ministère des finances. 	
		<ul style="list-style-type: none"> ● Prestations de rente viagère, de pension, d'assurance-maladie ou d'assurance-chômage; ces montants ne peuvent pas excéder 20 % du revenu imposé de l'exercice précédent. 	
		<ul style="list-style-type: none"> ● Dons aux organismes ou œuvres de bienfaisance d'intérêt général, et aux organismes philanthropiques, d'enseignement, scientifiques, sociaux, religieux, humanitaires, sportifs ou culturels, au profit des Burundais, jusqu'à concurrence de 1 pour mille des ventes et de 1 % du revenu net imposable de l'exercice financier précédent. 	
		<ul style="list-style-type: none"> ● Lorsque le contribuable réside au Burundi, les frais suivants peuvent être déduits : frais de transport du contribuable, de son conjoint et de ses enfants célibataires pour les vacances après un séjour d'un an. 	
		<ul style="list-style-type: none"> ● Frais de cafétéria acquittés par l'employeur 	
		<ul style="list-style-type: none"> ● Quel que soit son statut juridique, une entreprise peut déduire les pertes subies au cours des quatre exercices précédents 	
		Sont exemptés de cet impôt :	15 % du revenu distribué ou censé avoir été distribué
		<ul style="list-style-type: none"> ● les entreprises en zone franche; 	
		<ul style="list-style-type: none"> ● les entreprises qui bénéficient des avantages prévus au Code des investissements; 	
		<ul style="list-style-type: none"> ● les revenus réalisés dans le cadre d'un accord international ratifié par le Burundi. 	

Impôt mobilier

Assiette d'imposition :

- Revenus tirés des actions et des obligations de sociétés par actions civiles ou commerciales ayant leur siège au Burundi
- Revenu des parts des associés d'une entreprise autre qu'une société par action, qui a son siège au Burundi
- Montant dû par les associés ou exigible en rapport à une

Résumé du régime fiscal du Burundi
(au 31 décembre 2005)

Taxe/impôt	Revenu imposable	Taux appliqués
	participation dans l'entreprise à la clôture de l'exercice financier	
	<ul style="list-style-type: none"> • Pour toutes les entreprises, quel que soit leur statut juridique, les revenus tirés des actions sont censés avoir été distribués au taux de 50 % des bénéfices réalisés et sont assujettis à l'impôt professionnel sur les bénéfices, sauf s'il a été prouvé que les bénéfices ont été réinvestis. 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Sont inclus dans les distributions : 	
	<ul style="list-style-type: none"> • les montants relatifs à un ajustement des revenus suite à un audit, lorsque l'entreprise a comptabilisé une période de pertes durant l'exercice qui n'a pas donné lieu à une cotisation fiscale ou qui a entraîné l'annulation ou la réduction du déficit; 	
	<ul style="list-style-type: none"> • les détournements et les retraits de fonds de l'entreprise par un associé, et les bénéfices non déclarés; • la dette ou les frais annulés par l'entreprise et dont les actionnaires sont normalement responsables. 	
Taxe sur les véhicules, les bateaux et le embarcation	<p>Cette taxe doit être acquittée par les particuliers et les sociétés qui utilisent au moins un véhicule pour le transport de personnes, de produits ou d'autres objets.</p> <p>La taxe sur les bateaux et les</p>	<p>Sont exemptés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les véhicules, les bateaux et les embarcations appartenant à l'État, aux communes et aux entités publiques; • les véhicules, les bateaux et les embarcations exemptés en vertu d'un accord international ratifié par le Burundi;
		<ul style="list-style-type: none"> • 2 250 FBu – motocyclettes et automobiles à 3 et 4 roues • 1 050 FBu par 100 kg – voitures de plus de 2 500 kg • Voitures de 2 500 kg et moins

Résumé du régime fiscal du Burundi
(au 31 décembre 2005)

Taxe/impôt	Revenu imposable	Exemptions et déductions	Taux appliqués
	<p>embarcations doit être acquittée par les particuliers et les sociétés qui possèdent des bateaux et des embarcations immatriculés au Burundi.</p> <p>La taxe sur les véhicules est établie d'après la puissance ou le poids du véhicule, et la taxe sur les bateaux et les embarcations, d'après le tonnage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • les voitures ambulances et les véhicules utilisés exclusivement par des personnes handicapées pour leurs déplacements; • les carrosses d'enfant, les chariots manuels et les brouettes; • les véhicules immatriculés à l'étranger, approuvés par les autorités compétentes, et utilisés au Burundi par des non-résidents qui n'occupent pas un travail rémunéré dans ce pays; • les véhicules de lutte contre les incendies; • les véhicules utilisés par les orphelinats, les hôpitaux, les centres de personnes handicapées et les écoles, si l'utilisation est attestée par des pièces justificatives suffisantes; • les automobiles utilisées exclusivement à titre d'essai, par des fabricants de voitures, des monteurs, des carrossiers, des vendeurs ou des réparateurs; ces véhicules doivent avoir une plaque d'immatriculation spéciale émise par le Département des impôts. 	<ul style="list-style-type: none"> • 900 FBu par unité de puissance pour les véhicules de moins de 8 chevaux • 1 200 FBu par unité de puissance pour les véhicules de 8 à 10 chevaux • 1 500 FBu par unité de puissance pour les véhicules de 11 chevaux et plus <p>Bateaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 000 FBu par m³ de jauge brute pour les navires de pêche industriels • 30 000 FBu par embarcation de plaisance • 900 FBu par m³ de jauge brute à vide pour chaque remorqueur utilisé exclusivement pour le transport • 900 FBu par m³ de jauge brute –pour chaque navire de transport à propulsion mécanique • 500 FBu par m³ de jauge nette pour les barges de transport
<p>Taxe sur les loyers</p>	<p>Revenus tirés de la location d'immeubles et de terrains au Burundi, quel que soit le lieu de résidence du bénéficiaire</p> <p>Assiette fiscale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • revenus nets de location d'immeubles et de terrains; <p>bénéfices nets de la sous-location partielle ou totale des immeubles ou des terrains.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • États et communes • Entités administratives publiques • Entités publiques constituées en sociétés qui bénéficient de subventions de l'État • Revenu de location d'un logement individuel appartenant : <ul style="list-style-type: none"> • à un mineur ou à un enfant qui a l'âge de la majorité ou qui est plus âgé, mais a moins de 25 ans et qui est aux études, ou un enfant orphelin de mère • et de père qui hérite ou utilise le logement susmentionné; • à un veuf et à une veuve; • à une personne retraitée ou handicapée. • Immeubles exemptés en vertu d'un accord 	<ul style="list-style-type: none"> • 20 % – tranche de revenus de 200 000 FBu • 25 % – tranche de revenus de 200 001 FBu à 400 000 FBu • 30 % – tranche de revenus de 400 001 FBu à 700 000 FBu • 35 % – tranche de revenus de 700 001 FBu à 1 000 000 FBu • 40 % – tranche de revenus de 1 000 001 FBu à 1 300 000 FBu • 45 % – tranche de revenus de 1 300 001 FBu à 1 800 000 FBu • 50 % – tranche de revenus 1 800 001

Résumé du régime fiscal du Burundi
(au 31 décembre 2005)

Taxe/impôt	Revenu imposable	Exemptions et déductions	Taux appliqués
		international réciproque ratifié par le Burundi	FBu à 3 800 000 FBu
		Nouvelles constructions :	<ul style="list-style-type: none"> • 60 % – tranches de revenus supérieures
		<ul style="list-style-type: none"> • pendant les trois ans suivant l'année de la fin des travaux s'il s'agit d'un immeuble résidentiel; • durant les quatre années suivant l'année de la fin des travaux si l'immeuble a une vocation industrielle ou artisanale; • durant les deux années suivant l'année de la fin des travaux si l'immeuble a une vocation autre que celles susmentionnées. • L'exemption de la taxe sur les loyers commence à s'appliquer aux 2^e et 3^e niveaux des immeubles résidentiels. 	<p>Le taux maximum ne peut excéder 35 % du revenu net imposable.</p> <p>Le taux peut toutefois être réduit comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 35 % – immeuble à nombreux niveaux; • 30 % – immeuble ayant plusieurs niveaux; • 30 % – propriétaire d'au moins deux immeubles locatifs; • 25 % – propriétaire d'au moins deux immeubles locatifs à nombreux niveaux; • 20 % – immeuble locatif à deux niveaux avec logement individuel.
		Déductions :	
		<ul style="list-style-type: none"> • 40 % du revenu brut • Partie de l'emprunt (principal et intérêts) contracté pour construire l'immeuble locatif • Loyer résidentiel • Coûts de rénovation ou d'agrandissement d'un immeuble locatif • Frais pour l'eau et l'évacuation des eaux usées a immeubles à niveaux multiples 	

Burundi — Données de base

Superficie	27 834 kilomètres carrés				
Population (2005)	7,5 millions 1/				
Taux de croissance	2 % 1/				
PIB par habitant (2005)	106,9 SEU				
	2001	2002	2003	2004	2005
	(En milliards de francs burundais)				
Comptes nationaux					
PIB nominal au coût					
des facteurs	495,6	526,0	580,1	658,8	774,4
Secteur primaire	195,9	213,2	232,5	264,0	271,1
Secteur secondaire	94,3	97,8	109,8	124,7	155,7
Secteur tertiaire	205,4	215,0	237,8	270,1	347,6
PIB aux prix courants du marché	550,0	584,6	644,2	731,5	860,8
Importations de produits et services, hors revenus des facteurs	101,8	114,9	130,5	178,3	248,1
Offre totale de ressources = utilisation totale	651,8	699,5	774,7	909,9	1108,9
Exportations de produits et services, hors revenus des facteurs	39,6	37,7	36,0	54,2	70,1
Demande intérieure	573,2	627,2	679,1	768,3	909,6
Consommation privée	452,2	483,7	529,7	553,6	621,2
Consommation publique	89,7	109,2	111,7	146,3	191,1
Investissements bruts	31,4	34,2	37,6	68,4	97,3
Déficit en ressources	-62,2	-77,2	-94,5	-124,1	-178,1
	(Variation en pourcentage)				
PIB et prix					
PIB réel (prix du marché)	2,1	4,4	-1,2	4,8	0,9
Déflateur du PIB	5,5	1,8	11,6	8,3	16,6
Indice des prix à la consommation	3,9	3,5	10,7	11,8	1,1
	(En milliards de francs burundais)				
Opérations de l'administration centrale					
Recettes et dons	121,4	143,5	184,6	244,6	231,7
Recettes	110,2	118,4	136,0	146,9	172,1
Dons	11,3	25,1	48,5	97,7	59,6
Dépenses et prêts nets	149,8	151,5	224,8	291,2	316,4
Dépenses courantes	118,6	119,6	141,8	173,9	233,8
Dépenses en capital et prêts nets	31,3	31,9	83,0	117,3	82,7
Solde global (base engagements)					
Dons inclus	-28,4	-7,9	-40,2	-39,2	-76,0
Hors dons	-39,6	-33,1	-88,7	-144,3	-144,3
Variation des arriérés (réduction -)	21,3	9,4	-2,2	-58,5	-10,8
Financement	18,3	23,6	90,9	204,0	165,2
Extérieur (net)	5,0	41,3	71,8	137,3	154,4
Intérieur (net)	13,3	-17,7	19,1	66,7	10,8
Système bancaire	23,4	-13,0	4,9	60,5	16,4
Autre	-10,1	-4,7	14,2	6,2	-5,6
	(En pourcentage du PIB)				
Recettes (hors dons)	22,1	24,6	28,7	33,4	26,9
Dons	2,0	4,3	7,5	13,4	6,9
Dépenses courantes	21,6	20,5	22,0	23,8	27,2
Dépenses en capital	5,7	5,5	12,9	16,0	9,6
Dépenses totales et prêts nets	27,2	25,9	34,9	39,8	36,8
Solde global (base engagements)					
Dons inclus	-5,2	-1,4	-6,2	-5,4	-8,8
Hors dons	-7,2	-5,7	-13,8	-19,7	-16,8

Burundi — Données de base (fin)

	2001	2002	2003	2004	2005
(En milliards de francs burundais)					
Monnaie et crédit					
Avoirs extérieurs nets	10,3	0,7	25,5	52,8	38,0
Crédit intérieur	168,1	179,8	193,2	214,6	278,3
Créances nettes sur l'État	46,3	44,9	32,0	45,2	106,6
Administration centrale	53,2	53,2	39,2	56,4	118,0
Autres administrations publiques	-6,9	-8,3	-7,2	-11,2	-11,4
Créances sur le secteur privé	117,2	129,4	154,7	162,5	164,8
Créances sur les entreprises publiques	4,7	5,5	6,5	6,9	6,9
Monnaie et quasi-monnaie	110,1	116,1	140,4	172,3	202,7
Autres postes nets	-68,3	-63,9	-78,1	-95,9	-68,1
(Variation en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période)					
Avoirs extérieurs nets	-14,0	-8,8	10,8	15,8	-7,3
Crédit intérieur	37,9	10,2	25,6	13,5	31,6
Créances nettes sur l'État	23,3	-1,7	-10,1	7,6	30,3
Créances sur le secteur privé	13,1	11,1	34,0	5,6	1,3
Créances sur les entreprises publiques	1,5	0,8	1,7	0,3	0,0
Monnaie et quasi-monnaie	15,0	5,4	27,5	22,7	17,6
(En millions de dollars EU)					
Balance des paiements					
Balance commerciale	-69,9	-76,2	-90,8	-101,1	-181,8
Exportations, f.à.b.	38,5	31,0	37,5	47,9	57,2
dont : café	19,7	16,7	22,9	29,4	40,5
Importations, f.à.b.	-108,4	-107,2	-128,3	-148,9	-239,0
Services (net)	-23,1	-25,3	-23,9	-60,6	-89,5
Revenu (net)	-12,3	-13,7	-17,9	-18,1	-20,3
Transferts courants	74,6	93,0	105,2	125,9	207,6
Privés (net)	6,5	5,5	7,0	10,5	17,3
Officiels (net)	68,1	87,5	98,2	115,4	190,3
Solde des transactions courantes (hors transferts officiels)	-98,8	-109,8	-125,6	-169,4	-274,3
Solde des transactions courantes (transferts officiels inclus)	-30,8	-22,3	-27,3	-54,0	-84,0
Solde des opérations en capital	7,1	14,1	33,0	48,1	26,2
Solde des opérations financières	-4,0	-2,4	-12,4	6,7	66,6
Investissements directs	0,0	0,0	0,0	10,0	15,0
Prêts officiels à moyen et à long terme (net)	-13,1	-3,1	2,0	11,5	37,7
Autres opérations en capital 2/	9,1	0,7	-14,4	-14,7	13,9
Solde global	-41,3	-17,7	-17,1	11,1	22,1
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)					
Pour mémoire :					
Balance commerciale	-10,6	-12,1	-15,3	-15,2	-22,7
Solde des transactions courantes	-4,6	-3,5	-4,6	-8,1	-10,5
dont : hors transferts officiels courants	-14,9	-17,5	-21,1	-25,5	-34,3
Réserves officielles brutes					
En millions de dollars EU	23,8	60,1	67,3	67,2	112,7
En mois d'importations, c.a.f.	2,3	5,8	5,4	4,8	5,2
Dette extérieure totale	162,0	181,6	224,6	208,0	189,3
En mois d'importations de produits et services de la période suivante	2,0	4,4	3,6	2,2	2,9
Importations					
Taux de croissance	0,5	-1,1	19,7	16,1	60,5
En pourcentage du PIB	16,4	17,1	21,6	22,4	29,9
Exportations					
Taux de croissance	-21,2	-19,5	21,0	27,5	19,5
En pourcentage du PIB	5,8	4,9	6,3	7,2	7,1
Ratio du service de la dette (en % des exp. de produits et services)					
Service de la dette inscrit à l'échéancier (FMI compris)	93,4	134,1	101,8	109,2	47,1
Service effectif de la dette (FMI compris; après initiative PPTE)	27,1
Taux de change (francs burundais pour 1 dollar EU; moy. période)	830,4	930,7	1.082,6	1.100,9	1.075,3
PIB nominal (millions de dollars EU)	662,3	628,1	595,0	664,5	800,5

Sources : autorités burundaises et estimations des services du FMI.

1/ Indicateurs de développement de la Banque mondiale.

2/ Comprend les opérations en capital à court terme (net) et les erreurs et omissions.

Tableau 1. Burundi — Produit intérieur brut aux prix courants, 2001–05 1/
(En milliards de francs burundais)

	2001	2002	2003	2004	2005
	Estimations				
Secteur primaire	195,9	213,2	232,5	264,0	271,1
Cultures vivrières	151,0	152,8	168,3	191,1	220,7
Cultures d'exportation	20,3	36,4	37,2	42,2	13,0
Élevage	19,3	18,8	21,0	23,8	29,0
Forêt	3,9	3,8	4,4	4,9	6,0
Pêche	1,4	1,3	1,7	1,9	2,3
Secteur secondaire	94,3	97,8	109,8	124,7	155,7
Fabrication	43,5	44,2	49,2	55,9	68,7
Transformation de produits agricoles	4,5	4,6	5,4	6,1	7,3
Industrie alimentaire	23,7	24,1	26,0	29,5	36,3
Textiles et cuir	4,7	4,8	5,7	6,4	8,0
Autres industries	10,5	10,7	12,2	13,8	17,1
Artisanat	22,1	23,3	26,0	29,6	36,2
Construction	23,1	24,3	28,0	31,8	41,7
Mines et énergie	5,6	6,0	6,6	7,4	9,1
Secteur tertiaire	205,4	215,0	237,8	270,1	347,6
Services publics	131,9	138,0	152,2	172,9	220,1
Transports et communications	27,7	29,0	32,2	36,6	46,9
Commerce	26,3	27,6	30,7	34,8	44,7
Autre	19,5	20,4	22,7	25,8	35,9
PIB au coût des facteurs	495,6	526,0	580,1	658,8	774,4
Taux de croissance (en pourcentage)	8,8	6,1	10,3	13,6	17,6
Taxes indirectes, net des subventions	54,3	58,6	64,1	72,8	86,4
PIB aux prix du marché	550,0	584,6	644,2	731,5	860,8
Taux de croissance (en pourcentage)	7,6	6,3	10,2	13,6	17,7

Source : autorités burundaises et estimations des services du FMI.

1/ Les comptes nationaux officiels n'ont pas été établis depuis 1998. Cependant, les autorités fournissent des estimations reposant sur des avis d'expert et les quelques statistiques disponibles au Ministère de la planification.

Tableau 2. Burundi — Produit intérieur brut aux prix constants de 1996, 2001–05 1/

(En milliards de francs burundais, sauf indication contraire)

	2001	2002	2003	2004	2005
	Estimations				
Secteur primaire	141,3	152,6	141,2	146,0	136,8
Cultures vivrières	112,5	117,0	112,9	113,5	112,4
Cultures d'exportation	10,6	16,9	9,0	12,3	3,3
Élevage	14,4	14,7	15,3	16,0	16,8
Forêt	2,9	2,9	3,0	3,1	3,3
Pêche	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1
Secteur secondaire	36,2	37,0	39,9	43,2	46,4
Fabrication	16,7	16,7	17,6	18,2	19,2
Transformation de produits agri.	1,7	1,7	1,8	1,9	1,9
Industrie alimentaire	9,1	9,1	9,6	10,0	10,6
Textiles et cuir	1,8	1,8	1,9	1,8	2,0
Autres industries	4,0	4,1	4,3	4,5	4,8
Artisanat	8,5	8,8	9,3	9,8	10,2
Construction	8,9	9,2	10,8	12,9	14,5
Mines et énergie	2,2	2,3	2,2	2,4	2,5
Secteur tertiaire	78,9	81,3	85,4	90,4	98,5
Services publics	50,7	52,2	55,1	58,2	63,5
Transports et communications	10,6	11,0	11,4	12,1	13,3
Commerce	10,1	10,4	10,9	11,5	12,7
Autres services	7,5	7,7	8,0	8,6	9,0
PIB au coût des facteurs	256,5	270,9	266,6	279,6	281,7
Taux de croissance (en pourcentage)	2,8	5,6	-1,6	4,9	0,7
Taxes indirectes	20,7	18,6	19,4	20,1	20,8
PIB aux prix du marché	277,2	289,5	285,9	299,8	302,5
Taux de croissance (en pourcentage)	2,0	4,4	-1,2	4,8	0,9

Source : autorités burundaises et estimations des services du FMI.

1/ Les comptes nationaux officiels n'ont pas été établis depuis 1998. Cependant, les autorités fournissent des estimations reposant sur des avis d'expert et les quelques statistiques disponibles au Ministère de la planification.

Tableau 3. Burundi — Fourniture de ressources aux prix courants du marché et leur utilisation, 2001–05 1/

	2001	2002	2003	2004	2005
	Estimations				
	(En milliards de francs burundais)				
PIB aux prix du marché	550,0	584,6	644,2	731,5	860,8
Déficit en ressources 2/	-77,2	-94,5	-124,1	-178,1	-291,8
Importations de produits et services hors revenus des facteurs 2/	114,9	130,5	178,3	248,1	389,9
Exportations de produits et services hors revenus des facteurs 2/	37,7	36,0	54,2	70,1	98,1
Dépenses intérieures brutes	627,2	679,1	768,3	909,6	1.152,6
Consommation	593,0	641,4	699,9	812,3	1.059,8
Publique	109,2	111,7	146,3	191,1	228,1
Privée 3/	483,7	529,7	553,6	621,2	831,7
Investissements	34,2	37,6	68,4	97,3	92,7
Investissements fixes	34,2	35,6	68,4	95,3	90,7
Publics	22,1	21,0	53,5	75,5	56,3
Privés	12,1	14,6	14,8	19,8	34,4
Variations des stocks	0,0	2,0	0,0	2,0	2,0
Épargne intérieure brute	-43,0	-56,9	-55,8	-80,8	-199,0
Épargne publique	0,5	9,9	-118,1	-68,7	-88,0
Épargne privée	-43,5	-66,8	62,3	-12,0	-111,0
Épargne nationale brute	7,0	9,6	37,2	37,9	11,4
Épargne publique	-4,4	4,0	-116,6	-25,2	-18,8
Épargne privée	11,3	5,6	153,9	63,1	30,3
	(En pourcentage du PIB)				
Déficit en ressources	-14,0	-16,2	-19,3	-24,3	-33,9
Importations de produits et services	20,9	22,3	27,7	33,9	45,3
Exportations de produits et services	6,9	6,2	8,4	9,6	11,4
Dépenses intérieures brutes	114,0	116,2	119,3	124,3	133,9
Consommation	107,8	109,7	108,7	111,0	123,1
Publique	19,9	19,1	22,7	26,1	26,5
Privée	88,0	90,6	85,9	84,9	96,6
Investissements	6,2	6,4	10,6	13,3	10,8
Investissements fixes	6,2	6,1	10,6	13,0	10,5
Publics	4,0	3,6	8,3	10,3	6,5
Privés	2,2	2,5	2,3	2,7	4,0
Variations des stocks	0,0	0,3	0,0	0,3	0,2
Épargne intérieure brute	-7,8	-9,7	-8,7	-11,0	-23,5
Épargne publique	0,1	1,7	-18,3	-9,4	-10,2
Épargne privée	-7,9	-11,4	9,7	-1,6	-13,3
Épargne nationale brute	1,3	1,6	5,8	5,2	0,3
Épargne publique	-0,8	0,7	-18,1	-3,4	-3,5
Épargne privée	2,1	1,0	23,9	8,6	3,6

Source : autorités burundaises et estimations des services du FMI.

1/ Les comptes nationaux officiels n'ont pas été établis depuis 1998. Cependant, les autorités fournissent des estimations reposant sur des avis d'expert et les quelques statistiques disponibles au Ministère de la planification.

2/ D'après la balance des paiements.

3/ Obtenu par différence

Tableau 4. Burundi — Épargne et investissements, 2001–05

	2001	2002	2003	2004	2005
		Estimations			
(En milliards de francs burundais aux prix courants)					
Solde des ressources extérieures	-77,2	-94,5	-124,1	-178,1	-291,8
Revenus des facteurs (net)	-10,2	-12,7	-19,4	-20,0	-21,3
Transferts courants privés (net)	5,4	5,1	7,6	10,8	19,0
Solde extérieur courant 2/	-82,0	-102,2	-135,9	-186,5	-294,5
Transferts officiels (net)	56,5	81,4	106,3	127,1	213,2
Solde extérieur courant 3/	-25,5	-20,7	-29,6	-59,4	-81,3
Épargne intérieure brute	-44,7	-64,2	-57,3	-80,8	-199,0
Épargne nationale brute	7,0	9,6	37,2	37,9	11,4
Investissements bruts (stock inclus)	34,2	37,6	68,4	97,3	92,7
(Ratio; en pourcentage)					
Épargne intérieure brute/investissements bruts	-130,6	-170,5	-83,8	-83,0	-214,6
Épargne nationale brute/investissements bruts	20,4	25,5	54,5	38,9	12,3
Solde extérieur courant/PIB 2/	-14,9	-17,5	-21,1	-25,5	-34,3
Solde extérieur courant/PIB 3/	-4,6	-3,5	-4,6	-8,1	-10,5
(En milliards de francs burundais)					
Pour mémoire :					
Revenu national, prix courants	601,7	658,4	738,7	849,5	1.071,7

Source : autorités burundaises et estimations des services du FMI.

1/ Les comptes nationaux officiels n'ont pas été établis depuis 1998. Cependant, les autorités fournissent des estimations reposant sur des avis d'expert et les quelques statistiques disponibles au Ministère de la planification.

2/ Hors transferts officiels

3/ Transferts officiels inclus.

Tableau 5. Burundi — Principaux indicateurs du secteur du café, 2000/01–2004/05 1/

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Production (café vert; tonnes métriques)	18.584,5	16.206,9	36.225,8	5.673,4	38.254,0
Lavé	10.212,5	10.952,0	28.235,8	5.083,7	32.312,6
Semi-lavé	8.282,0	5.025,0	7.990,1	589,6	5.941,4
Robusta	90,0	229,9	0,0	0,0	0,0
Exportations de café (millions de dollars EU)	21,7	16,3	33,4	6,5	61,6
Exportations de café/exportations totales (en pourcentage)	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Taxes sur le café/revenus totaux (en pourcentage) 2/
Taxes sur le café/PIB (en pourcentage) 2/
Prix du producteur (francs burundais le kilo)					
Lavé	500,0	500,0	646,5	660,0	968,0
Semi-lavé	450,0	450,0	592,1	592,1	646,3
Pour mémoire :					
Prix sur le marché mondial					
Cents par livre	75,0	45,8	48,8	59,9	66,8
Indice (1990=100)	84,6	51,6	55,0	67,5	75,3

Source : autorités burundaises et estimations des services du FMI.

1/ La récolte du café débute le 1er mai pour se terminer le 30 avril.

2/ Les taxes sur les exportations de café ont été abolies en 2000.

Tableau 6. Burundi — Barème des prix du café Arabica à différents stades de production et exportations du secteur, 2000/01–2004/05 1/

	2000/01		2001/02		2002/03		2003/04		2004/05	
	EL	L	EL	L	EL	L	EL	L	EL	L
1. Prix du producteur										
Prix du café parche (A)										
Lavé (L), prix du café cerises	100,0	...	100,0	...	100,2	...	103,0	...	153,0	...
Entièrement lavé (EL), prix du café parche	500,0	450,0	500,0	450,0	501,2	450,0	514,8	450,0	765,0	500,0
Prix du café vert (B)	641,0	600,0	641,0	600,0	646,5	592,1	660,0	592,1	971,2	666,7
2. Coûts de transport (café parche lavé) (C)	...	23,0	...	23,0	...	26,3	...	26,3	...	47,5
3. Coûts de production et de transformation (D)	404,3	211,7	265,2	138,8	312,4	163,6	717,5	313,6	520,0	234,7
Du café cerises en parche entièrement lavé	181,7	95,1	119,2	62,4	140,4	...	565,3	...	271,5	...
Transport (installations de lavage et de décortiquage, et entrepôts)	24,4	12,8	16,0	8,4	18,9	26,3	21,8	26,3	59,2	47,5
Coûts de décortiquage	77,5	40,6	50,8	26,6	59,9	45,0	51,6	213,8	86,8	93,7
Frais financiers	120,7	63,2	79,1	41,4	93,2	92,3	78,9	73,4	102,5	93,5
4. Frais institutionnels (E)	179,6	138,4	179,6	138,4	129,3	99,7	334,9	306,5	150,3	113,5
Soutien aux producteurs	65,7	50,6	65,7	50,6	47,3	47,3	229,1	229,1	39,4	39,4
Charges d'exploitation de l'Office du café (OCIBU)	22,8	17,6	22,8	17,6	16,4	16,4	41,3	41,3	45,4	38,2
Loyer foncier	82,0	63,2	82,0	63,2	59,1	30,0	57,9	30,0	59,1	30,0
Taxes municipales	9,1	7,0	9,1	7,0	6,5	6,0	6,5	6,0	6,5	6,0
5. Autres coûts relatifs aux exportations (F)	0,9	1,2	0,9	1,2	3,8	4,8	3,8	4,8	5,0	5,0
Entreposage	0,4	0,5	0,4	0,5	1,8	1,8	1,8	1,8	2,0	2,0
Assurance	0,5	0,7	0,5	0,7	2,0	3,0	2,0	3,0	3,0	3,0
6. Coût du café vert au port de sortie (B+C+D+E+F) = G	1 225,8	974,4	1 086,6	901,5	1 092,0	886,5	1 716,2	1 243,2	1 646,5	1 067,4
7. Prix de vente moyen du café vert 2/ (H)	1 200,0	810,0	811,0	506,0	959,5	656,1	1 175,4	1 144,4	1 815,8	1 771,8
8. Bénéfices ou pertes (-) par kg (H-G) = (I)	-25,8	-164,4	-275,6	-395,5	-132,5	-230,4	-540,9	-98,9	169,3	704,4
9. Volume total de café vert exportable (en tonnes métriques) (J)	10 212,5	8 261,2	10 952,0	5 025,0	28 235,8	7 990,1	5 083,8	589,6	32 200,0	5 911,6
10. Bénéfices ou pertes (-) (en millions de F Bu) (I*J/1000)	-263,3	-1 357,7	-3 018,8	-1 987,4	-3 741,5	-1 841,1	-2 749,7	-58,3	5 452,7	4 164,4
11. Total des bénéfices ou des pertes (-)	-263,3	-1 621,1	-3 018,8	-5 006,1	-3 741,5	-5 582,6	-2 749,7	-2 808,0	5 452,7	9 617,0
Pour mémoire :										
Ratio prix du producteur/prix d'exportation (pourcentage)										
Prix du café lavé	8,3	...	12,3	...	10,4	...	8,8	...	8,4	...
Prix du café entièrement lavé	41,7	55,6	61,7	88,9	52,2	68,6	43,8	39,3	42,1	28,2
Prix du café vert	53,4	74,1	79,0	118,6	67,4	90,3	56,2	51,7	53,5	37,6
Prix réels du producteur 3/										
Prix du café lavé	25,3	...	25,4	...	23,5	...	22,4	...	28,8	...
Prix du café entièrement lavé	126,4	113,7	127,2	114,5	117,4	105,4	111,8	97,7	143,9	94,1
Prix du café vert	162,0	151,6	163,1	152,7	151,5	138,7	143,4	128,6	182,7	125,4

Source : autorités burundaises et estimations des services du FMI.

1/ La récolte du café débute le 1er mai pour se terminer le 30 avril.

2/ Moyenne calculée à partir des paiements effectués à Dar es Salaam par rapport à la production de café exportable.

3/ Corrigé au moyen de l'indice des prix à la consommation (1991=100).

Tableau 7. Burundi — Production de café Arabica et Robusta, 2000/01–2004/05 1/
(En tonnes métriques)

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05 Prov.
Arabica fully washed	10.212,5	10.952,0	28.235,8	5.083,7	32.312,6
Café Ngoma doux	66,1	60,1	90,5	0,0	50,9
F.W. Super 2/	1.230,0	1.037,4	1.697,9	323,5	1.311,8
F.W. Extra 2/	1.083,1	3.626,0	6.470,8	1.266,8	7.882,2
F.W.H.T.	5.419,9	2.198,5	3.442,6	964,6	5.346,0
F.W.	0,0	2.238,4	9.729,7	1.277,5	7.402,6
F.W.4.	255,4	1.207,1	4.872,2	785,0	5.988,1
F.W.5.	0,0	584,6	1.932,1	459,2	2.284,9
F.W. Stock	2.158,1	0,0	0,0	7,1	2.046,1
Arabica semi-washed	8.282,3	5.025,0	7.990,1	589,6	5.941,4
W.02 3/	522,0	2.111,6	1.328,6	72,0	594,0
W.3A 3/	2.479,4	1.074,8	1.494,0	54,0	810,0
W.3B	1.592,2	353,3	337,3	58,0	571,0
W.HTM/3C	1.452,7	852,5	1.909,2	251,3	1.026,4
W.4	429,3	632,7	2.627,9	154,3	1.376,5
W.5			293,0	0,0	1.563,5
W.H.	1.806,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Total - Arabica	18.494,8	15.977,0	36.225,8	5.673,4	38.254,0
Robusta	90,0	229,9	0,0	0,0	0,0
R.T.	90,0	36,0	0,0	0,0	0,0
R.N.	0,0	18,0	0,0	0,0	0,0
R.W.	0,0	175,9	0,0	0,0	0,0
Production totale de café	18.585	16.207	36.226	5.673	38.254

Source : Office des Cultures Industrielles du Burundi (OCIBU).

1/ La récolte du café débute le 1er mai pour se terminer le 30 avril.

2/ Arabica fully washed (entièrement lavé) de qualité supérieure.

3/ Arabica semi-washed (lavé) de qualité supérieure.

Tableau 8. Burundi — Coton : production, consommation, exportations et prix, 2001–05 1/
(En unités indiquées)

	2001	2002	2003	2004	2005 Prov.
Production					
Superficie cultivée (hectares)	3.115	3.656	3.934	5.281	5.058
Nord	1.138	1.409	1.334	1.478	1.447
Centre	575	611	577	927	758
Sud	1.035	1.168	1.332	1.813	1.965
Moso	367	468	691	1.063	888
Nombre d'exploitants	17.000	17.050	17.650	17.781	17.795
Production de coton-graine (tonnes)					
Première qualité	2.888	3.062	3.570	4.731	4.442
Deuxième qualité	2.801	3.062	3.570	4.731	4.442
	87	0	0	0	0
Rendement (kilogrammes par hectare)	927	838	907	896	878
Pourcentage d'égrenage	43	43	43	43	43
Production de fibres de coton (tonnes)					
Première qualité	1.238	1.302	1.535	2.041	1.921
Deuxième qualité	1.201	1.302	1.535	2.041	1.921
	37	0	0	0	0
Production de graines (tonnes)					
	1.567	1.639	1.937	2.556	2.417
Consommation et exportations (tonnes)					
Consommation intérieure de fibres de coton					
Première qualité	1.200	1.333	1.277	794	1.028
Deuxième qualité	1.163	1.333	1.277	794	1.028
	37	0	0	0	0
Exportations de fibres de coton					
Première qualité	0	0	0	0	2.300
	0				2.300
Stocks de fibres de coton (fin d'année)					
Première qualité	239	554.571	868.402	1.768.848	880
Deuxième qualité	239	554.571	868.402	1.768.848	880
	0	0	0	0	0
Consommation de graines					
Huilerie (RAFINA)	1.219	1.251.716	1.583.693	1.896.554	1.928.740
Graines	308	328.815	305.536	380.601	324.038
Alimentation animale	39	58.830	18.015	279.408	162.751
Prix (francs burundais le kilogramme)					
Prix local des fibres de coton					
Première qualité	920	993	1.184	1.419	1.349
Deuxième qualité	450	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Prix du producteur du coton-graine					
Première qualité	135	170	190	200	200
Deuxième qualité	120	150	130	180	180
Équivalent prix du producteur des fibres de coton					
Première qualité	315	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Deuxième qualité	273	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Prix de vente des graines à la RAFINA					
	47	47	47	50	50

Source : Compagnie de Gérance Cotonnière (COGERCO) et Complexe Textile de Bujumbura (COTEBU).

1/ D'après les contrats signés par le COTEBU.

Tableau 9. Burundi — Thé : production, exportations, stocks et prix, 2001–05
(En unités indiquées)

	2001	2002	2003	2004	2005
Production					
Superficie cultivée (hectares)	8.114	8.625	8.758	8.823	8.883
Exploitations familiales	6.138	6.649	6.782	6.847	6.907
Stocks industriels	1.976	1.976	1.976	1.976	1.976
Coefficient de perte (pourcentage)	10	10	10	15	15
Production de feuilles vertes (tonnes)	44.041	33.236	35.219	38.222	39.263
Rendement (kilogrammes par hectare)	5.428	3.853	4.021	4.332	4.420
Production de feuilles vertes sèches (tonnes)	9.009	6.841	7.236	7.793	7.903
Teza	1.634	1.662	1.672	1.840	1.949
Rwegura	2.790	1.832	2.014	2.198	1.859
Tora	1.652	1.179	1.478	1.496	1.723
Ijenda	2.190	1.514	1.577	1.570	1.771
Buhoro	743	654	495	689	601
Exportations (tonnes) 1/ <i>dont</i> : ventes privées	8.743 3.573	6.515 2.221	6.905 1.399	7.361 1.545	7.374 1.683
Stocks (fin de période; tonnes)	1.370	1.155	1.094	1.243	914
Prix (francs burundais le kilogramme)					
Prix du producteur					
Planteurs	75	80	100	100	110
Cueilleurs (blocs industriels)	15	16	20	24	30
Prix unitaire moyen à l'exportation 2/ Fret commercial 3/	1.054 170	1.247 200	1.570 231	1.555 212	1.256 220
Prix à l'exportation (f.à.b. Bujumbura)	884	1.047	1.399	1.343	1.036

Source : Office du Thé du Burundi (OTB).

1/ Thé exporté de Bujumbura.

2/ Calculé à partir des contrats de vente ou des prix d'adjudication.

3/ Coûts de transport et autres coûts commerciaux.

Tableau 10. Burundi — Production du secteur manufacturier, 2001–05

Produit	Unité de mesure	2001	2002	2003	2004	2005 Prov.
Bière	Hectolitres	702.187	752.549	876.160	973.117	1.012.471
Primus	Hectolitres	533.368	540.597	676.682	764.089	776.201
Amstel	Hectolitres	168.819	211.952	199.478	209.028	236.270
Boissons gazeuses	Hectolitres	94.405	111.269	121.064	119.578	143.574
Huile de coton	Litres	86.750	74.800	125.000	157.850	135.900
Sucre	Tonnes	18.186	17.661	20.268	20.152	19.058
Alimentation animale	Tonnes	144
Cigarettes 1/	Cartouches	29.306	31.205	35.439	37.605	41.905
Peinture	Tonnes	478	493	477	518	544
Insecticides	Tonnes
Oxygène	Mètres cubes	52.906	45.177	45.883	39.099	44.627
Polyéthylène	Kilogrammes	179.309	204.355	158.526	122.364	103.852
Matelas	Unités	25.265	19.192	19.264	21.139	18.799
Boîtes de plastique	Unités	147.429	221.201	180.154	233.007	112.018
Savon de ménage	Tonnes	3.072	3.009	2.824	3.086	2.975
Savon de toilette	Tonnes	133	129	138	149	156
Produits pharmaceutiques	Millions de Fbu	950	590	855	677	494
Allumettes 2/	Caisses	12.768	11.670
Bouteilles	Tonnes
Couvertures	Unités	121.598	103.576	123.217	106.756	43.253
Tissus	Millions de m2	6	7	70	5	5
Tuyau en PVC	Tonnes	94	96	68	92	115
Produits de fibro-ciment	Tonnes	2.510	1.397	758	390	397
Tiges d'acier	Tonnes	17	59	44	98	19
Papier hygiénique	Tonnes	94	127
Capsules de bouteille	Millions d'unités	147	160	110	11	...
Piles 3/	Caisses	3.024
Boîtes de carton	Tonnes	98

Source : Banque de la République du Burundi.

1/ Cartouches de 10 000 cigarettes, sauf la marque Kiyago, qui est vendue en cartouches de 5 000 cigarettes.

2/ Caisse de 1 000 boîtes.

3/ Caisse de 240 piles.

Tableau 11. Burundi — Énergie : production, importations et consommation, 2001–05

	2001	2002	2003	2004	2005 Prov.
	(En unités indiquées)				
Electricité (en milliers de kilowatts-heures)					
Production	113.921	127.095	104.455	91.222	99.239
Importations	40.750	40.255	57.025	72.606	71.204
Ruzizi I	29.981	28.005	26.132	30.277	20.284
Ruzizi II	10.769	12.250	30.893	42.329	50.920
Consommation	122.153	118.876	124.093	125.769	119.791
<i>dont</i> : industrie	42.077	49.947	42.279	60.369	43.891
Tarif intérieur (francs burundais le kilowatt-heure)	53	60	64	80	78
Produits pétroliers					
Consommation (tonnes)	48.093	64.652	59.174	55.512	63.788
Importations (tonnes)	46.304	65.394	58.405	56.702	62.446
Stocks de fin de période (tonnes)	9.565	5.467	4.647	5.647	4.002
	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)				
Électricité					
Production	15	12	-18	-13	9
Importations	-14	-1	42	27	-2
Consommation	21	-3	4	1	-5
<i>dont</i> : industrie	4	19	-15	43	-27
Produits pétroliers					
Consommation	-5	34	-8	-6	15
Importations	-19	41	-11	-3	10
Stocks de fin de période	-16	-43	-15	22	-29

Source : Régie de Distribution d'Eau et d'Electricité (REGIDESO) et Société d'Entreposage de Produits Pétroliers (SEP), Burundi.

Tableau 12. Burundi — Prix de détail des produits pétroliers, 2001–05
(Francs burundais le litre)

	2001	2002	2003	2004	2005
Essence super	720	780	880	1045	1100
Kérosène	560	710	810	1028	1100
Gazole	670	730	830	1070	1150

Source : Ministère du commerce et de l'industrie.

Tableau 13. Burundi — Salaires minimums, 2001–05

	2001	2002	2003	2004	2005
	(En francs burundais par jour)				
Zones urbaines 1/	160	160	160	160	160
Reste du pays	105	105	105	105	105
	(En termes réels) 2/				
Zones urbaines 1/	39,9	40,5	36,6	33,9	29,9
Reste du pays	26,2	26,6	24,0	22,2	19,6
	(En dollars EU, sauf indication contraire) 3/				
Zones urbaines 1/	0,19	0,17	0,15	0,15	0,15
Reste du pays	0,13	0,11	0,10	0,10	0,10
Pour mémoire :					
Indice des prix à la consommation (Janvier 1991=100)	401	395	438	473	536
Taux de change (francs burundais par dollar EU; moyenne de la période)	830	931	1083	1101	1075

Source : Ministère du travail et des affaires sociales.

1/ Bujumbura et Gitega.

2/ Corrigé par l'indice des prix à la consommation (janvier 1991=100).

3/ Conversion effectuée au moyen des taux de change moyens de la période.

Tableau 14. Burundi — Indice des prix à la consommation, Bujumbura, 2001–05
(Janvier 1991=100, sauf indication contraire)

	Alimentation	Vêtements	Logement, chauffage, et éclairage	Meubles	Santé	Transport	Culture, éducation, et loisirs	Autre	Indice général	Variation de l'indice général 1/
Pondération du panier	51,9	5,3	27,0	4,9	2,0	5,3	1,9	1,7	100,0	
2001	398,0	407,9	433,7	319,9	305,7	367,2	325,6	460,0	400,6	9,3
T1	405,6	397,6	410,6	312,5	310,9	352,9	332,8	429,3	396,3	11,8
T2	409,6	400,7	439,8	321,2	306,7	353,5	333,1	454,2	407,2	12,7
T3	389,0	420,9	441,7	323,1	301,1	365,8	327,7	474,8	399,0	7,8
T4	387,9	412,4	442,7	322,7	304,0	396,6	309,0	481,7	399,7	5,2
2002	377,8	426,8	448,4	317,2	328,5	371,9	316,4	448,7	395,3	-1,3
T1	371,6	412,2	443,0	317,3	322,1	361,8	313,0	456,5	389,3	-1,8
T2	373,3	420,3	451,5	314,1	322,1	361,0	313,5	431,2	392,2	-3,7
T3	371,1	431,1	447,5	315,7	322,1	361,8	316,1	429,1	390,7	-2,1
T4	395,0	443,5	451,5	321,6	347,6	403,1	323,2	477,9	408,9	2,3
2003										
T1	415,1	449,9	462,4	331,1	360,4	473,2	323,8	491,3	427,3	9,8
T2	426,9	466,3	465,7	333,0	360,3	486,3	322,7	462,7	435,4	11,0
T3	418,7	527,5	467,6	327,9	387,9	496,6	324,2	474,3	435,9	11,6
T4	448,8	534,5	468,6	334,7	387,9	471,5	324,3	494,9	451,5	10,4
2004										
T1	446,8	547,3	472,3	345,2	387,9	471,5	324,1	500,5	452,8	6,0
T2	467,8	546,2	473,5	348,5	387,9	502,0	329,2	513,2	466,1	7,1
T3	463,3	576,6	480,9	353,1	387,9	549,3	354,9	545,9	471,0	8,1
T4	502,1	555,2	512,1	362,8	394,0	560,7	362,8	552,4	500,1	10,8
2005										
T1	546,7	576,6	563,4	371,5	423,1	565,9	360,3	580,3	539,9	19,2
T2	567,8	583,0	528,3	377,7	423,1	566,1	357,2	586,6	542,1	16,3
T3	570,4	596,8	527,8	378,9	423,1	566,1	363,2	586,6	543,8	15,5
T4	521,0	624,6	518,1	377,5	423,1	565,6	355,8	586,6	517,0	3,4

Source : Institut de Statistiques et des Etudes Economiques du Burundi.

1/ Données annuelles : variations moyennes en pourcentage; données trimestrielles et mensuelles : variations sur 12 mois.

Tableau 15. Burundi — Opérations financières de l'administration centrale, 2001-05

	2001	2002	2003	2004	2005
	(En milliards de francs burundais)				
Recettes	110,2	118,4	136,0	146,9	172,1
Recettes fiscales	103,1	104,8	120,5	133,6	158,9
Impôt sur le revenu	28,5	29,4	32,4	35,7	41,8
Taxes sur les produits et services	48,7	51,9	58,4	67,6	78,3
Taxes sur le commerce international	21,7	23,2	29,5	30,0	38,4
Autres recettes fiscales	4,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Impôt foncier	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Recettes non fiscales	7,0	13,6	15,5	13,4	13,2
Dépenses et prêts nets	149,8	151,5	224,8	291,2	316,7
Dépenses courantes	118,6	119,6	141,8	163,2	200,6
Salaires	40,1	45,9	53,8	58,6	72,6
Civils	21,6	23,6	30,8	34,8	41,9
Militaires	18,5	22,3	23,0	23,8	24,0
Police nationale					6,7
Biens et services	44,2	38,5	47,3	53,6	65,7
Civils	18,4	19,0	23,4	28,1	26,7
of which contingency on no tax revenue (BCD)					
Militaires	25,7	19,5	24,0	25,5	29,6
Police nationale					9,5
Transferts et subventions	15,9	16,4	15,8	26,4	30,3
<i>dont</i> : organismes internationaux	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8
<i>Of which</i> : payment of BCD small depositors					
<i>Of which</i> : contingency on donors disbursement (Prog. Urgency)					
Paiements d'intérêts	18,5	18,7	24,9	24,5	32,0
Intérieurs	9,6	7,7	13,3	14,0	19,4
Extérieurs	8,9	11,0	11,5	10,5	12,6
Dépenses exceptionnelles	0,0	0,0	0,0	10,7	33,2
DDR				7,4	8,7
Élections				3,3	24,5
Dépenses en capital	35,1	33,4	85,0	119,9	84,3
Ressources intérieures	18,5	6,4	26,5	36,2	19,5
of which contingency on donors disbursement (Prog. Urgency)					
Ressources extérieures	16,6	27,0	58,4	83,7	64,8
Prêts liés aux projets	10,7	13,9	22,7	46,8	45,0
Dons en capital	5,9	13,1	35,8	36,9	19,8
Prêts nets	-3,9	-1,4	-2,0	-2,6	-1,4
Rentrées	-3,9	-1,4	-2,0	-2,6	-1,4
Rétrocession de fonds empruntés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire 1/	-4,6	12,7	-5,4	-25,4	-14,6
Solde primaire y compris dépenses exceptionnelles	-4,6	12,7	-5,4	-36,1	-47,8
Solde global (base engagements)					
Dons inclus	-28,4	-7,9	-40,2	-39,2	-53,9
Hors dons	-39,6	-33,1	-88,7	-144,3	-144,6
Variation des arriérés (réduction -)	21,3	9,4	-2,2	-58,5	-10,8
Extérieurs (intérêts courants)	18,5	6,6	4,2	-49,0	-10,7
Intérieurs	2,8	2,8	-6,4	-9,5	-0,1
Solde global (base caisse)	-18,3	-23,6	-90,9	-202,7	-155,4
Financement	18,3	23,6	90,9	210,3	165,8
Extérieur	5,0	41,3	71,8	143,7	154,9
Prêts liés au programme (budgétaires)	5,3	21,3	22,4	0,0	29,1
Dons liés au programme	5,4	12,0	12,8	60,9	40,1
Prêts liés aux projets	10,7	13,9	22,7	46,8	45,0
Dons liés aux projets	5,9	13,1	35,8	36,9	19,8
DDR	0,0	0,0	0,0	7,4	8,7
Élections	0,0	0,0	0,0	3,3	24,5
Allègement PPTE FMI, BM, BAfD, CP	0,0	0,0	0,0		8,0
Amortissement	-27,1	-42,8	-42,3	-34,2	-34,0
Variation des arriérés du principal (réduction -)	4,9	23,7	-9,0	-65,4	-14,9
Allègement de la dette (rééchelonnement; annulation)	0,0	0,0	29,4	88,0	28,7
Produits de la privatisation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4
Intérieur	13,3	-17,7	19,1	66,7	10,4
Secteur bancaire	23,4	-13,0	4,9	60,5	16,4
Secteur non bancaire	-10,1	-4,7	14,2	6,2	-6,0
Financement non identifié	0,0	0,0	0,0	-7,6	-10,4
	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)				
Pour mémoire :					
Recettes, hors dons	20,0	20,3	21,1	20,1	20,0
Dépenses courantes	21,6	20,5	22,0	22,3	23,3
Dépenses en capital	6,4	5,7	13,2	16,4	9,8
Total des dépenses et prêts nets	27,2	25,9	34,9	39,8	36,8
<i>Of which</i> :					
Education	3,6	3,9			
Health	0,7	0,7			
<i>dont</i> : dépenses militaires et sécurité	8,0	7,1	7,3	6,7	6,2
Solde primaire 1/	-0,8	2,2	-0,8	-3,5	-1,7
Solde primaire y compris dépenses exceptionnelles	-0,8	2,2	-0,8	-4,9	-5,6
Solde global (base engagements)					
Dons inclus	-5,2	-1,4	-6,2	-5,4	-6,3
Hors dons	-7,2	-5,7	-13,8	-19,7	-16,8
Solde global (base caisse)	-3,3	-4,0	-14,1	-27,7	-18,1
Financement extérieur	2,4	-3,0	3,0	9,1	1,2
Financement intérieur	0,9	7,1	11,1	19,6	18,0
PIB aux prix courants du marché (milliards de francs burundais)	550,0	584,6	644,2	731,5	860,8

Source : autorités burundaises, et estimations et projections des services du FMI.

1/ Recettes moins les dépenses courantes hors intérêts, moins les dépenses d'équipement financées sur ressources intérieures et les prêts nets

Tableau 16. Burundi — Recettes de l'administration centrale, 2001–05

	2001	2002	2003	2004	2005
	(En milliards de francs burundais)				
Recettes fiscales	103,1	104,9	120,5	133,6	158,9
Impôts sur le revenu et les bénéfices	28,5	29,4	32,4	35,7	41,8
Particuliers	8,5	10,0	11,5	14,6	16,0
Personnes physiques	0,5	0,6	0,7	0,6	0,6
Taxe professionnelle	6,2	6,6	7,8	10,0	11,1
Impôt forfaitaire	1,8	2,5	2,6	3,5	4,3
Arriérés perçus	0,0	0,2	0,4	0,5	0,0
Entreprises	19,1	18,7	20,3	20,4	25,1
Impôt des sociétés	17,8	15,4	17,1	15,9	20,9
Impôt sur le capital mobile	1,3	1,7	1,8	2,3	2,3
Arriérés perçus	0,0	1,5	1,3	2,2	1,8
Autre : paiements en retard	0,9	0,8	0,5	0,6	0,7
Taxes sur les biens	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Véhicules automobiles	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3
Navires et bateaux	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Taxes sur les produits et services	48,7	51,9	58,4	67,6	78,3
Taxe sur les transactions	22,5	25,5	31,1	36,3	41,8
Taxe d'accise	22,1	20,2	19,7	22,7	26,0
Cigarettes	0,9	1,2	1,1	1,4	1,5
Bière et boissons gazeuses	19,7	16,9	16,5	19,0	22,0
Fonds culturel et social	0,8	1,3	1,3	1,2	1,5
Sucre	0,7	0,8	0,9	1,0	1,0
Autres taxes sur les produits et services	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds de solidarité nationale	3,9	6,2	7,6	8,7	10,6
Taxes sur le commerce international	21,7	23,2	29,5	30,0	38,4
Droits à l'importation	16,0	17,5	21,8	20,5	24,8
Taxe à l'importation	13,0	13,4	15,9	15,6	18,5
Taxe sur les tissus importés	0,9	0,4	0,3	0,0	0,0
Fonds routier	0,6	0,7	1,0	1,4	2,9
Taxe spéciale sur l'essence	1,1	2,7	4,3	3,3	3,2
Autres taxes à l'importation	0,4	0,2	0,2	0,3	0,3
Droits à l'exportation	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1
Autres taxes sur le commerce international	5,6	5,7	7,6	9,4	13,5
Autres recettes fiscales	4,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Recettes non fiscales	7,0	13,6	15,5	13,4	13,2
Pénalités et confiscations	0,1	0,1	0,1	0,1	0,4
Dividendes et bénéfices (entreprises publiques)	5,1	12,3	12,8	10,3	7,2
Dividendes (entreprises publ. non fin.)	0,0	0,8	0,6	1,5	1,7
Dividendes et bénéfices (entreprises publ. fin.)	8,0	8,0	9,1	5,6	5,6
Dividendes de la BRB	8,0	8,0	9,1	5,6	0,0
Excédents d'exploitation des entreprises mixtes	0,0	1,9	2,2	2,3	0,0
Profits tirés du rajustement monétaire	0,0	1,5	0,0	0,0	0,0
Produits de la privatisation	0,0	0,1	0,9	0,9	0,0
Autres recettes du domaine public	0,4	0,3	1,4	1,7	1,2
Recettes administratives	1,2	0,9	1,2	1,3	4,0
Autres recettes non fiscales (y compris BEI)	0,3	0,0	0,0	0,0	0,4
Total des recettes	110,2	118,5	136,0	146,9	172,1
Produits de la privatisation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4
Total des recettes plus produits de la privatisation	110,2	118,5	136,0	146,9	172,5
	(En pourcentage du total des recettes)				
Recettes fiscales	93,6	88,5	88,6	90,9	92,3
Impôts sur le revenu et les bénéfices	25,8	24,8	23,8	24,3	24,3
Taxes sur les biens	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2
Taxes sur les produits et services	44,2	43,8	42,9	46,0	45,5
Taxes sur le commerce international	19,7	19,5	21,7	20,4	22,3
Autres recettes fiscales	3,7	0,1	0,0	0,0	0,0
Recettes non fiscales	6,4	11,5	11,4	9,1	7,7
	(En pourcentage du PIB)				
Recettes fiscales	18,8	17,9	18,7	18,3	18,5
Impôts sur le revenu et les bénéfices	5,2	5,0	5,0	4,9	4,9
Taxes sur les biens	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Taxes sur les produits et services	8,9	8,9	9,1	9,2	9,1
Taxes sur le commerce international	3,9	4,0	4,6	4,1	4,5
Autres recettes fiscales	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Recettes non fiscales	1,3	2,3	2,4	1,8	1,5

Source : autorités burundaises et estimations des services du FMI.

Tableau 17. Burundi — Exemptions de droits à l'importation, 2001–2005
(En millions de francs burundais, sauf indication contraire)

	Bénéficiaires					Exemptions totales	Importations totales c.a.f.	Ratio exemptions/ import. (%)
	Missions diplomatiques	État	ONG	Investissements	Autres exemptions			
2001	6.525	3.429	3.762	272	8.330	22.318	143.277	15,6
2002	8.074	9.228	2.748	1.051	6.946	23.612	120.959	19,5
2003	15.582	4.187	4.321	847	8.608	33.544	162.557	20,6
2004								
Janvier	558	1.394	361	9	943	3.265	13.872	24
Février	2.360	417	297	0	594	3.667	16.516	22
Mars	628	1.051	487	5	1.117	3.288	17.260	19
Avril	511	666	266	43	1.003	2.489	13.076	19
Mai	440	941	397	181	934	2.892	12.033	24
Juin	2.444	421	621	113	718	4.317	18.788	23
Juillet	520	396	842	85	726	2.568	17.011	15
Août	291	888	229	80	638	2.127	13.767	15
Septembre	763	846	628	687	690	3.614	21.776	17
Octobre	869	1.768	204	316	699	3.856	15.677	25
Novembre	1.048	849	249	1.157	762	4.065	16.177	25
Décembre	417	2.135	321	93	760	3.727	16.862	22
Total	10.848	11.773	4.902	2.769	9.584	39.875	192.816	20,7
2005								
Janvier	836	778	257	2.367	839	5.077	20.188	25
Février	719	779	117	73	534	2.222	16.561	13
Mars	2.796	630	163	436	936	4.961	23.321	21
Avril	1.862	835	89	3.577	591	6.953	28.737	24
Mai	525	1.000	191	164	600	2.480	20.907	12
Juin	1.372	1.289	204	648	1.117	4.631	21.038	22
Juillet	2.434	1.089	109	1.076	1.044	5.752	32.035	18
Août	3.656	8.334	185	205	813	13.192	45.458	29
Septembre	6.658	1.502	211	3.444	825	12.641	58.341	22
Octobre	4.150	1.385	129	122	750	6.536	27.464	24
Novembre	7.686	880	507	122	977	10.172	32.717	31
Décembre	1.497	656	108	195	748	3.205	20.711	15
Total	34.193	19.156	2.270	12.429	9.773	77.821	347.478	22,4

Source : autorités burundaises.

Tableau 18. Burundi — Classification économique des dépenses publiques, 2001–05

	2001	2002	2003	2004	2005
	(En milliards de francs burundais)				
Total des dépenses et prêts nets	149,8	151,5	224,8	291,2	316,7
Dépenses courantes	118,6	119,6	141,8	163,2	200,6
Salaires	40,1	45,9	53,8	58,6	72,6
Civils	21,6	23,6	30,8	34,8	41,9
Militaires	18,5	22,3	23,0	23,8	24,0
Police nationale	0,0	0,0	0,0	0,0	6,7
Produits et services	44,2	38,5	47,3	53,6	65,7
Civils	18,4	19,0	23,4	28,1	26,7
Militaires	25,7	19,5	24,0	25,5	29,6
Police nationale	0,0	0,0	0,0	0,0	9,5
Transferts et subventions	15,9	16,4	15,8	26,4	30,3
<i>dont</i> : organismes internationaux	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8
Paiements d'intérêts	18,5	18,7	24,9	24,5	32,0
Intérieurs	9,6	7,7	13,3	14,0	19,4
Extérieurs	8,9	11,0	11,5	10,5	12,6
Dépenses exceptionnelles	0,0	0,0	0,0	10,7	33,2
DDR	0,0	0,0	0,0	7,4	8,7
Élections	0,0	0,0	0,0	3,3	24,5
Dépenses en capital	35,1	33,4	85,0	119,9	84,3
Ressources intérieures	18,5	6,4	26,5	36,2	19,5
Ressources extérieures	16,6	27,0	58,4	83,7	64,8
Prêts liés aux projets	10,7	13,9	22,7	46,8	45,0
Dons en capital	5,9	13,1	35,8	36,9	19,8
Prêts nets	-3,9	-1,4	-2,0	-2,6	-1,4
	(En pourcentage du total des dépenses)				
Total des dépenses et prêts nets	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Dépenses courantes	79,1	78,9	63,1	56,0	63,3
Salaires	26,7	30,3	23,9	20,1	22,9
Civils	14,4	15,6	13,7	12,0	13,2
Militaires	12,3	14,7	10,2	8,2	7,6
Police nationale	0,0	0,0	0,0	0,0	2,1
Produits et services	29,5	25,4	21,1	18,4	20,7
Civils	12,3	12,6	10,4	9,6	8,4
Militaires	17,2	12,9	10,7	8,8	9,3
Nouvelle force de police	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0
Transferts et subventions	10,6	10,8	7,0	9,1	9,6
<i>dont</i> : organismes internationaux	0,5	0,5	0,4	0,3	0,3
Paiements d'intérêts	12,3	12,4	11,1	8,4	10,1
Intérieurs	6,4	5,1	5,9	4,8	6,1
Extérieurs	5,9	7,3	5,1	3,6	4,0
Dépenses exceptionnelles	0,0	0,0	0,0	3,7	10,5
DDR	0,0	0,0	0,0	2,5	2,7
Élections	0,0	0,0	0,0	1,1	7,7
Dépenses en capital	23,4	22,0	37,8	41,2	26,6
Ressources intérieures	12,4	4,2	11,8	12,4	6,2
Ressources extérieures	11,1	17,8	26,0	28,7	20,5
Prêts liés aux projets	7,1	9,2	10,1	16,1	14,2
Dons en capital	3,9	8,7	15,9	12,7	6,2
Prêts nets	-2,6	-1,0	-0,9	-0,9	-0,4
	(En pourcentage du PIB)				
Total des dépenses et prêts nets	27,2	25,9	34,9	39,8	36,8
Dépenses courantes	21,6	20,5	22,0	22,3	23,3
Salaires	7,3	7,9	8,3	8,0	8,4
Civils	3,9	4,0	4,8	4,8	4,9
Militaires	3,4	3,8	3,6	3,3	2,8
Police nationale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8
Produits et services	8,0	6,6	7,3	7,3	7,6
Civils	3,4	3,3	3,6	3,8	3,1
Militaires	4,7	3,3	3,7	3,5	3,4
Police nationale	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1
Transferts et subventions	2,9	2,8	2,5	3,6	3,5
<i>dont</i> : organismes internationaux	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Paiements d'intérêts	3,4	3,2	3,9	3,4	3,7
Intérieurs	1,7	1,3	2,1	1,9	2,3
Extérieurs	1,6	1,9	1,8	1,4	1,5
Dépenses exceptionnelles	0,0	0,0	0,0	1,5	3,9
DDR	0,0	0,0	0,0	1,0	1,0
Élections	0,0	0,0	0,0	0,5	2,8
Dépenses en capital	6,4	5,7	13,2	16,4	9,8
Ressources intérieures	3,4	1,1	4,1	5,0	2,3
Ressources extérieures	3,0	4,6	9,1	11,4	7,5
Prêts liés aux projets	1,9	2,4	3,5	6,4	5,2
Dons en capital	1,1	2,2	5,6	5,0	2,3
Prêts nets	-0,7	-0,2	-0,3	-0,4	-0,2

Source : autorités burundaises et estimations des services du FMI.

Tableau 19. Burundi — Dépenses de santé et d'éducation, 2001–05

	2001	2002	2003	2004	2005
(En milliards de francs burundais)					
Total des dépenses	23,7	28,5	38,4	45,3	53,6
Éducation	20,0	24,2	33,0	39,0	47,6
Santé	3,7	4,3	5,3	6,3	6,0
Dépenses courantes	23,4	25,3	31,4	36,9	47,7
Éducation	20,0	21,6	27,6	32,3	42,8
Santé	3,4	3,7	3,8	4,6	4,9
Dépenses en capital	0,3	3,2	7,0	8,4	5,9
Éducation	0,0	2,5	5,5	6,7	4,8
Santé	0,3	0,7	1,5	1,7	1,1
(En pourcentage du total des dépenses)					
Éducation et santé	15,8	18,8	17,1	15,6	16,9
Éducation	13,4	15,9	14,7	13,4	15,1
Santé	2,5	2,8	2,4	2,2	1,9
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)					
Éducation et santé	4,3	4,9	6,0	6,2	6,2
Éducation	3,6	4,1	5,1	5,3	5,5
Santé	0,7	0,7	0,8	0,9	0,7
Pour mémoire :					
PIB aux prix courants du marché (en milliards de francs burundais)	550,0	584,6	644,2	731,5	860,8
Total des dépenses (en milliards de francs burundais)	149,8	151,5	224,8	291,2	316,7

Source : autorités burundaises et estimations des services du FMI.

Tableau 20. Burundi — Dépenses militaires, 2001–05

	2001	2002	2003	2004	2005
	(En milliards de francs burundais)				
Salaires	18,5	22,3	23,0	23,8	24,0
Produits et services	25,7	19,5	24,0	25,5	29,6
Total des dépenses militaires	44,2	41,8	47,0	49,4	53,5
	(En pourcentage)				
Soldes militaires/total des salaires	46,1	48,6	42,8	40,6	33,0
Dépenses militaires de produits et services/total des dépenses de produits et services	58,3	50,6	50,7	47,6	45,0
Total des dépenses militaires/dépenses courantes	37,3	35,0	33,1	30,3	26,7
	(En pourcentage du total des dépenses et des prêts nets)				
Soldes militaires	12,3	14,7	10,2	8,2	7,6
Dépenses militaires de produits et services	17,2	12,9	10,7	8,8	9,3
Total des dépenses militaires	29,5	27,6	20,9	17,0	16,9
	(En pourcentage du PIB)				
Soldes militaires	3,4	3,8	3,6	3,3	2,8
Dépenses militaires de produits et services	4,7	3,3	3,7	3,5	3,4
Total des dépenses militaires	8,0	7,1	7,3	6,7	6,2
	(En milliards de francs burundais)				
Pour mémoire :					
PIB aux prix courants du marché	550,0	584,6	644,2	731,5	860,8
Dépenses courantes	118,6	119,6	141,8	163,2	200,6
Total des dépenses et prêts nets	149,8	151,5	224,8	291,2	316,7
Salaires	40,1	45,9	53,8	58,6	72,6
Total des dépenses de produits et services	44,2	38,5	47,3	53,6	65,7

Source : autorités burundaises et estimations des services du FMI.

Tableau 21. Burundi — Administration centrale, structure de l'effectif et salaires, 2005

	Fonctionnaires			Salaires annuels		
	Permanents	Contractuels	Total	Permanents	Contractuels	Total
	Effectif			(En millions de francs burundais)		
Services généraux	10.360	6.611	16.971	8.699	15.872	24.571
Présidence	57	68	125	417	111	528
Assemblée nationale	51	106	157	687	67	755
Vice-présidence	8	88	96	4	26	30
Ministère de la planification, du développement et de la reconstruction	45	28	73	50	9	59
Ministère des relations extérieures et de la coopération	95	35	130	1.103	470	1.573
Ministère de la défense nationale 1/	6.943	4.237	11.180	3.865	14.592	18.457
Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique 1/	1.188	553	1.741	803	217	1.020
Ministère des finances	434	278	712	443	133	576
Ministère de la justice	1.370	1.143	2.513	1.168	220	1.388
Ministère de la communication	7	7	14	5	3	8
Ministère de la fonction publique	150	53	203	124	21	145
Ministère des réformes institutionnelles	8	10	18	6	2	8
Ministère responsable du processus de paix	4	5	9	25	1	26
Services sociaux	21.896	5.477	27.373	13.451	1.790	15.241
Ministère de l'éducation	19.431	2.805	22.236	11.756	1.092	12.848
Ministère des droits de la personne humaine et du genre	55	46	101	34	10	44
Ministère de la santé	1.799	1.849	3.648	1.125	431	1.557
Ministère du travail, de l'artisanat et de la formation	414	350	764	413	151	564
Ministère à la réinsertion et à la réinstallation	15	13	28	13	3	17
Ministère de la jeunesse et des sports	182	414	596	109	103	212
Services économiques	866	777	1.643	649	165	814
Ministère de l'agriculture et de l'élevage	338	140	478	235	27	262
Ministère du développement communal	90	42	132	61	10	71
Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme	71	31	102	56	7	64
Ministère de l'énergie et des mines	81	82	163	83	27	110
Ministère des transports, des postes et des télécomm.	21	34	55	20	8	28
Ministère des travaux publics et de l'équipement	134	358	492	105	72	177
Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement	131	90	221	89	14	103
Administration centrale (total)	33.122	12.865	45.987	22.799	17.826	40.626
Administration civile	26.179	8.628	34.807	18.934	3.235	22.169
Administration militaire	6.943	4.237	11.180	3.865	14.592	18.457

Source : autorités burundaises et estimations des services du FMI.

1/ À l'exclusion des forces policières et armées nationales.

Tableau 22. Burundi — Fonction publique : effectif, composition et salaires bruts de base 1/, 1986–2005
(Salaires bruts en millions de francs burundais)

Année	Permanents									Total - FP 2/	
	Enseignants		Non-enseignants		(Enseignants et non-enseignants)		Contractuels		Effectif	Salaires	
	Nombre	Salaires	Nombre	Salaires	Nombre	Salaires	Nombre	Salaires			
1986	9.017	2.441	6.139	1.660	15.156	4.101	8.243	892	23.399	4.992	
1987	9.664	2.607	6.365	1.729	16.029	4.337	8.556	918	24.585	5.254	
1988	10.187	3.077	6.757	2.005	16.944	5.083	8.703	971	25.647	6.054	
1989	11.814	3.511	6.986	2.224	18.800	5.736	9.012	1.100	27.812	6.836	
1990	12.883	4.204	7.673	2.611	20.556	6.814	9.230	1.211	29.786	8.026	
1991	13.322	4.468	7.877	2.705	21.199	7.172	8.640	1.173	29.839	8.346	
1992	13.896	5.144	7.779	2.872	21.675	8.016	8.501	1.207	30.176	9.223	
1993	14.540	6.059	8.145	3.186	22.685	9.245	8.361	1.271	31.046	10.516	
1994	14.267	6.393	8.345	3.271	22.612	9.663	8.326	1.317	30.938	10.981	
1995	14.666	6.265	8.264	3.165	22.930	9.430	8.676	1.484	31.606	10.914	
1996	15.125	6.484	8.808	3.330	23.633	9.814	8.158	1.505	32.091	11.320	
1997	16.262	5.800	9.115	3.019	25.377	8.819	7.971	1.274	33.348	10.093	
1998	18.014	6.289	9.049	3.143	27.063	9.432	7.859	1.313	34.922	10.745	
1999	18.299	8.792	8.829	3.888	27.128	12.680	8.014	1.582	35.142	14.262	
2000	18.579	9.189	6.178	3.724	24.757	12.913	8.234	2.227	32.991	15.140	
2001	21.701	10.118	6.660	3.808	28.361	13.926	7.886	2.057	36.247	15.983	
2002	23.027	9.236	10.652	4.641	33.679	13.877	7.818	1.841	41.497	15.718	
2003	24.662	12.833	10.907	4.795	35.569	17.628	7.650	2.039	43.219	19.667	
2004	26.579	14.101	10.810	5.270	37.389	19.371	7.677	2.166	45.066	21.537	
2005	29.846	21.201	12.344	5.698	42.190	26.899	7.617	1.997	49.807	28.896	

Source : autorités burundaises.

1/ À l'exclusion des avantages sociaux et des allocations.

2/ Les écarts entre le tableau 21 et le tableau 22 s'expliquent par l'utilisation de sources différentes, soit le Ministère de la fonction publique et le Ministère des finances.

Tableau 23. Burundi — Dette publique intérieure par créancier et par instrument, 2001–05
(En milliards de francs burundais; fin de période)

	2001	2002	2003	2004	2005
Dette publique intérieure par créancier	80,3	95,0	117,2	200,4	195,4
Secteur bancaire	73,4	83,7	108,3	141,8	173,4
Banque centrale	69,1	76,0	103,8	129,6	154,4
Avances ordinaires	2,8	4,9	20,4	39,4	34,6
Avances spéciales	3,4	3,4	3,3	3,3	3,3
Avances sur budget d'investissement	22,4	28,8	28,8	34,3	10,4
Avances consolidées	7,5	7,0	7,0	4,4	40,3
Certificats du Trésor	26,6	21,5	22,6	8,0	4,0
Autres crédits	6,5	10,4	21,5	40,2	61,8
Banques commerciales	4,3	6,2	2,5	10,3	16,8
Obligations du Trésor	0,0	6,2	2,5	4,3	3,1
Certificats du Trésor	4,3	0,0	0,0	6,0	13,7
CCP 1/	1,4	1,5	2,1	1,9	2,2
Autres établissements financiers	0,2	0,5	1,2	1,6	0,5
Obligations du Trésor	0,0	0,0	0,2	1,2	0,3
Certificats du Trésor	0,2	0,5	1,0	0,4	0,2
Secteur non financier	5,3	10,8	7,7	57,0	21,5
Obligations du Trésor	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Certificats du Trésor	4,6	10,1	7,4	19,2	10,2
Autres prêts	0,7	0,7	0,3	37,8	11,3
Dette publique intérieure par instrument	80,3	95,0	117,2	200,4	195,4
Obligations du Trésor	4,3	6,2	2,5	5,5	3,4
Certificats du Trésor	31,4	32,1	31,0	33,6	28,2
Avances de la banque centrale	36,0	54,5	81,1	81,4	88,6
Autres prêts	8,6	2,2	2,6	79,9	75,2

Source : Banque de la République du Burundi.

1/ Comptes chèques postaux.

Tableau 24. Burundi — Liste des entreprises publiques, 2005 1/

Acronyme	Entreprise
AIR BURUNDI	Air Burundi
ALCOVIT	Alimentations Composés Vitaminés
BCC	Burundi Coffee Company
BPB	Banques Populaires du Burundi
COGERCO	Compagnie de Gérance Cotonnière
COTEBU	Complexe Textile de Bujumbura
FDC	Fonds de Développement Communal
FPH	Fonds de Promotion de l'Habitat Urbain
FNG	Fonds National de Garantie
INABU	Imprimerie Nationale du Burundi
NOVOTEL	Hotel Novotel
OCIBU	Office des Cultures Industrielles du Burundi
ONAPHA	Office National Pharmaceutique
ONATEL	Office National des Télécommunications
ONATOUR	Office National de la Tourbe
OPHAVET	Office Pharmaceutique Vétérinaire
OTB	Office du Thé du Burundi
OTRACO	Office des Transports en Commun
REGIDESO	Régie de Distribution d'Eau et d'Électricité
SBF	Société Burundaise de Financement
SOBUGEA	Société Burundaise de Gestion Aéroportuaire
SODECO	Société de Déparçage et de Conditionnement du Café
SIP	Société Immobilière Publique
SOFIDHAR	Société de Financement et Développement de l'Habitat Urbain
SOGESTAL	Société de Gestion des Stations de Lavage du Café
SOSUMO	Société Sucrière du Moso
SRDI	Société Régionale de Développement de l'Imbo
SRDR	Société Régionale de Développement de Rumonge

Source : Service chargé des entreprises publiques (SCEP).

1/ Sociétés en propriété exclusive de l'État d'après la définition du nouveau code des entreprises promulgué le 6 mars 1996 (Loi no 1/002); situation en décembre 2005.

Tableau 25. Burundi — Principaux indicateurs économiques des entreprises publiques, 2005
(En millions de francs burundais, sauf indication contraire)

Entreprises publiques 1/	Participation			Total des actifs	Dette totale	Valeur ajoutée	Bénéfices avant les subventions
	Fonds propres	au capital (en %) 2/	Total des salaires				
AIR BURUNDI	1.146	100	198	3.416	2.270	844	5
BBCI	748	78	183	4.937	3.018	997	442
BCC	190	100	35		4	815	50
BPB	1.679	95	279	12.919	3.652	1.173	205
COGERCO	-186	100	269	2.632	2.881	868	559
COTEBU	-2.520	100	1.444	8.540	9.000	6.543	2.150
FDC	867	100	34	928	61	73	-121
FNG	-57	87	14	161	219	17	-4
FPHU	3.709	83	141	6.804	2.089	860	605
Hôtel Source du Nil	176	65	71	868	695	346	154
INABU	-108	100	78	187	296	157	46
NOVOTEL	208	20	220	1.355	1.132	828	446
OCIBU	4.907	100	28	10.825	5.885	834	-831
ONAPHA	-399	35	263	2.612	4.057	-65	-1.385
ONATEL	733	100	109	1.002	289	1.434	643
ONATOUR	3.280	100	1.183	25.542	6.193	6.931	4.787
OPHAVET	159	100	47	230	43	194	165
OTB	35	100	8	27	4	29	1
OTRACO	-534	100	1.830	16.046	10.718	10.008	2.451
REGIDESO	1.125	100	87	1.640	500	374	52
SBF	3.894	100	1.739	34.106	24.460	8.613	6.051
SIP	1.044	93	87	2.739	1.689	26	59
SOBUGEA	1.044	93	87	2.739	1.689	97	26
SODECO	407	90	252	1.303	733	734	599
SOFIDHAR	-1.887	82	240	1.716	2.275	1.274	137
SOGESTAL KIRIMIRO	109	68	216	1.393	1.237	337	-29
SOGESTAL MUMIRWA	-784	82	161	617	1.136	-35	266
SOSUMO	7.919	99	935	10.634	6.042	3.652	959
SRDI	7.919	99	935	10.364	2.445	6.042	3.652
SRDR	3.383	100	230	9.050	5.498	3.181	305
Total	38.206		11.403	175.332	100.210	57.181	22.445

Source : Service Chargé des Entreprises Publiques (SCEP).

1/ Les raisons sociales intégrales sont présentées au tableau 24.

2/ Participation directe ou indirecte de l'État dans les entreprises publiques.

Tableau 26. Burundi — Situation monétaire, 2001-05

	2001	2002	2003	2004	2005
	(En milliards de francs burundais)				
Avoirs extérieurs nets	10,3	25,5	52,8	38,0	69,7
Banque centrale	14,6	29,0	43,2	20,7	48,8
Banques créatrices de monnaie	-4,2	-3,5	9,6	17,3	21,0
Avoirs intérieurs nets	99,8	114,9	119,5	210,2	227,4
Crédit intérieur	168,1	193,0	215,4	278,3	279,5
Créances nettes sur l'État	46,3	32,0	45,2	106,6	123,0
Administration centrale	53,2	39,2	56,4	118,0	136,3
Trésor	74,3	80,4	106,4	139,8	172,2
Autre	-20,6	-41,2	-50,0	-21,7	-35,9
Autres administrations publiques	-6,9	-7,2	-11,2	-11,4	-13,2
Organismes publics	-6,9	-7,2	-10,9	-11,4	-13,2
Administrations locales	-0,1	0,0	-0,3	0,0	-0,1
Crédit à l'économie	121,9	161,2	169,4	171,7	156,5
Créances sur les entreprises publiques	4,7	6,5	6,9	6,9	5,2
Créances sur le secteur privé	117,2	154,7	162,5	164,8	151,3
Autres postes, net (avoirs +)	-68,3	-78,1	-95,9	-68,1	-52,1
Monnaie et quasi-monnaie	110,1	140,4	172,3	202,7	256,4
Monnaie	79,1	100,2	119,2	157,1	173,7
Circulation fiduciaire	34,1	42,8	44,5	57,2	67,9
Dépôts à vue	45,0	57,4	74,7	99,9	105,8
Quasi-monnaie	31,1	40,2	53,1	45,6	82,7
	(Variation annuelle en % de la de la masse monétaire au sens large en début de période)				
Avoirs extérieurs nets	-14,0	10,8	15,8	-7,3	12,4
Banque centrale	-6,2	10,3	8,2	-11,1	10,9
Banques créatrices de monnaie	-7,8	0,5	7,6	3,8	1,4
Avoirs intérieurs nets	29,0	10,8	2,7	44,7	6,7
Crédit intérieur	37,9	17,7	13,0	31,0	0,5
Créances nettes sur l'État	23,3	-10,1	7,6	30,3	6,4
Administration centrale	22,9	-10,0	10,0	30,4	7,1
Crédit à l'économie	14,6	35,7	5,8	1,3	-8,8
Créances sur les entreprises publiques	1,5	1,7	0,3	0,0	-1,0
Créances sur le secteur privé	13,1	34,0	5,6	1,3	-7,9
Monnaie et quasi-monnaie	15,0	27,5	22,7	17,6	26,5
Pour mémoire :	(En pourcentage, sauf indication contraire)				
Monnaie fiduciaire/M2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
M2/monnaie centrale	2,7	2,8	3,1	2,7	2,6
Vélocité (PIB/M2; moyenne de la période)	5,3	4,6	4,1	3,9	3,7
Variation du crédit à l'économie (en %)	10,4	31,8	5,0	4,9	-8,9
Crédit à l'économie (en % du PIB)	21,5	26,7	25,4	23,5	18,2
M3	120,5	158,2	203,0	248,2	297,1
Dépôts en devises	9,6	17,4	29,3	45,5	40,7

Source : Banque de la République du Burundi.

Tableau 27. Burundi — Comptes sommaires de la Banque de la République du Burundi, 2001–05
(En milliards de francs burundais, fin de période)

	2001	2002	2003	2004	2005
Avoirs extérieurs	20,4	64,4	75,3	77,5	114,3
<i>dont :</i>					
Position de réserve au FMI	0,4	0,5	0,6	0,6	0,5
Avoirs en DTS	0,0	0,2	0	0,3	0,3
Avoirs en or 1/	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Créances sur l'État	69,1	76,0	103,8	129,7	154,4
Ordinaires 2/	2,8	4,9	20,4	39,4	34,6
Spéciales 3/	3,4	3,4	3,3	3,3	3,3
Exceptionnelles 4/	22,4	28,8	28,8	34,3	10,4
Particulières 5/	7,5	7,0	7,0	14,4	40,3
Avances sur certificats du Trésor	26,6	21,5	22,6	8,0	4,0
Autres	6,5	10,4	21,5	30,2	61,8
Créances sur les banques	15,1	25,7	9,9	3,3	0,0
Créances sur les autres institutions fin.	4,9	9,2	1,4	1,5	0,5
Créances sur le secteur privé	1,6	1,8	1,9	2,9	3,2
Autres avoirs	10,5	10,7	12,5	14,6	17
Total des avoirs = engagements	121,6	187,8	204,8	229,5	289,4
Monnaie de réserve	35,7	49,8	55,2	75,8	100,5
Circulation fiduciaire hors banques	34,1	48,4	48,3	61,6	73,2
Dépôts des banques	1,3	0,9	5,8	12,9	25,6
Dépôts des autres institutions financières	0,0	0,1	0,2	0,0	0,5
Dépôts des autres entités publiques	0,3	0,3	0,9	0,9	0,8
Autres engagements monétaires	0,0	0,1	0,0	0,4	0,4
Dépôts publics	23,7	42,3	48,3	21,4	40,8
Administration centrale	21,9	40,6	45,0	17,9	35,6
Organismes publics	1,7	1,6	3,2	3,4	5,0
Administrations locales	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2
Dépôts à l'importation	2,9	0,6	1,1	7,3	3,4
Engagements extérieurs	3,5	35,1	31,7	55,2	64,2
Emprunts extérieurs à moyen et long terme 6/	2,3	1,4	1,5	1,6	1,3
Allocation de DTS	14,9	14,9	14,9	14,9	19,5
Autres engagements	38,6	43,7	52,1	53,3	59,7

Source : Banque de la République du Burundi et estimations des services du FMI.

1/ 35 DTS l'once troy d'or fin.

2/ Les avances ordinaires sont accordées à l'Etat pour financer les opérations budgétaires courantes; elles ne peuvent pas représenter plus de 10 % des recettes courantes de l'exercice précédent.

3/ Les avances spéciales financent des projets choisis. Elles ont une durée de 10 ans. Avant 1982, elles n'étaient pas rémunérées. Elles ne sont pas incluses dans le montant correspondant à la tranche de 10 % des recettes de l'exercice précédent qui délimite les avances ordinaires.

4/ Les avances exceptionnelles sont accordées depuis 1982 afin de consolider les avances ordinaires ordinaires non remboursées à la fin de l'exercice.

5/ Les avances particulières sont des prêts à court terme.

6/ Comprend les emprunts auprès du FMI.

Tableau 28. Burundi — Comptes sommaires des banques créatrices de monnaie, 2001–05

(En millions de francs burundais; fin de période)

	2001	2002	2003	2004	2005
Avoirs extérieurs	12,3	10,0	43,0	54,2	59,1
Réserves	6,3	6,7	9,3	17,4	30,9
Liquidités	5,0	5,4	3,8	4,5	5,3
Dépôts auprès de la banque centrale	1,3	1,2	5,5	12,9	25,6
Total des créances	121,1	133,4	169,1	166,1	174,5
Créances sur l'État	5,8	6,1	3,1	6,3	17,5
Créances sur l'économie	115,3	127,2	166,0	167,8	165,3
Créances sur les entreprises publiques 1/	4,6	5,5	6,9	6,9	5,2
Créances sur le secteur privé	110,4	121,6	159	161,0	160,1
Créances sur les autres institutions financ	0,3	0,1	0,1
Total des dépôts	82,4	87,6	124,4	159,0	197,1
Dépôts publics	6,7	7,9	14,7	14,6	10,3
Autres dépôts	75,7	79,7	109,7	144,3	186,8
Dépôts à vue	44,7	48,3	70,6	98,7	104,1
Dépôts à vue et dépôts d'épargne	31,1	31,4	53	45,6	82,7
Refinancement auprès de la banque centrale	14,7	21,4	9,7	3,3	0,0
Engagements extérieurs	16,6	15,7	33,4	36,9	38,1
Fonds propres et réserves	24,9	30,7	47,6	55,0	62,1
Autres postes (net)	1,2	-5,3	6,3	-16,5	-32,8

Source : Banque de la République du Burundi et estimations des services du FMI.

1/ À l'exclusion de la Caisse d'Épargne du Burundi et y compris les participations au capital des entreprises publiques.

Tableau 29. Burundi — Comptes sommaires des principales institutions financières non bancaires, 2001–05
(En millions de francs burundais; fin de période)

	2001	2002	2003	2004	2005
BNDE (Banque Nationale pour le Développement Économique)					
Créances sur l'économie	10,5	11,4	12,4	12,6	9,9
<i>dont</i> : secteur privé	10,1	11,0	11,8	12,2	9,2
Autres avoirs	5,8	6,3	10,4	7,7	4,5
Avoirs = engagements	16,4	17,6	22,8	20,3	14,6
Engagements envers d'autres institutions financières	1,3	2,3	0,7	0,8	0
Engagements extérieurs	7,3	7,2	11,9	8,7	2,4
Fonds propres et réserves	5,3	5,6	7	7,4	7,5
Autres engagements	2,5	2,5	3,2	3,4	4,7
SBF (Société Burundaise de Banque et de Financement) 1/					
Réserves	0,1	0,3
Créances sur l'économie	5,3	5,7
<i>dont</i> : secteur privé	4,6	4,8
Autres avoirs	3,2	2,9
Avoirs = engagements	8,7	8,9
Fonds propres et réserves	1,7	2,1
Autres engagements	7,0	6,8
FPHU (Fonds de Promotion de l'Habitat Urbain)					
Créances sur l'économie	5,0	5,3	5,5	5,5	6,3
<i>dont</i> : secteur privé	5,0	5,3	5,4	5,5	6,2
Autres avoirs	1,6	1,4	2,7	2,8	2,4
Avoirs = engagements	6,7	6,8	8,2	8,3	8,7
Fonds propres et réserves	3,3	3,8	4,2	4,5	4,7
Engagements extérieurs	0,5	0,5	0,3	0,3	0,3
Autres engagements	2,9	2,5	3,5	3,5	3,7

Source : Banque de la République du Burundi

1/ La SBF est une banque commerciale depuis 2003.

Tableau 30. Burundi — Encours des bons du Trésor et taux d'intérêt, 2001–05 1/

	2001	2002	2003	2004	2005
	(En millions de francs burundais; moyenne de la période)				
Encours total des bons du Trésor	32.356	32.032	31.629	29.632	28.209
1 mois	15.085	13780	14.350	18.218	17.323
3 mois	10.071	11289	10904	6.139	5.998
12 mois	7.200	6963	6.375	5.275	4.888
	(En pourcentage annuel, sauf indication contraire)				
Taux d'intérêt					
1 mois	16,59	16,55	14,95	10,15	7,92
3 mois	19,00	15,83	13,92	11,6	8,18
12 mois	11,99	11,99	11,99	11,99	11,99
Encours des certificats du Trésor (en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période)	33,8	22,8	18,4	16,98	15,03

Source : Banque de la République du Burundi.

1/ À l'exclusion des bons du Trésor vendus par la banque centrale sur le marché libre.

Tableau 31. Burundi — Répartition des créances sur l'économie, 2001–05

	2001	2002	2003	2004	2005
(En millions de francs burundais)					
Court terme	113.740	146.225	147.228	143.585	139.066
Crédits au Trésor	102.608	115.273	130.657	121.365	129.781
Crédits à l'exportation	8.068	28.332	14.222	19.333	6.882
Crédits à l'importation (après expédition)	1.905	1.501	2.128	1.121	1.042
Escomptes commerciaux	1.158	1.118	2.228	1.767	1.361
Moyen terme	18.000	23.259	28.140	31.627	30.884
Crédits à l'habitation	3.561	4.422	4.528	3.942	4.533
Équipement et autres	14.439	18.837	23.612	27.685	26.351
Long terme	5.437	5.586	5.336	4.570	4.441
Crédits à l'habitation	3.859	3.682	3.616	3.314	3.235
Équipement et autres	1.578	1.904	1.720	1.256	1.206
Lignes de crédit ouvertes	17.154	16.247	16.465	27.486	29.882
Total	154.331	191.317	197.169	207.268	204.273
(En pourcentage du total)					
Court terme	73,7	76,4	74,7	69,3	68,1
Crédits au Trésor	66,5	60,3	66,3	58,6	63,5
Crédits à l'exportation	5,2	14,8	7,2	9,3	3,4
Crédits à l'importation (après expédition)	1,2	0,8	1,1	0,5	0,5
Escomptes commerciaux	0,8	0,6	1,1	0,9	0,7
Moyen terme	11,7	12,2	14,3	15,3	15,1
Crédits à l'habitation	2,3	2,3	2,3	1,9	2,2
Équipement et autres	9,4	9,8	12,0	13,4	12,9
Long terme	3,5	2,9	2,7	2,2	2,2
Crédits à l'habitation	2,5	1,9	1,8	1,6	1,6
Équipement et autres	1,0	1,0	0,9	0,6	0,6
Lignes de crédit ouvertes	11,1	8,5	8,4	13,3	14,6

Source : Banque de la République du Burundi.

Tableau 32. Burundi — Structure des taux d'intérêt, 2001–05

(En pourcentage annuel, fin de période)

	2001	2002	2003	2004	2005
Taux débiteurs					
Prêts à court terme	21,0	20,3	21,2	21,0	20,8
Crédits à l'exportation	13,0	12,6	12,8	13,4	13,8
Fonds de roulement	21,4	21,6	21,9	22,1	21,2
Prêts à moyen terme	20,4	20,6	20,7	19,5	19,1
Construction résidentielle	20,4	19,8	20,1	20,0	18,7
Autres prêts à moyen terme	20,4	20,7	20,8	19,5	19,2
Prêts à long terme	17,1	19,4	17,6	19,6	19,2
Construction résidentielle	15,8	18,6	14,5	12,6	16,4
Autres prêts à long terme	17,3	19,5	18,3	20,5	19,7
Taux d'escompte de la banque centrale	14,0	15,5	14,5	14,5	14,5
Taux créditeurs					
Dépôts à vue	9,3	11,9	10,1	9,3	7,5
Comptes d'épargne sur livret	8,3	8,3	8,4	8,1	7,4
Dépôts à terme					
Moins de 1 mois	13,4	14,4	15,3	13,6	9,9
12 mois et moins	13,2	14,7	15,1	14,5	10,7
24 mois et moins	11,6	11,4	15,5	12,4	12,0
Plus de 24 mois	12,3	12,8	9,3	12,2	10,8
Dépôts à préavis					
1 mois et moins
12 mois et moins	18,2	...
Obligations d'épargne					
1 mois et moins
12 mois et moins	9,0	11,0	11,0	11,0	9,0

Source : Banque de la République du Burundi.

Tableau 33. Burundi — Balance des paiements, 2001-05 1/

	2001	2002	2003	2004	2005
	(En millions de dollars EU)				
Solde des transactions courantes	-30,8	-22,3	-27,3	-54,0	-84,0
(hors transferts officiels)	-98,8	-109,8	-125,6	-169,4	-274,3
Balance commerciale	-69,9	-76,2	-90,8	-101,1	-181,8
Exportations, f.à.b.	38,5	31,0	37,5	47,9	57,2
<i>dont</i> : café	19,7	16,7	22,9	29,4	40,5
Importations, f.à.b.	-108,4	-107,2	-128,3	-148,9	-239,0
<i>dont</i> : produits pétroliers	-16,4	-15,9	-22,0	-26,5	-38,3
importations liées à l'effort de reconstruction	-45,7	-62,5	-77,5	-71,0	-90,7
Services (net)	-23,1	-25,3	-23,9	-60,6	-89,5
Crédits	6,9	7,7	12,5	15,8	34,0
Débits	-30,0	-33,0	-36,4	-76,4	-123,6
Revenu (net)	-12,3	-13,7	-17,9	-18,1	-20,3
<i>dont</i> : intérêts sur la dette publique (y compris commissions du FMI)	-9,7	-11,7	-11,1	-9,9	-11,4
Transferts courants (net)	74,6	93,0	105,2	125,9	207,6
Privés (net)	6,5	5,5	7,0	10,5	17,3
Officiels (net)	68,1	87,5	98,2	115,4	190,3
Solde des opérations en capital	7,1	14,1	33,0	48,1	26,2
<i>dont</i> : allègement au titre de l'initiative PPTE	0,0	0,0	0,0	0,0	7,4
Solde des opérations financières	-4,0	-2,4	-12,4	6,7	66,6
Investissements directs	0,0	0,0	0,0	10,0	15,0
Prêts officiels à moyen et à long terme (net)	-13,1	-3,1	2,0	11,5	37,7
Décassements	15,2	34,6	41,9	42,5	69,3
Prêts liés aux projets	8,8	14,6	21,0	42,5	43,1
Prêts liés au programme	6,4	20,0	20,9	0,0	26,2
Amortissement (hors FMI)	-28,3	-37,7	-39,9	-31,0	-31,6
Autres investissements	9,1	0,7	-14,4	-14,7	13,9
Erreurs et omissions	-13,6	-7,2	-10,4	10,2	13,4
Balance globale	-41,3	-17,7	-17,1	11,1	22,1
Financement (- augmentation des actifs)	41,3	17,7	17,1	-11,1	-22,1
Variation nette réserves de change officielles (- augmentation)	13,2	-5,7	-8,1	14,9	-31,0
Réserves officielles brutes	19,5	-36,3	-7,2	0,1	-45,5
Engagements envers le FMI (net)	-4,6	10,7	15,5	12,4	19,3
Autres (net)	-1,7	20,0	-16,5	2,4	-4,9
Autres réserves (net)	8,8	4,3	5,4	25,5	-9,9
Variation des arriérés (+ augmentation)	28,2	23,4	-1,9	-106,1	-22,2
Financement exceptionnel 2/	0,0	0,0	27,1	80,1	31,1
	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)				
Pour mémoire :					
Balance commerciale	-10,6	-12,1	-15,3	-15,2	-22,7
Solde des transactions courantes	-4,6	-3,5	-4,6	-8,1	-10,5
<i>dont</i> : hors transferts officiels courants	-14,9	-17,5	-21,1	-25,5	-34,3
Réserves officielles brutes					
En millions de dollars EU	23,8	60,1	67,3	67,2	112,7
En mois d'importations, c.a.f.	2,3	5,8	5,4	4,8	5,2
Dette extérieure totale	162,0	181,6	224,6	208,0	189,3
En mois d'importations de produits et services de la période suivante	2,0	4,4	3,6	2,2	2,9
Importations					
Taux de croissance	0,5	-1,1	19,7	16,1	60,5
En pourcentage du PIB	16,4	17,1	21,6	22,4	29,9
Exportations					
Taux de croissance	-21,2	-19,5	21,0	27,5	19,5
En pourcentage du PIB	5,8	4,9	6,3	7,2	7,1
Ratio du service de la dette (en % des exp. de produits et services)					
Service de la dette inscrit à l'échéancier (FMI compris)	93,4	134,1	101,8	109,2	47,1
Service effectif de la dette (FMI compris; après initiative PPTE)	27,1
Taux de change (francs burundais pour 1 dollar EU; moy. période)	830,4	930,7	1.082,6	1.100,9	1.075,3
PIB nominal (millions de dollars EU)	662,3	628,1	595,0	664,5	800,5

Source : autorités burundaises, et estimations et projections des services du FMI.

1/ Révisé selon le Manuel de la balance des paiements du FMI (cinquième édition).

2/ Avant l'allègement de la dette accordé au titre de l'IADM et la réduction de dette accordée par le Club de Paris aux conditions de Cologne; y compris le rééchelonnement de mars 2004 consenti par le Club de Paris aux conditions de Naples, et suppose un rééchelonnement du service de la dette actuelle et des arriérés envers les créanciers hors Club de Paris à des conditions comparables.

Tableau 34. Burundi — Composition des exportations, f.à.b., 2001–05

(Valeur en millions de dollars EU; volume et valeur unitaire en unités indiquées)

	2001	2002	2003	2004	2005
Café					
Valeur	19,7	16,7	22,9	29,4	40,3
Volume (tonnes)	18.663,0	16.956,0	27.814,0	20.911,0	21.412,0
Valeur unitaire (dollars EU le kilogramme)	1,1	1,0	0,8	1,4	1,9
Valeur unitaire (cents la livre)	47,8	44,8	37,4	63,7	85,9
Thé					
Valeur	10,6	8,8	10,3	10,2	8,8
Volume (tonnes)	8.454,0	6.509,0	7.023,0	7.107,0	7.600,0
Valeur unitaire (dollars EU le kilogramme)	1,3	1,4	1,5	1,4	1,2
Cuir et peaux					
Valeur	0,1	0,1	0,1	0,3	0,4
Volume (tonnes)	479,0	471,0	646,0	1.182,0	1.207,0
Valeur unitaire (dollars EU le kilogramme)	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3
Autres produits primaires					
Valeur	4,2	1,4	1,0	1,7	1,1
Produits manufacturés					
Valeur	4,6	4,0	3,2	6,3	5,2
Valeur totale des exportations	39,2	31,0	37,5	47,9	56,5
(variation en pourcentage)	-21,6	-20,9	21,0	27,7	18,0

Source : autorités burundaises et estimations des services du FMI.

Tableau 35. Burundi — Composition des importations, c.a.f., 2001–05

(En millions de dollars EU et en unités indiquées)

	2001	2002	2003	2004	2005
Biens de production					
Valeur	35,0	32,0	36,4	43,1	49,6
(variation en pourcentage)	-2,9	-8,6	13,8	18,4	15,1
(variation du volume en pourcentage)	0,7	-8,5	12,8	-7,5	123,6
(variation de la valeur unitaire en pourcentage)	-4,0	10,3	-2,6	17,5	4,4
Produits intermédiaires					
Valeur	54,8	51,2	60,8	68,8	136,0
(variation en pourcentage)	-10,9	-6,6	18,8	13,2	97,7
Produits pétroliers	16,4	15,9	22,0	26,5	38,1
(variation en pourcentage)	-11,3	-3,0	38,4	20,5	43,8
(variation du volume en pourcentage)	-18,8	-1,1	32,1	-3,0	2,1
(variation de la valeur unitaire en pourcentage)	8,8	-1,9	4,5	24,5	41,3
Autres	38,4	35,3	38,8	42,2	98,0
(variation en pourcentage)	-10,7	-8,1	9,9	8,8	132,2
(variation du volume en pourcentage)	16,7	-6,0	12,8	-3,2	15,8
(variation de la valeur unitaire en pourcentage)	-24,0	-2,1	-2,6	12,3	2,2
Produits de consommation					
Valeur	48,9	46,8	59,6	64,0	79,6
(variation en pourcentage)	-1,0	-4,3	27,4	7,4	24,4
Nourriture	12,1	12,9	18,6	13,7	12,6
(variation en pourcentage)	-8,7	6,3	44,2	-26,3	-8,0
(variation du volume en pourcentage)	-10,5	5,5	46,1	-30,7	-7,5
(variation de la valeur unitaire en pourcentage)	2,0	0,7	-0,8	6,4	-0,4
Autres	36,8	34,0	41,0	50,2	67,1
(variation en pourcentage)	2,4	-7,5	20,6	22,4	33,7
(variation du volume en pourcentage)	-10,0	3,6	40,4	24,6	28,7
(variation de la valeur unitaire en pourcentage)	13,8	-11,4	-14,0	-1,7	4,4
Total des importations c.a.f.					
	138,8	130,0	156,8	175,9	265,2
(variation en pourcentage)	-5,7	-6,3	20,6	12,2	50,8

Source : autorités burundaises et estimations des services du FMI.

Tableau 36. Burundi — Services et transferts, 2001–05

(En millions de dollars EU)

	2001	2002	2003	2004	2005
Services et revenus	-44,3	-34,5	-41,0	-54,6	-75,1
Services (net)	-31,0	-22,9	-23,7	-25,4	-57,1
Crédit	6,9	7,6	7,5	10,1	32,6
Fret	0,4	0,3	0,2	0,5	0,0
Services passagers	0,4	0,5	0,5	0,4	0,3
Voyages	0,5	1,1	0,7	0,6	1,4
Revenus tirés des services publics	1,6	1,2	1,7	2,4	6,7
Administrations étrangères	3,0	2,6	3,5	3,6	21,0
Autre	1,0	1,7	0,8	2,6	3,2
Débit	-37,9	-30,5	-31,2	-35,5	-89,7
Fret	-17,5	-18,1	-20,9	-20,1	-19,8
Voyages	-11,8	-1,1	-0,7	-0,6	-54,3
Gouvernement du Burundi	-7,9	-10,3	-8,8	-11,5	-13,0
Études	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bourses	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Assistance technique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autre	-0,7	-0,9	-0,8	-3,3	-2,7
Revenus (net)	-13,3	-11,6	-17,2	-29,2	-17,9
Crédit		0,9	1,3	1,3	3,1
Revenus de placement	1,9	0,9	1,3	1,3	3,1
Débit	-15,2	-12,5	-18,5	-30,5	-21,0
Dividendes	-2,1	0,0	-4,7	-6,0	-2,1
Revenus de placement	-10,7	-9,7	-10,6	-13,8	-18,8
Intérêts sur la dette publique	-10,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Revenu du travail	-2,4	-2,8	-3,3	-10,1	-0,1
Revenus de biens	0,0	0,0	0,0	-0,6	0,0
Transferts (net)	79,2	117,3	123,8	154,6	31,1
Privés (net)	6,5	5,9	7,0	11,8	17,2
Encaissements	7,8	7,7	8,4	13,2	19,0
Paiements	-1,3	-1,8	-1,4	-1,4	-1,9
Officiels (net)	72,7	111,4	116,8	142,8	13,9
Crédit	74,3	112,9	118,9	144,2	15,0
Débit (contribution aux organismes internationaux)	-1,6	-1,5	-2,0	-1,4	-1,1

Source : autorités burundaises et estimations des services du FMI.

Tableau 37. Burundi — Structure, volume et prix des échanges internationaux, 2001–05

	2001	2002	2003	2004	2005
	(En pourcentage du total)				
Exportations, f.à.b.	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Café	58,1	54,0	61,1	61,4	71,3
Thé	27,4	28,3	27,4	21,3	15,7
Coton	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1
Cuir et peaux	0,2	0,1	0,1	0,5	0,8
Autres produits primaires	10,8	4,6	2,8	3,6	2,0
Produits manufacturés	3,5	13,0	8,6	13,2	9,2
Importations, c.a.f.	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Produits intermédiaires	39,5	39,4	38,8	39,1	51,3
Produits pétroliers	11,8	12,2	14,0	15,1	14,3
Autres	27,7	27,2	24,8	24,0	36,9
Biens de production	25,4	24,6	23,2	24,5	18,7
Produits de consommation	35,1	36,0	38,0	36,4	30,0
Alimentaires	20,6	9,9	11,9	7,8	4,7
Non alimentaires	14,5	26,1	26,1	28,6	25,3
	(Indice, 1995=100)				
Volume des exportations	73,3	59,2	76,3	68,0	66,9
Valeur unitaire des exportations (en dollars EU)	45,8	46,1	43,3	61,9	75,2
Volume des importations	64,3	64,3	80,8	84,0	123,1
Valeur unitaire des importations (en dollars EU)	113,3	112,0	106,7	119,2	130,4
Termes de l'échange	40,4	41,1	40,6	52,0	57,7
	(Variation en pourcentage)				
Volume des exportations	4,9	-19,1	28,8	-10,9	-1,6
Valeur unitaire des exportations (en dollars EU)	-23,9	0,5	-6,1	43,1	21,5
Volume des importations	4,3	0,1	25,7	3,9	46,7
Valeur unitaire des importations (en dollars EU)	-3,7	-1,1	-4,8	11,7	9,4
Termes de l'échange	-21,0	1,7	-1,4	28,1	11,0

Source : autorités burundaises et estimations des services du FMI.

Tableau 38. Burundi — Répartition géographique des échanges, 2001–05
(En pourcentage du total)

	2001	2002	2003	2004	2005
Exportations, f.à.b.	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Union européenne	62,8	39,0	32,0	19,5	15,8
Belgique	10,5	8,5	5,7	3,7	3,0
France	1,1	1,5	0,8	0,8	0,7
Allemagne	7,8	2,5	1,1	2,2	1,9
Italie	0,6	0,1	0,2	0,0	0,0
Royaume-Uni	31,0	18,9	16,4	12,0	9,9
Pays-Bas	7,3	5,2	4,5	0,7	0,3
Espagne, Portugal et Danemark	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	4,3	2,3	3,3	0,1	0,0
Autres		19,6	32,0	30,0	37,6
Afrique	15,5	31,8	9,1	18,0	9,9
République démocratique du Congo	0,4	0,0	0,8	0,6	0,8
Kenya	6,9	18,7	0,1	0,8	0,5
Rwanda	5,7	10,0	5,7	8,8	3,7
Ouganda	2,1	0,9	2,0	1,5	1,3
Autres	0,4	2,2	0,5	7,3	3,6
Finlande		0,0	0,0	0,0	0,0
Japon	0,0	0,0	0,1	0,5	0,4
États-Unis	0,1	0,2	1,6	0,5	0,4
Autres	21,6	9,4	25,2	31,5	35,9
Importations, c.a.f.	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Union européenne	35,2	34,9	31,8	33,1	35,3
Belgique	15,5	16,4	14,8	13,6	12,2
France	7,8	7,0	4,8	6,4	5,3
Allemagne	2,5	2,6	3,4	4,0	5,4
Italie	2,1	2,5	2,1	3,5	5,4
Pays-Bas	2,0	1,8	1,8	1,9	1,7
Royaume-Uni et Irlande	2,5	1,3	0,8	0,9	2,3
Autres	2,8	3,3	4,1	2,8	3,0
Afrique	24,1	33,7	44,0	40,8	33,2
République démocratique du Congo	0,5	0,5	0,9	1,3	0,4
Kenya	6,7	12,1	14,4	15,6	12,8
Afrique du Sud	2,9	3,6	3,2	2,6	5,6
Tanzanie	8,1	10,3	11,7	8,5	4,8
Zambie	0,6	3,6	5,2	3,8	3,7
Zimbabwe	2,6	0,7	0,1	0,1	0,1
Autres	2,7	2,9	4,5	8,9	5,8
Arabie saoudite	10,9	2,8	0,9	0,2	3,7
Japon	5,0	5,7	4,3	6,0	6,9
Autres pays d'Asie	16,4	17,7	13,9	15,1	14,2
États-Unis	3,1	1,5	2,1	1,1	2,3
Autre	5,2	3,7	3,0	3,7	4,4

Source : FMI, statistiques de la répartition géographique des échanges.

Tableau 39. Burundi — Flux des échanges avec les pays du marché commun d'Afrique de l'Est et du Sud (COMESA), 2001–05
(En millions de francs burundais)

	2001		2002		2003		2004		2005	
	Exportations	Importations								
Comores	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Djibouti	0	68	0	0	0	0	0	0	0	0
Égypte	0	413	0	687	0	1.088	2.812	1.871	2.391	2.31
Éthiopie	0	28	0	19	0	59	0	0	0	0
Kenya	2.195	7.754	5.400	14.614	35	24.369	400	30.276	930	36.7
Lesotho	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Madagascar	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Malawi	0	0	0	0	0	0	0	67	0	0
Maurice	0	421	0	579	0	1.245	0	1.611	0	2.
Mozambique	6	6	0	0	0	0	0	0	0	0
Rwanda	1.829	402	2.907	746	2.316	795	4.628	806	2.922	9
Seychelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Somalie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Soudan	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Swaziland	0	978	0	0	0	31	0	0	0	0
Ouganda	670	664	274	1.179	807	10.010	765	12.156	976	12.2
Zambie	7	3.037	0	4.322	0	8.776	0	7.356	15	10.7
Zimbabwe	0	420	0	810	0	184	0	272	0	1
Total	4.706	14.190	8.580	22.955	3.157	46.557	8.605	54.415	7.234	63.4

Source : Banque de la République du Burundi.